



## ANIMATION NATURA 2000

VALLÉES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER 18-58

# ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES DOCUMENTS D'OBJECTIFS DE 2007 À 2017

2018

*Des actions réalisées avec le soutien de:*



UNION EUROPÉENNE

REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)  
L'Europe investit dans les zones rurales.

## Sommaire

Glossaire.....	2
1. Introduction.....	3
2. Méthode d'évaluation retenue.....	4
3. Correspondance entre les mesures des docobs.....	4
4. Évaluation de la mise en œuvre des mesures des docobs.....	6
4.1. Fiches bilan par groupe de mesures.....	6
4.4.1. Catégorie « Animation ».....	6
4.1.2. Catégorie « Connaissance ».....	19
4.1.3. Catégorie « Actions ».....	38
4.2. Analyse globale.....	60
5. Évaluation des objectifs des docobs.....	63
5.1. Méthode.....	63
5.2. Analyse.....	65
5.3. Perspectives de reformulation et de standardisation des objectifs à l'échelle de l'ensemble des sites Natura 2000.....	67
6. Évaluation de la méthode d'animation.....	68
6.1. Bilan des catégories de mesures.....	68
6.2. Bilans des groupes de mesures de la catégorie « Animation ».....	69
6.3. Bilans des groupes de mesures de la catégorie « Connaissance ».....	71
6.4. Bilans des groupes de mesures de la catégorie « Actions ».....	73
6.5. Synthèse.....	75
7. Appropriation de la démarche, connaissance du dispositif et perception de l'animation.....	76
7.1. Méthode.....	76
7.2. Résultats et analyse.....	76
7.2.1. Connaissance du participant.....	77
7.2.2. Perception de Natura 2000.....	77
7.2.3. Connaissance des documents d'objectifs, des sites et des enjeux locaux.....	79
7.2.4. Estimation de l'efficacité des actions et des moyens.....	84
7.2.5. Information et concertation.....	90
7.2.6. Synthèse et conclusion.....	93
8. Bilan et conclusion.....	95
Annexe 1: Tableau de mise en cohérence des mesures de la catégorie « Animation ».....	97
Annexe 2 : Tableau de mise en cohérence des mesures de la catégorie « Connaissance ».....	100
Annexe 3 : Tableau de mise en cohérence des mesures de la catégorie « Actions ».....	104
Annexe 4 : Questionnaire envoyé aux membres du comité de pilotage.....	110

## Glossaire

Les acronymes définis ici sont écrits en **bleu** dans le corps de texte.

**AFB** : Agence française de la biodiversité

**APPB** : Arrêté préfectoral de protection de biotope

**BCAE** : Bonnes conditions agricoles et environnementales

**CAD** : Contrat d'agriculture durable

**CBNBP** : Conservatoire botanique national du Bassin parisien

**Cen** : Conservatoire d'espaces naturels

**CNRS** : Centre national de recherche scientifique

**Copil** : Comité de pilotage

**CTE** : Contrat territorial d'exploitation

**DDT** : Direction départementale des territoires

**Docob** : Document d'objectifs

**DPF** : Domaine public fluvial

**DREAL** : Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement

**EDF** : Électricité de France

**EPOB** : Étude et protection des oiseaux de Bourgogne

**INRA** : institut national de recherche agronomique

**LPO** : Ligue pour la protection des oiseaux

**MAE** : Mesure agro-environnementale

**MAEC** : Mesure agro-environnementale et climatique

**MAEi** : Mesure agro-environnementale territorialisée

**ONCFS** : Office national de la chasse et de la faune sauvage

**ONF** : Office national de forêts

**ORB** : Observatoire régional de la biodiversité

**PAC** : Politique agricole commune

**PDRH** : Plan de développement rural hexagonal

**PLU** : Plan local d'urbanisme

**PNA** : Plan national d'action

**PRA** : Plan régional d'action

**RNVL** : Réserve naturelle nationale du Val de Loire

**RTE** : Réseau de transport d'électricité

**SHNA** : Société d'histoire naturelle d'Autun

**SIN2** : Système d'information des sites Natura 2000

**SOBA Nature Nièvre** : Station ornithologique du Bec d'Allier, ancien nom de la LPO58

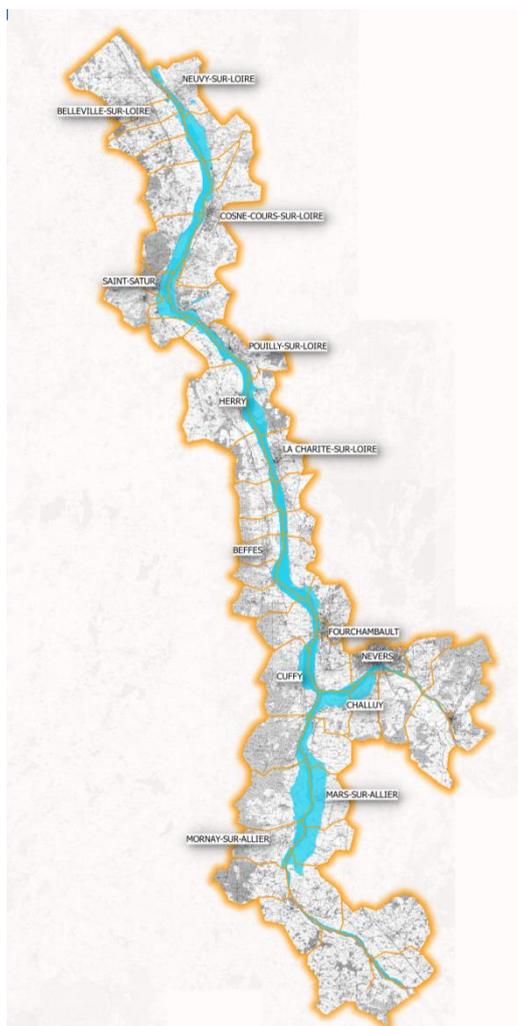
**Sudoco** : logiciel de Suivi des documents d'objectifs

**VNF** : Voies navigables de France

**ZPS** : Zone de protection spéciale, site Natura 2000 désigné au titre de la Directive « Oiseaux »

**ZSC** : Zone spéciale de conservation, site Natura 2000 désigné au titre de la Directive « Habitats, faune, flore »

# 1. Introduction



Les sites Natura 2000 de l'axe Loire/Allier recouvrent un périmètre de près de 14 000 ha situé entre le Cher et la Nièvre. Ils se composent de cinq sites :

✓ Quatre Zones Spéciales de Conservation (**ZSC**), sur près de 9 000 ha, désignées au titre de la Directive européenne « Habitats, faune, flore » et dont les documents d'objectifs (**docobs**) ont été élaborés entre 2003 et 2006,

✓ Une Zone de Protection Spéciale (**ZPS**), sur près de 14 000 ha, désignée au titre de la Directive « Oiseaux » et dont l'élaboration du **docob** est postérieure car datant de 2010.

Ces sites comportent un ensemble cohérent d'habitats caractéristiques des vallées alluviales de la Loire et de l'Allier, dont douze sont reconnus d'intérêt communautaire, tels que les pelouses sur sables à Corynéphore, les forêts alluviales de bois durs et de bois tendres, les grèves sableuses... Ces habitats abritent également un grand nombre d'espèces animales et végétales d'intérêt communautaire. À titre d'exemples, peuvent être cités les Cigognes noire et blanches, les Sternes naines et Pierregarin, le Saumon Atlantique, la Loutre d'Europe, le Gomphe serpent... Ces espèces sont présentes sur le territoire pendant tout ou partie de leur cycle de vie.

L'élaboration des **docobs** comporte un diagnostic écologique qui fait l'inventaire des habitats et espèces d'intérêt communautaire présents et détermine leur état de conservation, ainsi qu'un diagnostic socio-économique qui sert de base à la prise en compte / l'intégration des activités humaines dans l'animation qui sera ensuite menée. Sous l'égide du comité de pilotage, les deux diagnostics ont mis en évidence quatre principaux enjeux sur les sites :

- ✓ Le maintien et/ou la restauration de l'état de conservation des espèces, des habitats d'espèces et des habitats d'intérêt communautaire,
- ✓ La restauration du fonctionnement naturel de l'hydrosystème Loire/Allier et de la qualité de ses eaux,
- ✓ La cohérence des textes et outils de gestion s'appliquant sur la Loire et l'Allier,
- ✓ La communication, sensibilisation du public et gestion de la fréquentation.

De ces enjeux ont découlé les objectifs à atteindre et les différentes mesures à mettre en œuvre au cours de l'animation. Cette dernière a débuté en 2007 avec l'animation des quatre **ZSC** sous l'égide d'un comité de pilotage unique. Cette période correspond également au temps d'élaboration du **docob** de la **ZPS**. Depuis janvier 2010, où le principe d'une animation commune des cinq sites Natura 2000 a été validé, plusieurs maîtres d'ouvrage et présidents de **copil** se sont succédés : Pays Nevers Sud Nivernais avec Mr Christophe Warnant à la présidence, maîtrise d'ouvrage de l'État et présidence de Mr Gaëtan Gorce (président du Pays Bourgogne Nivernaise), maîtrise d'ouvrage et présidence de l'État. Depuis fin 2016, c'est cette dernière configuration qui est de nouveau en place. L'animation technique est, quant à elle, assurée depuis 2007 par les Conservatoires d'espaces naturels (**Cen**) Centre-Val de Loire et Bourgogne qui y travaillent en partenariat.

Après plusieurs années d'animation, la question de l'évaluation de la mise en œuvre des **docobs** et du travail d'animation est donc posée. Elle s'inscrit dans une perspective d'actualisation de ces documents avec des

questionnements sur la pertinence de les fusionner en un **docob** unique pour l'ensemble des sites Natura 2000. De plus, une fusion des **ZSC** en un seul site Natura 2000 est envisagée avec la question du périmètre. Il pourrait ainsi s'agir de réaliser une fusion simple qui conserve les mêmes surfaces mais en un seul site, voire d'étendre le périmètre **ZSC** au maximum à celui de la **ZPS**. En parallèle, l'évaluation doit estimer si la stratégie d'animation a besoin d'être réorientée dans les prochaines années. Ainsi, l'évaluation vise à apporter des éléments de réflexion sur l'ensemble de ces problématiques pour aboutir à une optimisation de l'efficacité de la mise en œuvre des docobs et donc de la réponse aux enjeux identifiés sur les sites Natura 2000.

## 2. Méthode d'évaluation retenue

Afin de répondre à l'ensemble des problématiques posées, plusieurs niveaux d'analyse ont été déterminés :

- ✓ Évaluation de la mise en œuvre des mesures figurant dans les **docobs**,
- ✓ Évaluation des objectifs des **docobs**,
- ✓ Évaluation du travail d'animation.

Ainsi deux grands types d'analyse viendront composer ce travail :

- ✓ Analyse chiffrée de la mise en œuvre des mesures, des objectifs et du travail d'animation,
- ✓ Analyse de l'appropriation de la démarche, de la connaissance du dispositif et de la perception de l'animation par les membres du **copil**.

### **Analyse chiffrée**

Cette analyse se base principalement sur le niveau de mise en œuvre des mesures des **docobs** en fonction des objectifs et des moyens humains et financiers mobilisés. Cependant le nombre de mesures étant très important dans les différents **docobs**, un premier travail de rassemblement et d'harmonisation des mesures a été effectué. Il sert de base au remplissage d'une fiche type par groupe de mesures qui reprend pour chacun :

- ✓ L'analyse d'indicateurs de résultats dont découle le niveau de mise en œuvre du groupe de mesures,
- ✓ La reprise des objectifs auxquels visent à répondre les différentes mesures du groupe,
- ✓ Les moyens humains et financiers mobilisés pour mettre en œuvre les mesures du groupe au cours de l'animation,
- ✓ Les suites à donner pour chaque groupe de mesures dans une perspective de réactualisation.

Ces fiches servent de base pour l'analyse globale de la mise en œuvre des mesures, des objectifs et du travail d'animation.

### **Analyse de l'appropriation de la démarche, de la connaissance du dispositif et de la perception de l'animation par les membres du comité de pilotage**

En parallèle de l'analyse chiffrée, une consultation des membres du **copil** a été effectuée sous forme d'un questionnaire pour venir compléter ces données par des éléments de ressenti des acteurs du territoire.

## 3. Correspondance entre les mesures des docobs

Deux premières phases de mise en cohérence des mesures contractuelles sur les **ZSC** ont eu lieu en 2007 puis en 2011. Il s'agit donc de les compléter et de les étendre à l'ensemble des mesures qui figurent dans les docobs des ZSC et de la **ZPS** Afin de faciliter la lecture, les mesures ont été classé selon 3 catégories (Cf. tableaux en annexes 1, 2 et 3):

Évaluation de la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 de l'axe Loire / Allier  
2018

- ✓ Animation,
- ✓ Connaissance,
- ✓ Action (contractuelle ou non).

Groupe de mesures	FR2400522			FR2600965			FR2600968			FR2600969			FR261004				
	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure		
Gestion des haies et arbres isolés	Restauration de corridors dégradés : plantation de haies	Objectif 4 : Restauration et entretien des corridors biologiques transversaux	4.1	Restauration de corridors dégradés : plantations de haies	Objectif K : Restaurer et maintenir le fonctionnement des corridors écologiques transversaux	K1	Plantation, entretien et/ou réhabilitation de haies	Objectif 2 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies	2.7				Gestion des éléments linéaires du paysage : haies et arbres isolés	Objectif B : Conserver et/ou reconstruire des entités prairiales et le maillage bocager associé	/ Objectif E : Maintenir et/ou restaurer des habitats secs sur sables ouverts	MOA4	
	Entretien du réseau de haies		4.2			K2											
	Mesure complémentaire aux actions 4.1 et 4.2 : réhabilitation de haies. Pose de clôtures	4.3	Entretien du réseau de haies														
	Restauration de réseau de haies et bosquets	Objectif 4 : Restauration et entretien des corridors biologiques transversaux	4.1	Restauration de réseau de haies et bosquets		K1	Restauration de réseau de haies et bosquets										2.7
	Entretien de réseau de haies, d'arbres isolés et de bosquets		4.2	Entretien de réseau de haies, d'arbres isolés et de bosquets		K2	Entretien de réseau de haies, d'arbres isolés et de bosquets										2.7
													Réalisation de notices de gestion des prairies, pelouses et systèmes bocagers	Objectif I : Suivi et évaluation du DOCOB	MT11		

Extrait du tableau « Actions » illustrant le travail de mise en cohérence des mesures des docobs dans la thématique « Gestion des haies et arbres isolés »

Comme visible sur la figure ci-dessus, les mesures identiques ou proches des différents **docobs** ont été rassemblées, toujours associées à leur objectif. Par exemple deux **ZSC** comportent une mesure « Entretien du réseau de haies » quand la **ZPS** présente une mesure proche intitulée « Gestion des éléments linéaires du paysage : haies et arbres isolés ». Les mesures colorées en bleu sont celles qui ont été harmonisées en 2011. On observe par ailleurs que les objectifs associés à chaque mesure sont mentionnés pour permettre leur analyse par la suite. Une fois ce premier travail achevé, les mesures ont été assemblées en grands groupes thématiques, ici la « Gestion des haies et arbres isolés ».

## **4. Évaluation de la mise en œuvre des mesures des docobs**

### **4.1. Fiches bilan par groupe de mesures**

#### **4.4.1. Catégorie « Animation »**

**GROUPE DE MESURES : INFORMATION DES MAÎTRES D'OUVRAGES ET SERVICES INSTRUCTEURS DES PROJETS CONCERNANT LES SITES NATURA 2000 / COHÉRENCE DES OBJECTIFS ENTRE LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES**

ANIMATION

OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS

ZSC FR2400522	11 : Assurer la cohérence de l'ensemble des programmes et politiques publiques existant sur le lit de la Loire 8 : Restauration de la qualité des eaux souterraines et superficielles sur le site
ZSC FR2600965	M : Assurer la cohérence des différents programmes de gestion existants et mettre en cohérence les politiques publiques et d'aides sur le site Natura 2000 et sur le bassin versant I : Restaurer la qualité des eaux souterraines et superficielles K : Restaurer et maintenir le fonctionnement des corridors biologiques transversaux
ZSC FR2600968	10 : Assurer la cohérence de l'ensemble des programmes et politiques publiques existants sur le site 6 : Restaurer la qualité de l'eau 1 : Assurer la continuité écologique de la Loire, de l'Allier et de leurs affluents 8 : Gérer la fréquentation sur le site
ZSC FR2600969	-
ZPS FR2610004	G : Améliorer la cohérence des politiques publiques et l'articulation des outils de gestion s'appliquant sur à l'axe Loire/Allier

INDICATEURS

**Cohérence des actions du Plan Loire Grandeur Nature : En cours**

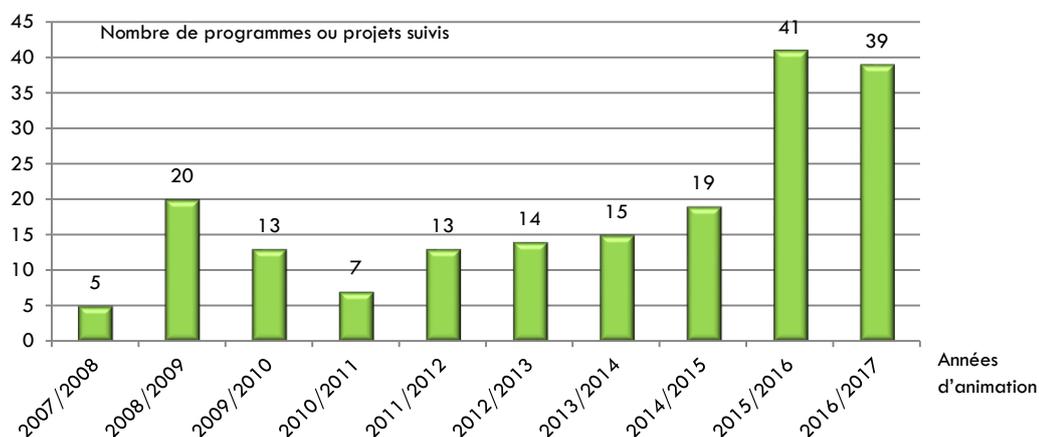
- Absence d'indicateurs

**Liste type de projets susceptibles d'avoir un impact (hors soumis à évaluation d'incidence) : Non commencée – non nécessaire**

- Absence d'indicateurs / Construction et application en cours de mise en œuvre des docobs des listes de projets soumis à évaluation des incidences et qui répondent au besoin exprimé dans les mesures

**Suivi des projets sur le site (préconisation, sensibilisation...) : Réalisée**

- Nombre de programmes et projets suivis (soumis ou non à évaluation des incidences Natura 2000) :



Évaluation de la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 de l'axe Loire / Allier 2018

Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire et Bourgogne

**Collaboration avec la Réserve naturelle du Val de Loire : Réalisée**

- Nombre de projets suivis ou montés en partenariat : 26
- Participation le plus souvent possible aux comités de gestion de la Réserve naturelle du Val de Loire et au comité de pilotage des sites Natura 2000.

**Partenariat pour les données eaux : Non commencée**

- Nombre de données transmises : 0

**Dispositifs rendant visibles les lignes électrique pour oiseaux (mesure ZSC) : Non commencée**

- Nombre de lignes équipées : 0

**Limiter la mise en culture de prairies : En cours**

- Nombre de projets / surfaces devant être retournées et ne l'ayant pas été : 4 projets / 348 ha

**Limiter l'extension urbaine et les constructions sur le site : Réalisée**

- Nombre d'élaborations de documents d'urbanisme suivies : 2

**Aménagement des infrastructures existantes pour permettre le passage des poissons migrateurs (accompagnement des travaux) : Terminée**

- Nombre de projets suivis : 3

**Rappel de la réglementation en matière de fréquentation du site : Réalisée**

- Absence d'indicateurs

**ANALYSE DES INDICATEURS**

L'accompagnement des porteurs de projets soumis ou non à évaluation des incidences s'est intensifié depuis le lancement de l'animation. Plusieurs hypothèses peuvent venir expliquer cette situation : augmentation du nombre de projets soumis à évaluation des incidences, meilleure connaissance du dispositif par les acteurs du territoire, meilleures connaissances des contacts à prendre pour obtenir les informations / l'aide nécessaire au remplissage du formulaire. Le fait que les sites Natura 2000 fassent l'objet d'une animation depuis maintenant dix ans avec un travail centré sur la concertation, le dialogue et une meilleure connaissance des porteurs de projets peut également constituer une hypothèse expliquant le nombre élevé de projets suivis et de sollicitations. La collaboration avec la Réserve naturelle du Val de Loire semble bien en place pour accompagner conjointement les différents projets, qu'ils soient en lien ou non avec la gestion des espaces naturels. Le fait que les services soient dans les mêmes locaux et appartiennent aux mêmes structures semble un facteur facilitant les échanges d'information.

D'autres mesures sont également totalement ou partiellement réalisées via l'accompagnement des porteurs de projets :

- Limitation de l'extension urbaine et des constructions sur le site via l'accompagnement de projets de Plans locaux d'urbanismes (PLU) : suivi des projets en fonction de leur construction,
- Limitation de la mise en culture des prairies via le dispositif d'évaluation des incidences, l'accompagnement des porteurs de projets et la mise en place du dispositif de prairies sensibles (cette dernière a joué un rôle dans l'un des projets malgré l'absence de concertation et le manque d'information dans sa mise en place au niveau national) : sur les quatre projets suivis, deux porteurs ont préféré maintenir leurs prairies avec un engagement en MAEC (46 ha), un a finalement renoncé au retournement bien que la demande ait été acceptée par les

services instructeurs (100 ha), un seul a vu sa demande refusée au vue de l'ampleur et des impacts qui auraient été engendrés (202 ha),

- Aménagement des infrastructures existantes pour permettre le passage des poissons migrateurs : l'ensemble des infrastructures problématiques pour le passage des poissons migrateurs sur les sites Natura 2000 sont aujourd'hui aménagées,
- Cohérence des actions du Plan Loire Grandeur Nature : effective indirectement du fait du travail du Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire sur cette thématique en parallèle de sa fonction de co-animateur.

En parallèle on constate que les mesures pour lesquelles les animateurs et animatrices n'ont pas suivi de projets existants ou n'ont pas été sollicités par ailleurs n'ont pas été mises en place (rappel de la réglementation en matière de fréquentation du site, partenariat pour les données eau, etc.). Ainsi on peut se demander si cela vient d'un manque de temps que la structure animatrice peut consacrer à ces mesures en parallèle du travail déjà effectué ou si son rôle ne doit pas simplement se résumer à accompagner / participer aux projets qui sont portés par d'autres structures, par exemple l'Agence Française de la Biodiversité et l'Office nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage pour les aspects réglementaires sur la fréquentation du site. Par ailleurs, certaines actions, comme celles liées aux données sur la qualité de l'eau sont déjà suivies par d'autres organismes, posant alors la question de la pertinence d'y mobiliser des moyens d'animation dans un contexte où les actions à mener sur cette problématique doivent nécessairement se réfléchir à l'échelle du bassin versant, laquelle dépasse donc largement les capacités d'actions de Natura 2000, même si elle est traitée indirectement lors de la mise en œuvre d'autres mesures (par exemple l'absence de produits phytosanitaires dans les cahiers des charges des Mesures agro-environnementales, ou les préconisations liées à la limitation des risques de pollutions lors du suivi des projets sur les sites).

L'action liée à la visibilité des lignes électriques se réfléchit plutôt en termes de partenariat avec RTE et Enedis, structures gestionnaires des lignes qui traversent les sites Natura 2000. Ainsi des échanges en ce sens pourraient avoir lieu lors du suivi de projets de remplacement ou d'installation de nouvelles lignes, mais on peut alors se demander si cela nécessite une mesure spécifique, ou aboutir à un programme d'équipement progressif des lignes selon les faisabilités techniques et les capacités budgétaires de RTE.

#### NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES

1 terminée, 4 réalisées, 2 en cours, 3 non commencées

*Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée*

#### TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS

- Veille générale des projets tout au long de l'année : 102 jours / 42 746 €, soit 11 jours/an et 4 749 €/an
- Appui technique aux administrations lors de l'instruction des dossiers : 24 jours / 11 830 €, soit 3 jours/an et 1 314 €/an
- Participation aux réunions diverses : 46 jours / 22 6089 €, soit 5 jours/an et 2 512 €/an

**TOTAL : 173 jours / 77 184 €**

**MOYENNE : 19 jours par an / 8 576 € par an**

#### SUITES À DONNER

Évolution et rassemblement de ces mesures vers des mesures d'accompagnement des projets sur ou à proximité du site qui concernent la préservation du patrimoine naturel, et accompagnement des projets soumis ou non à évaluation des incidences. La reconduction des actions traitant de la visibilité des lignes électriques pour l'avifaune devra être discutée avec les interlocuteurs de RTE et Enedis pour en évaluer la faisabilité et, le cas échéant, les modalités de mise en œuvre.

<b>GROUPE DE MESURES : INFORMATION DES ACTEURS ET USAGERS SUR LES SITES NATURA 2000 ET UTILISATION DE DIFFÉRENTS SUPPORTS DE COMMUNICATION</b>	<b>ANIMATION</b>
--	------------------

**OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS**

ZSC FR2400522	10 : Information et communication sur le site et en dehors 9 : Gérer la fréquentation sur le site
ZSC FR2600965	L : Informer et communiquer sur site et hors site J : Gérer la fréquentation, conserver et mettre en place des zones de tranquillité
ZSC FR2600968	7 : Préserver la qualité générale du site et des équilibres écologiques et paysagers 8 : Gérer la fréquentation du site
ZSC FR2600969	-
ZPS FR2610004	H : Communiquer, sensibiliser le public et gérer la fréquentation

**INDICATEURS**

**Information et sensibilisation des acteurs et usagers des sites Natura 2000 : Réalisée**

- Nombre de réunions d'informations, débats, rencontres et participation :

Type de rencontre organisée	Acteurs visés	Nombre de rencontres / Nombre de participants ou structures
Réunion d'information sectorielle	Élus des communes et habitants	5 rencontres – 99 participants
Intervention dans les conseils municipaux et rencontre des élus	Élus des communes	Intervention dans 14 conseils municipaux et 11 rencontres – 18 communes concernées
Réunion d'information, maîtrise d'ouvrage et présidence du comité de pilotage	Élus	2 réunions – 51 participants
Séminaire	Élus	1 séminaire – 27 élus participants et 24 collectivités représentées
Rencontre sur le terrain, en salle ou informelle	Tous acteurs hors élus	35 rencontres – 30 acteurs rencontrés
Chantier participatif	Élus, habitants, riverains	1 chantier – nombre de participants non quantifié

- Nombre d'outils produits et diffusion :

Type d'outil produit	Acteurs visés	Quantité diffusée
Plaquette d'information	Tous acteurs	6000 exemplaires
Gazette Natura 2000	Tous acteurs	4 numéros – 6000 exemplaires
Site internet dédié	Tous acteurs	-
Courrier d'information	Élus	50 courriers envoyés
Affiche sur les évaluations d'incidence	Élus en priorité / tous acteurs	27 exemplaires

**Mise en place d'une information régulière concernant l'avancement de l'application des documents d'objectifs : Réalisée**

- Nombre de comités de pilotage, participation moyenne, pourcentage de structures membres représentées : 8 comités de pilotage – participation moyenne : 40 participants et 37 structures représentées (sur 140 membres) – 26% de structures représentées en moyenne
- Nombre de rapports d'activité rédigés : 10
- Nombre d'articles diffusés selon le type de support : 27 articles dans la presse locale, 2 communiqués de presse, 4 articles dans les journaux des Conservatoires ou de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 1 participation pour la rédaction d'une brochure nationale sur Natura 2000

**Présentation des sites Natura 2000 dans les différents documents à destination des touristes : En**

## COURS

- Nombre d'articles édités : 1

### Création d'un site internet : Réalisée

- Création du site et fréquentation : site créé, fréquentation non quantifiable

### Harmonisation du message des différentes structures en charge de la gestion d'espaces naturels :

#### En cours

- Nombre de réunions organisées entre les structures : 1 réunion

### Réalisation d'un dossier de presse en début d'animation : En cours

### Conception et installation de panneaux d'information en des points stratégiques du site : En cours

- Nombre de panneaux réalisés et installés : 0

### Réalisation d'un dépliant de rappel de la réglementation en vigueur et de recommandations pour la préservation des habitats naturels fragiles : Non commencée

- Réalisation du dépliant et nombre d'exemplaires : Non réalisé

### Réalisation d'un dépliant de rappel de la réglementation en vigueur et de recommandations thématiques sur les oiseaux des grèves : Non commencée

- Réalisation du dépliant et nombre d'exemplaires : Non réalisé

## ANALYSE DES INDICATEURS

L'information et la communication auprès des acteurs et usagers des sites Natura 2000 s'est principalement faite via trois types d'actions :

- Communication directe au cours de réunions, séminaires ou rencontres,
- Comité de pilotage annuel,
- Utilisation de supports de communication papiers ou internet.

La communication directe s'est principalement orientée vers les élus des sites Natura 2000, ce qui peut s'expliquer par le renouvellement d'une partie d'entre eux lors des élections, mais aussi car ils ont une place importante dans le relais de l'information auprès de leurs administrés et peuvent porter/favoriser la mise en place d'actions concrètes. Si d'autres acteurs du territoire ont été rencontrés, il pourrait être envisagé au cours des prochaines années d'optimiser leur information car beaucoup sont également gestionnaires ou interviennent directement dans les milieux naturels, comme par exemple les chasseurs, pêcheurs ou professionnels du tourisme nautique.

Le comité de pilotage demeure également un moment important de la diffusion de l'information sur les actions menées dans le cadre de l'animation. On observe que la participation y reste relativement constante depuis le début de l'animation. Cet élément apparaît comme positif pour un comité qui rassemble des structures diversifiées et dont les actions ne sont pas systématiquement centrées sur les milieux naturels. De même, si la participation à ce type d'instance est souvent assez élevée pendant l'élaboration des documents cadres, elle a souvent tendance à s'essouffler au cours des années d'animation. La diversification des thématiques abordées avec quelques sujets approfondis et les témoignages d'acteurs du territoire sont peut-être en lien avec ce maintien de la fréquentation.

En ce qui concerne la communication auprès de la presse, on observe que l'information de la presse locale au préalable d'événements liés à l'animation aboutit très souvent à la diffusion d'articles, elle devra donc être systématisée avec l'actualisation et l'utilisation du dossier de presse générique. Ce dernier pourra être complété par un communiqué de presse propre à l'événement couvert.

Enfin plusieurs actions liées à la communication n'ont pas été ou très peu mises en œuvre au cours de l'animation, telle que l'harmonisation du message ou la réalisation/diffusion de certains supports de communication comme les plaquettes thématiques ou les panneaux. Il convient cependant de préciser qu'une exposition itinérante sur Natura 2000 sur la Loire est, depuis peu, à disposition des acteurs du territoire.

En conclusion, il serait peut-être judicieux, avant d'investir dans la création de nouveaux moyens de communication, de centrer l'action sur l'optimisation de la diffusion de ceux existants tels que la Gazette Natura 2000 (systématisation de la diffusion, recherche de points fixes de diffusion facilement accessibles au plus grand nombre), le site internet (évolution vers un visuel plus actuel, mises à jours plus régulières, suivi de fréquentation), les panneaux (détermination de sites d'implantation et actualisation du visuel), le développement de partenariats auprès de plus de catégories d'acteurs ou encore l'optimisation de la communication auprès de la presse.

#### NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES

3 réalisées, 4 en cours, 2 non commencées

*Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée*

#### TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS

- Gazette Natura 2000 (création et diffusion : 30 jours / 14 090 €, soit 3 jours/an et 1 174 €/an
- Site internet (création et mise à jour) : 13 jours / 6 351 €, soit 1 jours/an et 705 €/an
- Information des acteurs et usagers : 91 jours / 44 213 €, soit 10 jours/an et 4 912 €/an
- Communication auprès de la presse (dossier de presse, événements, etc) : 6 jours / 2841 €, soit 0,6 jours/an et 316 €/an
- Comités de pilotage : 46 jours / 22 040 €, soit 5/an et 2 449 €/an
- Suivi de la conduite de l'animation (rapports d'activité, etc) : 58 jours / 27 056 €, soit 6 jours/an et 3 006 €/an
- Relation avec les services de l'État : 23 jours / 10 569 €, soit 3 jours/an et 1 174 €/an

**TOTAL : 267 jours / 127 161 €**

**MOYENNE : 30 jours par an / 14 129 € par an**

#### SUITES À DONNER

S'il apparaît nécessaire de supprimer définitivement certaines mesures, d'autres peuvent être concaténées ou sont partiellement ou totalement mises en œuvre via d'autres actions. Ainsi l'information régulière sur l'avancement des docobs peut intégrer, non seulement le comité de pilotage et les rapports d'activités, mais aussi les différents supports de communication (Gazette Natura 2000, site internet à faire évoluer et alimenter, rédaction d'articles dans les supports de communication édités par d'autres structures tels que bulletins municipaux, dépliants à destination des touristes, etc.) et la communication auprès de la presse qui s'orienterait préférentiellement vers un contact au cours d'événements de l'animation avec la transmission de communiqués de presse spécifiques. L'harmonisation du message se met également en place via cette action d'information régulière sur l'avancement des docobs. Par ailleurs, le relationnel avec les autres animateurs de sites Natura 2000 en amont et en aval, ainsi qu'avec les gestionnaires de réserves naturelles est déjà en place ou en constante amélioration, et va ainsi dans le sens d'une harmonisation des messages. Les supports

existants de panneaux d'information pourront être utilisés avec de nouveaux visuels après avoir trouvé des emplacements adéquats. De même, la réalisation de dépliants sur la réglementation pourra être supprimée à la faveur d'une optimisation de la diffusion des supports de communication déjà existants.

L'action d'information et de sensibilisation des acteurs et usagers des sites Natura 2000 apparaît comme indispensable et devra donc, à ce titre, être maintenue en gardant le relationnel auprès des élus et en étendant ce travail à d'autres acteurs présents sur les sites.

GROUPE DE MESURES : SUIVI DES DOCUMENTS D'OBJECTIFS		ANIMATION
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	13 : Évaluation de l'état du site Natura 2000 au bout de la période de 6 ans d'application du document d'objectifs	
ZSC FR2600965	O : Évaluer l'état du site Natura 2000 au terme de la période de 6 ans M : Assurer la cohérence des différents programmes de gestion existants et mettre en cohérence les politiques publiques et d'aides sur le site Natura 2000 et sur le bassin versant	
ZSC FR2600968	-	
ZSC FR2600969	-	
ZPS FR2610004	I : Suivi et évaluation du Docob	
INDICATEURS		
<p><b>Tableau de suivi des docobs : En cours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplissage de Sudoco : Partiel</li> </ul> <p><b>État des lieux du site après les six années d'animation : Non commencée – non réalisable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Carte d'évolution des habitats : non réalisée</li> </ul> <p><b>Mise en cohérence des objectifs et mesures de gestion établis sur les sites Natura 2000 : Terminée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de documents de mise en cohérence des objectifs et mesures de gestion : Réalisé en 2007 avec quatre mesures réactualisées (cohérence des coûts) et étendues aux quatre Zone Spéciales de Conservation, et en 2011 pour les mesures de contrats Natura 2000 forestiers et ni agricoles-ni forestiers pour homogénéisation et adaptation au Plan de Développement Rural Hexagonal 2007-2013</li> </ul>		
ANALYSE DES INDICATEURS		
<p>La présence de quatre puis cinq docobs aux mesures souvent disparates rend leur suivi particulièrement complexe et fastidieux. Cependant on observe qu'il a été réalisé ponctuellement lorsque la mise en place de mesures de gestion (contrats Natura 2000 notamment) le rendait indispensable. La simplification du panel de mesures avec par exemple des mesures communes à l'ensemble des sites Natura 2000 apparaît donc comme un préalable essentiel pour rendre le suivi des docobs réalisable et simplifier le remplissage du nouveau logiciel SIN2 qui remplace Sudoco. Par ailleurs, la production d'une carte d'évolution des habitats pourrait être intéressante pour déterminer l'évolution globale de la surface d'un type de milieux donné, les prairies par exemple. Cependant elle n'apporte pas d'informations complémentaires à cette seule donnée chiffrée et n'est pas réalisable tant en termes de temps d'animation car elle amputerait trop d'autres actions indispensables, qu'en termes de budgets si elle devait être réalisée en sous-traitance. Ces éléments cumulés expliquent pourquoi cette action n'a pas été réalisée et permettent de douter de sa pertinence. Il semble donc préférable d'y substituer des suivis d'évaluation de l'état de conservation des habitats, méthodes statistiques qui ont l'avantage d'être plus fines, plus réalistes d'un point de vue budgétaire et qui apportent des informations complémentaires sur les habitats visés.</p>		
NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES		
<p>1 terminée, 1 en cours, 1 non commencée</p> <p><i>Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée</i></p>		

#### TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS

- Suivi de l'évolution du site, bilan des actions menées, de leur pertinence : 6 jours / 3 413 €, soit 0.7 jours/an et 349 €/an
- Évaluation de la mise en œuvre des docobs (en cours d'animation, hors présente étude) : 21 jours / 9 988 €, soit 2 jours/an et 1 110 €/an
- Mise en cohérence des objectifs et mesures de gestion : 36 jours / 17 667 €, soit 4 jours /an et 1 963 €/an

**TOTAL : 63 jours / 31 068 €**

**MOYENNE : 7 jours par an / 3 452 € par an**

#### SUITES À DONNER

La mesure liée à l'état des lieux du site après six années d'animation, bien qu'elle soit pertinente en termes de suivis, n'est pas réalisable à l'échelle des sites Natura 2000, aussi il conviendra de la supprimer lors de l'actualisation des docobs. Cependant des suivis spécifiques sur certains habitats d'intérêt communautaire, par exemple les pelouses, compenseraient cette absence et apporteraient, de surcroît, une plus grande quantité d'informations qu'une cartographie, notamment sur la structuration et l'état de conservation des habitats.

Les travaux de réactualisation des docobs qui feront suite à la présente évaluation viseront notamment à la mise en cohérence des objectifs et mesures de gestion établis entre les sites Natura 2000, cette mesure n'aura donc plus lieu d'être dans le nouveau docob.

Seule la mesure de mise en place d'un tableau de bord et de suivi, analyse des mesures et de leurs taux de réalisation pourra être maintenue, avec un bilan approfondit tous les trois ans, en l'adaptant toutefois au remplissage du nouvel outil SIN2, base de données qui vise justement à suivre la mise en œuvre des docobs au niveau national et qui servira de support à l'État français pour en faire retour auprès de l'Union européenne.

GROUPE DE MESURES : MAÎTRISE FONCIÈRE ET CONVENTION DE GESTION		ANIMATION
OBJECTIFS ASSOCIÉS DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	14 : Mise en place d'une stratégie d'acquisition de parcelles sur le site	
ZSC FR2600965	P : Mise en place d'une stratégie foncière cohérente sur le site Natura 2000	
ZSC FR2600968	5 : Maintenir une dynamique fluviale active et garantir à la Loire et à l'Allier un espace de liberté	
ZSC FR2600969	-	
ZPS FR2610004	-	
INDICATEURS		
<b>Identification des parcelles pour lesquelles la maîtrise d'usage est nécessaire : Non commencée</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sites, surfaces identifiés : 0</li> </ul>		
<b>Mise en place de convention de gestion avec les propriétaires : Non commencée</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sites, surfaces conventionnées : 0</li> </ul>		
<b>Procédures d'acquisition : Non commencée</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sites, surfaces acquises : 0</li> </ul>		
<b>Maîtrise foncière des terres érodables et zones de dynamisme majeur : Non commencée</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Surface en maîtrise foncière : 0</li> <li>- Surface acquise : 0</li> </ul>		
ANALYSE DES INDICATEURS		
<p>Bien qu'aucune mesure de ce groupe n'ait été mise en œuvre au cours de l'animation des sites Natura 2000, il convient de préciser que les organismes locaux susceptibles d'effectuer de la maîtrise foncière sont déjà actifs sur le territoire et travaillent directement avec les propriétaires privés, les collectivités mais aussi le plus souvent avec l'État qui est gestionnaire du Domaine public fluvial. Bien qu'il n'y ait pas eu de démarches actifs, l'animation Natura 2000 peut faciliter ces positionnements dans le sens où elle peut apporter une connaissance de parties du territoire sur laquelle la démarche est judicieuse et adaptée aux enjeux, ainsi qu'une connaissance des propriétaires rencontrés dans le cadre de l'animation.</p>		
NIVEAU DES MISES EN ŒUVRE DES MESURES		
4 non commencées		
<i>Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée</i>		
TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS		
0		
SUITES À DONNER		
<p>Le territoire des sites Natura 2000 de l'axe Loire / Allier fait déjà l'objet de prospections et maîtrises foncières réalisées par des structures dont cela fait partie des compétences : Conseils départementaux, Établissement public Loire, Conservatoires d'espaces naturels, etc. Ainsi on peut se demander si ce travail est réellement du ressort de l'animation Natura 2000. Il devrait donc être orienté sur des enjeux spécifiques de conservation, tels que le travail sur les zones d'érosion, mais en</p>		

gardant à l'esprit qu'une étude foncière menée dans le cadre de l'animation doit avoir pour premier objectif la contractualisation avec le propriétaire actuel. Cependant si ce dernier n'est pas en capacité de réaliser la gestion nécessaire et souhaite déléguer ou se séparer de ses parcelles, l'animation Natura 2000 pourra avoir un rôle de relai auprès des structures réalisant de la maîtrise d'usage ou foncière.

#### 4.1.2. Catégorie « Connaissance »

GROUPE DE MESURES : SUIVI DE L'AVIFAUNE		CONNAISSANCE
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	-	
ZSC FR2600965	N : Améliorer la connaissance du site	
ZSC FR2600968	-	
ZSC FR2600969	-	
ZPS FR2610004	I : Suivi et évaluation du Docob	
INDICATEURS		
<b>Réalisation des études</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grand Cormoran (FR2600965) : <b>Non commencée</b></li> <li>- Sternes naine et pierregarin (FR2600965 et FR2610004) : <b>Réalisée</b></li> <li>- Œdicnème criard (FR2600965 et FR2610004) : <b>Réalisée</b></li> <li>- Milan royal et Balbuzard pêcheur (FR2610004) : <b>Non commencée</b></li> <li>- Cigognes blanche et noire, Pie grièche écorcheur (FR2610004) : <b>Non commencée</b></li> <li>- Grande aigrette et Grue cendrée (FR2610004) : <b>Non commencée</b></li> <li>- Bilan ornithologique (FR2600965 et FR2610004) : <b>Non commencée</b></li> <li>- Recensement des points noirs (FR2610004) : <b>Non commencée</b></li> </ul>		
<b>Évaluation des docobs : En cours</b>		
ANALYSE DES INDICATEURS		
<p>Sur les huit mesures planifiant un suivi ou une étude ponctuelle pour une meilleure connaissance de l'avifaune sur les sites Natura 2000 concernés, seules deux ont été mises en œuvre au cours de cette première période d'animation. Elles concernent les Sternes (naine et pierregarin) et l'Œdicnème criard, espèces nicheuses des grèves identifiées comme l'un des enjeux avifaunistique majeur des sites.</p> <p>En complément de l'observatoire de l'avifaune du bassin de la Loire (2002-2006), concentré ensuite sur les espèces nicheuses des grèves (2011-2013), coordonné à l'échelle du bassin dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, une étude a été menée par SOBA Nature Nièvre en 2011 (actuelle Ligue pour la protection des oiseaux 58) sur l'ensemble de la ZPS. La délimitation des îlots interdits d'accès annuellement dans le cadre de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) Sternes sur l'ensemble du linéaire Loire/Allier entre la Nièvre et le Cher, marque au printemps 2016, le début de prospections annuelles (nombre d'espèces volantes et nicheuses par site). Les données sur l'Œdicnème criard ne résultent par contre que de l'étude de 2011 et ne permettent pas avec l'arrêt de l'observatoire, d'assurer un suivi de la reproduction de l'espèce sur le site. Les autres espèces et les « points noirs » n'ont pas été étudiés dans le cadre de Natura 2000 mais des inventaires ciblés ou des suivis plus larges sont menés par ailleurs (cf. précisions).</p>		
NIVEAU DE MISES EN ŒUVRE DES MESURES		
2 réalisées, 1 en cours, 6 non commencées		
<p><i>Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée</i></p>		
TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des connaissances d'espèces d'oiseaux à fort enjeu patrimonial : 10 jours / 4090 €, soit 1 jours/an et 454 €/an</li> </ul>		

- Études des populations de Sterne naine, Sterne pierregarin et Œdicnème criard : 5 497 € (prestation)
- APPB Sternes (inventaires des zones de nidification – 3 années) : 15 jours / 7 200 €, soit 2 jours/an et 800 €/an + 4 498 € (prestation inventaire)

**TOTAL : 25 jours / 11 290 € - 9 995 € (prestation)**

**MOYENNE (hors prestations) : 3 jours par an / 1 254 €/an**

#### SUITES À DONNER

Poursuivre les prospections annuelles pour la mise en place de l'APPB Sterne sur les sites de nidification avérés et potentiels, ce qui permet par ailleurs d'obtenir un suivi fin des populations de Sternes naine et pierregarin à l'échelle des sites.

Un travail de collecte et d'analyse des données disponibles auprès de toutes les structures compétentes, peut constituer une mesure à part entière, afin d'élaborer une base de données naturaliste propre aux sites Natura 2000 de l'axe Loire / Allier. Elle sera le préalable au choix des espèces nécessitant des études ciblées en fonction des enjeux, redéfinis au regard des connaissances actualisées. Une étude plus fine concernant les risques de dérangement pourrait accompagner cette mesure en fonction des cas et des espèces.

#### COMMENTAIRE / PRECISIONS

Le Plan Loire Grandeur Nature a permis d'instaurer un observatoire de l'avifaune mutualisant les données de nombreux acteurs à l'échelle du bassin. Faute de moyens financiers, cet outil qui est apparu indispensable pour un travail constructif n'a cependant pas été reconduit après 2014. Sur le tronçon de Loire concerné par les sites Natura 2000 d'autres organismes œuvrent par ailleurs à une meilleure connaissance de l'avifaune (LPO58, LPO18, Société d'histoire naturelle d'Autun, Étude et protection des oiseaux de Bourgogne, Réserve naturelle du Val de Loire, Nature 18, Office nationale des forêts) en menant des études ciblées ou des suivis réguliers de certains groupes.

Des prospections du Balbuzard pêcheur sur la Réserve naturelle du Val de Loire (RNVL) en 2012 par exemple, révèlent que l'espèce utilise préférentiellement cette zone pour la pêche mais ne semble pas s'y reproduire. L'espèce a par ailleurs fait l'objet de deux Plans nationaux d'actions (1999-2003 et 2008-2012), déclinés au niveau régional. Les sites de nidifications sont ainsi bien connus en Bourgogne et Centre Val-de-Loire et ne concernent pas les sites Natura 2000, qui sont néanmoins des secteurs privilégiés pour son alimentation.

Des comptages de Grue cendrée annuels et coordonnés sur l'axe Loire sont réalisés par les différentes associations et structures locales compétentes. Ils permettent de connaître les effectifs hivernants et ceux en migration. Un programme national « Cigogne noire » fédère des actions de suivis, d'étude et de protection de l'espèce à plusieurs échelles. En Bourgogne, un Atlas des oiseaux nicheurs très prochainement publié, apportera également des compléments sur les espèces se reproduisant sur les sites. La connaissance de l'avifaune sur les sites Natura 2000 peut ainsi s'appuyer sur les données d'un réseau d'acteurs très diversifié.

GROUPE DE MESURES : SUIVI DE L'ENTOMOFAUNE		CONNAISSANCE
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	12 : Amélioration générale de la connaissance écologique du site	
ZSC FR2600965	N : Améliorer la connaissance du site	
ZSC FR2600968	9 : Améliorer la connaissance du site	
ZSC FR2600969	OT : Améliorer les connaissances naturalistes	
ZPS FR2610004	-	
INDICATEURS		
<b>Réalisation des études :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Odonates et coléoptères forestiers d'intérêt communautaire (FR2400522) : <b>En cours</b></li> <li>- Suivi du Cuivrée des marais (FR2400522) : <b>Non commencée</b></li> <li>- Compléments sur les populations d'insectes (FR2600965 et FR2600968) : <b>Non commencée</b></li> <li>- Agrion de mercure (FR2600969) : <b>Non commencée</b></li> </ul>		
ANALYSE DES INDICATEURS		
<p>Quasiment aucune des études prévues n'a pu être réalisée sur cette première période d'animation. La connaissance des insectes sur les sites Natura 2000 reste lacunaire, les données récoltées lors de la rédaction des docobs étant relativement anciennes et ces taxons n'ayant pas fait l'objet d'inventaires ciblés dans ce cadre (données de différents organismes, observations ponctuelles lors des cartographies d'habitats).</p> <p>Seul le suivi des Gomphidés ligériens d'intérêt communautaire a été mis en place à partir de 2017/2018.</p>		
NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES		
1 mesure réalisée sur 4		
<i>Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée</i>		
TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des Gomphidés ligériens d'intérêt communautaire : 28 jours / 13 400 €, soit 3 jours/an et 1 489 €/an</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>TOTAL : 28 jours / 13 400 €</b></p> <p style="text-align: center;"><b>MOYENNE : 3 jours par an / 1 489 €/an</b></p>		
SUITES À DONNER		
<p>Reprogrammer des études ciblées sur les espèces patrimoniales pour lesquelles un manque de connaissance est identifié et dont l'état de conservation pourrait tirer bénéfice de la mise en place de mesures adaptées, que cela soit en termes de restauration d'habitat ou de connexion de populations (restauration de corridors).</p> <p>Une étude sur les coléoptères saproxylophages en milieux bocagers et forestiers sera nécessaire afin de servir d'indicateur sur l'état de conservation des forêts alluviales. Cet indicateur pourrait être compilé à l'étude de la caractérisation des forêts alluviales par exemple. Une pré-étude sera nécessaire en amont pour évaluer les coûts, décrire la méthode d'échantillonnage la moins</p>		

chronophage. La méthode d'échantillonnage pourra par exemple s'appuyer sur l'étude de l'état de conservation des forêts alluviales réalisée en 2014.

Le suivi des Gomphidés devra être réalisé de façon cyclique afin d'évaluer la dynamique des populations sur les sites Natura 2000. Cette action prioritaire doit être réalisée sur plusieurs années.

Un suivi spécifique sur les odonates des eaux stagnantes serait nécessaire (Agrion orné) afin d'évaluer les secteurs à enjeux. Ce travail fera suite aux recueils des données existantes auprès des structures partenaires.

Le suivi du Cuivré des marais pourrait quant à lui être intégré à d'autres suivis comme celui de caractérisation des annexes hydrauliques, afin d'optimiser le rapport temps/financement du programme Natura 2000.

#### COMMENTAIRES / PRECISIONS

Les odonates (dont toutes les espèces connues à l'heure actuelle sur les sites) bénéficient d'un plan national d'actions décliné en régions Centre Val-de-Loire et Bourgogne (2013 – 2017). Les connaissances acquises aussi bien en termes de répartition et d'écologie des espèces, que de retours d'expériences de gestion, seront autant d'éléments à valoriser dans le cadre l'actualisation des mesures des docobs. Si cela s'avère pertinent et n'est pas programmé par ailleurs (groupe de travail odonates du Plan Loire, perspectives post-plan régional d'action Odonates), des suivis pourront être engagés sur les populations de Gomphes et d'Agrions répertoriées sur le site. Il serait également pertinent de tenir compte de ces espèces dans un maximum de mesures de gestion pour qu'elles leur soient le plus favorables possible.

Les papillons de jour ont fait l'objet d'un Atlas publié en 2013 pour la région Bourgogne-Franche-Comté, offrant ainsi une connaissance approfondie sur ce territoire. Un plan régional d'actions (2012-2016) en faveur des *Maculinea* a permis de préciser notamment la répartition du Cuivré des marais en région Centre Val-de-Loire. La seule station identifiée dans les docobs (à Herry) sera par ailleurs suivie dans le cadre du Plan de gestion n°3 de la Réserve naturelle du Val de Loire. La recherche (bibliographique ou de terrain) d'autres stations pourrait être à mener par la suite.

Les autres espèces non ciblées par des études mais relevant de la directive Habitats, Faune, Flore (papillons de nuits et coléoptères) mériteront une étude d'approfondissement des connaissances et de leurs déplacements pour restaurer éventuellement les corridors nécessaires à la connexion entre différentes populations.

GROUPE DE MESURES : SUIVI DES MAMMIFÈRES		CONNAISSANCE
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	12 : Amélioration générale de la connaissance écologique du site	
ZSC FR2600965	N : Améliorer la connaissance du site	
ZSC FR2600968	-	
ZSC FR2600969	-	
ZPS FR2610004	-	
INDICATEURS		
<b>Réalisation des études :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconquête de la Loutre (FR2400522) : <b>En cours</b></li> <li>- Inventaires (complémentaires) sur les chauves-souris (FR2400522 et FR2600965) : <b>Non commencée</b></li> </ul>		
ANALYSE DES INDICATEURS		
Aucune des études prévues n'a pu être réalisée sur cette première période d'animation. Il existe néanmoins un certain nombre d'inventaires pour ces espèces, menées via d'autres programmes.		
NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES		
0 mesure réalisée sur 2		
<i>Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée</i>		
TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS		
0		
SUITES À DONNER		
Collecter et synthétiser les données existantes sur les mammifères pour pointer les espèces devant éventuellement faire l'objet d'études complémentaires, ou d'une veille (contact des structures compétentes). La prise en compte d'un diagnostic trame verte sera nécessaire pour évaluer les potentiels freins aux déplacements de certaines espèces. Pour les chiroptères ces études auront pour principal objectif la recherche et/ou hiérarchisation des colonies de mises bas, ainsi que la caractérisation de l'utilisation des corridors par les chiroptères, en fonction du temps possible à y consacrer.		
COMMENTAIRES / PRECISIONS		
Un réseau Mammifères a été créé à l'échelle du bassin de la Loire en 2005 (coordonné par l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature). Ses missions d'acquisition et de valorisation des connaissances se concentrent sur la Loutre et le Castor, ainsi que sur les vertébrés exotiques envahissants. Bien qu'aucune étude sur la Loutre n'ai été menée au titre de l'animation Natura 2000 durant la mise en œuvre des docobs, les prospections effectuées par la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Réserve naturelle du Val de Loire et l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ont cependant été prises en compte dans la présent évaluation. La connaissance de la Loutre et de sa progression sur l'axe Loire/Allier est également à extraire des déclinaisons régionales du Plan national d'actions en faveur de la Loutre (2010-2015) et des inventaires du groupe Loutre Bourgogne. Le suivi de la reconquête de l'espèce sur les sites Natura		

2000 peut donc être affiné à partir d'un grand nombre de données, mais nécessiterait du temps de collecte et de synthèse de l'information à cette échelle.

Il en est de même concernant la connaissance des chauves-souris : un travail de synthèse des différents inventaires existants par ailleurs est à fournir, avant de proposer l'engagement de nouvelles études ou suivis. En Bourgogne, un groupe chiroptères existe depuis de nombreuses années et deux plans régionaux d'actions (1998-2003 et 2011-2015) ont permis d'améliorer les connaissances sur l'écologie et les populations du territoire. Des suivis annuels se poursuivent sur les sites majeurs d'hibernation et de mise bas, comme à Gimouille notamment, et de nombreuses colonies sont encore répertoriées chaque année grâce au SOS chauves-souris. En région Centre-Val de Loire plusieurs acteurs interviennent pour l'étude et la protection des chiroptères : la déclinaison du Plan national d'action a été animée par Indre Nature (2009-2013), un groupe chiroptères, l'Office nationale des forêts et l'ONCFS réalisent des inventaires dans le Cher. Enfin le Muséum d'histoire naturelle de Bourges mène de nombreuses études sur la répartition et l'écologie de ces espèces et a publié notamment un Atlas des chauves-souris du Cher en 2012.

GROUPE DE MESURES : SUIVI DES POISSONS MIGRATEURS		CONNAISSANCE
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	1 2 : Amélioration générale de la connaissance écologique du site 1 : Restaurer la fonctionnalité écologique de la Loire et de l'Allier	
ZSC FR2600965	A : Restaurer la fonctionnalité des habitats piscicoles	
ZSC FR2600968	1 : Assurer la continuité écologique de la Loire, de l'Allier et de leurs affluents	
ZSC FR2600969	-	
ZPS FR2610004	-	
INDICATEURS		
<b>Réalisation des études :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil des données sur les poissons grands migrateurs (FR2400522) : <b>En cours</b></li> <li>- Suivi de l'efficacité des passes à poissons (FR2400522, FR2600965 et FR2600968) : <b>Non commencée</b></li> </ul>		
ANALYSE DES INDICATEURS		
<p>Les contacts avec les structures compétentes n'ont pas été pris au cours de cette première période d'animation. Le temps nécessaire pour le recueil et la synthèse des données à l'échelle des sites Natura 2000 n'a pas été trouvé. Plusieurs réunions sur la franchissabilité du Pont du Guétin à Cuffy et du barrage des Lorrains à Apremont-sur-Allier ont néanmoins eu lieu en 2007, permettant à l'animation de participer aux réflexions sur les aménagements faits ou à prévoir.</p>		
NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES		
1 en cours, 1 non commencée		
<p><i>Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée</i></p>		
TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS		
0		
SUITES À DONNER		
<p>Prévoir un temps d'animation pour le recueil des données (efficacité des dispositifs de franchissement ou comptage des poissons migrateurs) collectées par les différents organismes au niveau des trois ouvrages. Les tendances des effectifs de poissons grands migrateurs transitant ou se reproduisant sur ce tronçon peuvent informer de la nécessité d'une concertation avec les propriétaires-gestionnaires des ouvrages ou les pêcheurs, en concertation avec l'AFB (Agence française de la biodiversité), mais également de travaux de restauration sur des zones de frayères particulières. Cette collecte de données aurait pour objectif la mise en place d'une base de données naturalistes propre aux sites Natura 2000 de l'axe Loire / Allier, ainsi que la localisation des enjeux. Un accompagnement sur le volet réglementaire des acteurs pourrait également être mis en place.</p>		
COMMENTAIRES / PRECISIONS		
<p>Trois ouvrages faisant obstacle à la libre circulation des poissons migrateurs sont suivis régulièrement suite à l'aménagement ou l'amélioration des passes à poissons par VNF (Voies navigables de France) et l'AFB (Agence française de la biodiversité) Centre Val-de-Loire : le seuil de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire (aménagement en 2003), le pont canal du Guétin (amélioration en 2006) et le</p>		

barrage des Lorrains (création en 2008). Même si les migrations ne dépendent pas que de l'aménagement de ces ouvrages, il serait intéressant d'instaurer une veille auprès des structures compétentes (VNF, AFB, Fédérations départementales de pêche) pour suivre l'évolution des populations de grands migrateurs ou au minimum l'efficacité des aménagements.

Par ailleurs une étude sur les sites de reproduction de la Grande Alose entre le Bec d'Allier et Belleville-sur-Loire a été réalisée en 2011 (encadrée par la Réserve naturelle du Val de Loire et la Fédération de pêche). Deux sites de reproduction de l'espèce ont été identifiés sur les sites Natura 2000 à Marseilles-les-Aubigny et Myennes. La prise en compte de cette information dans le cadre de projets pouvant impacter l'espèce et la programmation d'un suivi de la reproduction sur ces sites pourraient être pertinentes.

GROUPE DE MESURES : SUIVI DES AMPHIBIENS ET REPTILES		CONNAISSANCE
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	12 : Amélioration générale de la connaissance écologique du site	
ZSC FR2600965	N : Améliorer la connaissance du site	
ZSC FR2600968	9 : Améliorer la connaissance du site	
ZSC FR2600969	OT : Améliorer les connaissances naturalistes	
ZPS FR2610004	-	
INDICATEURS		
<b>Réalisation des études :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaires batraciens (FR2400522, FR2600965 et FR2600968) : <b>Non commencée</b></li> <li>- Inventaire du Triton crêté et caractérisation de son habitat (FR2600969) : <b>Non commencée</b></li> <li>- Cistude d'Europe (hors docobs, sur FR2600968) : <b>Terminée</b></li> </ul>		
ANALYSE DES INDICATEURS		
<p>Les amphibiens identifiés dans les Docobs comme nécessitant des inventaires complémentaires, n'ont pas pu être étudiés lors de cette première période d'animation.</p> <p>Par ailleurs un nouvel enjeu faunistique a été identifié. La Cistude d'Europe découverte en 2011 sur la commune de Challuy, a fait l'objet d'investigations plus poussées dans le cadre du Plan régional d'actions en Bourgogne. Sa présence confirmée a révélé l'enjeu fort du site FR2600968 pour son maintien en Bourgogne comme pour sa dispersion et la connexion avec les populations de l'Allier. Une étude a donc été réalisée en 2013 dans le cadre de Natura 2000 par la SHNA (Société d'histoire naturelle d'Autun), permettant de préciser la situation de l'espèce sur le site identifié et de définir la gestion conservatoire à mettre en œuvre via Natura 2000.</p>		
NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DE LA MESURE		
1 terminée, 2 non commencées		
<i>Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée</i>		
TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude sur la Cistude d'Europe : 4,38 jours / 2 262 €, soit 0.49 jours/an et 251.33 €/an - 3 150 € (prestation)</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>TOTAL : 4,38 jours / 2 262 € + 3 150 € (prestation)</b></p> <p style="text-align: center;"><b>MOYENNE (hors prestation) : 0,49 jours par an / 251,33 €/an</b></p>		
SUITES À DONNER		
<p>Programmer à nouveau des inventaires des amphibiens si la donnée s'avère insuffisante via les études réalisées par ailleurs, peut être en ciblant plus spécifiquement les espèces les plus patrimoniales (Triton crêté), cette action ciblée sur les mares serait un plus pour programmer et affiner les mesures Natura 2000 à mettre en place. Cette étude pourra être réalisée en même temps que des inventaires des zones humides et annexes hydrauliques.</p> <p>Intégrer l'enjeu lié à la Cistude dans le Docob (Champ de tir à Challuy, Livry...) et prévoir une veille ou un suivi sur les stations identifiées.</p>		

## COMMENTAIRES /PRECISIONS

Un atlas des amphibiens a été publié en Bourgogne en 2012. Basé sur des inventaires lancés en 1998, il donne un bon aperçu de la répartition géographique des espèces et synthétise les données sur leur écologie. Ce même travail est en cours en région Centre-Val de Loire, visant l'édition d'un Atlas des amphibiens et reptiles régional coordonné dans le cadre de l'ORB (Observatoire régional de la biodiversité). Les données issues de ces différents travaux complètent les connaissances partielles des Docobs.

Concernant la Cistude d'Europe, la station étudiée à Challuy ne correspond vraisemblablement pas à une population (1 seul individu mâle suivi par le protocole de Capture-Marquage-Recapture en 2013). Cependant d'autres données ont été collectées auprès des naturalistes de la région dans le cadre d'évaluations des incidences ou grâce au Plan régional d'action Cistude, toutes concernant l'Allier. Le territoire semble avoir un potentiel d'accueil pour l'espèce et peut constituer un couloir de migration entre plusieurs populations. Il semble ainsi important de mieux connaître l'espèce, son écologie et les stations identifiées.

GROUPE DE MESURES : SUIVI DE LA FLORE ET DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE		CONNAISSANCE	
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS			
ZSC FR2400522	12 : Amélioration générale de la connaissance écologique du site		
ZSC FR2600965	G : Conserver l'habitat naturel Chênaie-frênaie-ormiaie		
ZSC FR2600968	9 : Améliorer la connaissance du site		
ZSC FR2600969	-		
ZPS FR2610004	-		
INDICATEURS			
<b>Réalisation des études :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de la Marsilée à quatre feuilles (FR2400522) : <b>Non commencée</b></li> <li>- Caractérisation phytosociologique des pelouses sur sable (FR2400522) : <b>Réalisée</b></li> <li>- Suivi (FR2600968) ou participation à des programmes de recherche sur la forêt alluviale (FR2400522) et l'hybridation du Peuplier noir (FR2600965) : <b>Réalisée</b></li> </ul>			
<b>Évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire :</b>			
Type d'habitat	Méthode d'évaluation	Échantillonnage	Points de suivi
Pelouses ligériennes (6120-1*, 2330-1, 6210-38 et 8230-4)	Test de la méthode élaborée par le Cen Bourgogne, adaptée à partir de celle du Muséum national d'histoire naturelle pour les pelouses calcicoles	21 entités pour un total de 178 ha, réparties sur l'ensemble des sites	44 transects soit environ 3200 m linéaires
Forêts alluviales (91E0*, 91FO)	Protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières, module alluvial simplifié	12 entités pour un total de 380 ha, sur l'ensemble des ZSC exception faite de la Réserve naturelle du Val de Loire	66 placettes avec relevés d'informations sur des cercles de 10 et 20m de rayon + le long de transects de 20 m de long
ANALYSE DES INDICATEURS			
<p>Les études ou implications dans des programmes de recherches, prévues dans les Docobs, n'ont pas été engagées lors de cette première période d'animation. Néanmoins, deux protocoles ont été mis en place sur l'ensemble du périmètre Natura 2000, pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. Ces deux évaluations répondent aux objectifs d'amélioration des connaissances (état initial) sur les habitats de pelouses et forêts alluviales, et participent à l'analyse de l'efficacité des mesures de gestion engagées, le cas échéant.</p>			
NIVEAU DE MISES EN ŒUVRE DES MESURES			
2 réalisées, 1 non commencée			
<i>Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée</i>			
TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de l'État de conservation des pelouses : 45 jours / 20 250 €, soit 5 jours/an et 2 250 €/an</li> <li>- Évaluation de l'état de conservation des habitats : 13 jours / 5 954 €, soit 1 jours/an et 662</li> </ul>			

€/an

- Suivi de l'État de conservation des forêts alluviales d'intérêt communautaire : 46 jours / 22 080 €, 5 jours/an et 2 453 €/an

**TOTAL : 104 jours / 48 284 €**

**MOYENNE : 12 jours par an / 5 365 €/an**

#### SUITES À DONNER

Reprogrammer un suivi des stations à Marsilée à quatre feuilles, seule espèce végétale d'intérêt communautaire connue sur les sites.

Poursuite des suivis de l'état de conservation des pelouses ligériennes et des forêts alluviales.

Faire réaliser une typologie des habitats ligériens spécifiques à ce tronçon de Loire.

Les programmes de recherches existent indépendamment de la politique Natura 2000. Une participation de l'animation resterait à étudier en cas de demande, mais il semble surtout pertinent de prévoir une veille des études réalisées pour pouvoir tenir compte des avancées en émanant.

#### COMMENTAIRES / PRECISIONS

Les quatre stations de Marsilée à quatre feuilles identifiées en 2003 dans le cadre de la rédaction du docob, (entre les communes de Neuvy-le-Barrois et d'Apremont-sur-Allier), ont fait l'objet avec des étangs à proximité, d'observations ultérieures (2005 et 2012, base Flora du Conservatoire botanique national du bassin parisien), confortant l'idée d'une population bien implantée qu'il serait par contre intéressant de suivre dans le cadre de Natura 2000. L'espèce pourrait être à rechercher sur le reste de l'axe Loire/Allier où elle était encore présente en quelques localités à la fin du 19<sup>e</sup> et jusqu'au siècle dernier (Belleville-sur-Loire, Herry, Cours-les-barres, Marzy, Cuffy, Gimouille, Chantenay-saint-Imbert).

Concernant la connaissance des habitats de pelouses au sens phytosociologique, des synthèses ont été faites par J.C. Felzines et J.E. Loiseau entre 2004 et 2011, pour les principaux groupements pelousaires et prairiaux mésoxérophiles de la Loire moyenne (*Thero-Airion*, *Corynephoralia canescentis*, *Koelerio-Phleion*, *Arrhenatheretalia elatioris* et *Agropyretalia intermedio-repentis*). Mais l'axe Loire/Allier mériterait une typologie des associations de pelouses pour avoir un état de l'art précis des groupements présents sur ce tronçon. Les imbrications des différents syntaxons sont souvent complexes et comprendre leurs évolutions respectives permettrait de définir des mesures visant l'amélioration de leur état de conservation et de mieux évaluer celui-ci.

Des programmes de recherche existent sur la forêt alluviale, la dynamique fluviale (Centre national de recherche scientifique - CNRS) et la génétique du Peuplier noir (Institut national de recherche agronomique - INRA). Plusieurs sont déjà accompagnés par la Réserve naturelle du Val de Loire qui est impliquée dans la mise en place des protocoles et offre un site d'étude apprécié.

GROUPE DE MESURES : SUIVI DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES		CONNAISSANCE
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	12 : Amélioration générale de la connaissance écologique du site	
ZSC FR2600965	N : Améliorer la connaissance du site	
ZSC FR2600968	7 : Préserver la qualité générale du site et des équilibres écologiques et paysagers 9 : Améliorer la connaissance du site	
ZSC FR2600969	-	
ZPS FR2610004	-	
INDICATEURS		
<b>Réalisation des études :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille et suivis des espèces exotiques envahissantes (FR2400522, FR2600965, FR2600968) : <b>Non commencée</b></li> <li>- Veille (FR2600968) et qualification de l'impact de certaines espèces animales sur la faune d'intérêt communautaire (FR2400522) : <b>Non commencée</b></li> </ul>		
ANALYSE DES INDICATEURS		
<p>L'animation n'a pas pu consacrer de temps à la veille ou au suivi des espèces exotiques envahissantes. Elle a cependant apporté une attention particulière aux travaux pouvant favoriser la dispersion de ces espèces en proposant des préconisations lors des évaluations d'incidences, comme par exemple pour les travaux sur le pont de Loire à Nevers en 2015. La problématique des espèces invasives est suivie à une échelle plus large et plus adaptée : le bassin versant de la Loire.</p> <p>L'évolution des espèces à l'échelle des sites Natura 2000 est par ailleurs difficile à préciser, les docobs ne contenant peu, voire pas de données localisées et chiffrées (surfaces concernées, importance des populations).</p>		
NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES		
1 en cours, 1 non commencée		
<i>Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée</i>		
TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS		
0		
SUITES À DONNER		
<p>La veille et l'amélioration des connaissances (notamment sur l'écologie des espèces invasives, l'impact sur les espèces indigènes patrimoniales, la gestion) sont programmées à l'échelle du bassin versant de la Loire (Plan Loire grandeur nature 2014-2020), plus adaptée à la problématique des espèces invasives de par le contexte de corridor fluvial. Un point peut être prévu régulièrement avec le groupe de travail « Espèces exotiques envahissantes » permettant de connaître les avancées en termes de connaissance des espèces et de techniques de luttes, sur la base des retours d'expériences d'acteurs variés. Des études ciblées à l'échelle des sites Natura 2000 ne semblent par contre pas justifiées, les connaissances actuelles se développant indépendamment et permettant d'évaluer l'intérêt d'une intervention (régulation, élimination), le cas échéant.</p>		

Une synthèse des données actualisées sur les espèces présentes, avec une évaluation de la taille des populations et des secteurs concernés, pourraient cependant être faite dans le cadre de la rédaction du prochain docob. Cet état des lieux permettrait d'estimer par la suite l'évolution des espèces (au minimum pour un nombre restreint d'espèces cibles).

#### COMMENTAIRES / PRECISIONS

La thématique des espèces « pouvant poser problème », mal définie initialement, n'est pas justifiée dans le cadre du réseau Natura 2000. La notion d'espèce exotique envahissante bien caractérisée recouvre l'ensemble des espèces ayant potentiellement un impact sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire. Le Grand Cormoran notamment, fait l'objet de suivis réguliers centralisés au niveau national depuis 1983 (sur le territoire : comptages des dortoirs par la Ligue pour la protection des oiseaux 58, la Réserve naturelle du Val de Loire, l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage 18) et d'arrêtés préfectoraux autorisant la destruction d'un quota défini d'individus. La régulation de cette espèce est un phénomène densité-dépendant et reste difficilement corrélable aux tirs, les populations se reconstituant à partir des migrateurs d'Europe du nord (L. Marion – Recensements nationaux des Grands Cormorans hivernant en France). La gestion de l'espèce est donc réfléchi à d'autres échelles et sa présence sur le site Natura 2000 n'est pas problématique comme sur les élevages piscicoles.

Des études sont également réalisées par ailleurs, visant à évaluer l'impact des espèces animales et végétales sur les milieux ou les espèces autochtones. Le régime alimentaire du Silure glane en Loire est par exemple étudié par le Muséum d'histoire naturelle d'Orléans en partenariat avec les universités de Tours et de Liège. Ces programmes de recherche se multiplient et permettront de mieux cerner la menace constituée par ces espèces.

GROUPE DE MESURES : SUIVI DE LA DYNAMIQUE FLUVIALE ET DE LA QUALITÉ DE L'EAU		CONNAISSANCE
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	8 : Restauration de la qualité des eaux souterraines et superficielles sur le site 7 : Restaurer la dynamique fluviale et garantir à la Loire et à l'Allier un espace de liberté 2 : Restaurer la qualité des zones humides en dehors du lit apparent sur le site	
ZSC FR2600965	I : Restaurer la qualité des eaux souterraines et superficielles H : Favoriser la dynamique fluviale et garantir un espace de liberté au fleuve N : Améliorer la connaissance du site C : Réhabiliter les gravières	
ZSC FR2600968	5 : Maintenir une dynamique fluviale active et garantir à la Loire et à l'Allier un espace de liberté 9 : Améliorer la connaissance du site 6 : Restaurer la qualité de l'eau	
ZSC FR2600969	-	
ZPS FR2610004	-	
INDICATEURS		
<b>Centralisation des données eaux : En cours - annulée</b>		
- Nombre de paramètres centralisés, nombre d'années de centralisation des données : 1 année		
<b>Proposition d'adaptations pertinentes du réseau des mesures : Non commencée</b>		
- Nombre de paramètres modifiés ou ajoutés : 0		
<b>Recensement des tronçons des berges potentiellement érodables : En cours – non poursuivie</b>		
- Nombre de secteurs identifiés et de mètres linéaires identifiés : 0		
<b>Mise en œuvre de protocoles Loire Nature (suivi de l'érosion des berges) : Non commencée</b>		
- Nombre d'encoches d'érosion suivies : 0		
<b>Diagnostic approfondi et restauration de gravières : En cours</b>		
- Nombre de gravières diagnostiquées : 0		
- Nombre de projets suivis concernant une gravière : 1		
<b>Veille concernant les étangs et plans d'eau : Non commencée</b>		
- Nombre d'étangs et plans d'eau identifiés : 0		
<b>Autres démarches partenariales liées à la thématique : En cours</b>		
Nombre de projets suivis : 8		
<b>Suivi de la morphologie fluviale : Non commencée</b>		
- Existence d'une synthèse des données		

## ANALYSE DES INDICATEURS

Malgré le niveau de priorité élevé attribué dans les docobs à certaines mesures de cette thématique (par exemple l'actualisation du recensement des tronçons de berges potentiellement érodables), peu d'entre elles ont pu être mises en œuvre depuis le début de l'animation.

L'action sur la centralisation des données « eau » a été initiée sur la tranche d'animation 2009/2010. Elle a cependant été annulée en accord avec les services de l'État du fait de la création, alors prochaine, d'un observatoire de la qualité de l'eau à l'échelle du bassin de la Loire. Ainsi l'animation a pu s'orienter sur des actions qui n'étaient pas prise en charge par d'autres structures et plus en lien avec les problématiques fondamentales de Natura 2000. Ces réflexions ont également aboutit à l'arrêt de la participation à la commission départementale de l'eau.

Par ailleurs, des éléments de travail ont été menés au cas par cas en fonction des différents projets, répondant indirectement aux enjeux / objectifs qui justifient ces actions.

## NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES

5 en cours, 5 non commencées

*Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée*

## TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS

- Synthèse des données eau : 4 jours / 1 784 €, soit 0,5 jours/an et 198 €/an
- Les temps et coûts d'animation de suivis de projet de toutes natures (soumis ou non à évaluation des incidences) sont détaillés dans la fiche « Information des maîtres d'ouvrage et services instructeurs concernant les sites Natura 2000 / Cohérence des objectifs entre les différents programmes »

**TOTAL : 4 jours / 1 784 €**

**MOYENNE : 0,5 jours par an / 198 € par an**

## SUITES À DONNER

Les évolutions / création d'organismes en charge du suivi de la qualité de l'eau apportent les informations nécessaires sur ce volet et impliquent qui ne semble plus nécessaire de maintenir ces actions dans le cadre de l'animation Natura 2000, sans toutefois se départir de se tenir informés de résultats obtenus afin de les prendre en compte dans le suivi de projets (soumis à évaluation d'incidence Natura 2000 par exemple) pour lesquels cette thématique entre en ligne de compte.

On peut également s'interroger sur la pertinence des actions sur la réhabilitation des gravières. En effet les évolutions de la réglementation pourraient avoir répondu, du moins partiellement, à cette problématique. Ainsi on peut se demander si cette action, difficile à mettre en place de surcroît et très chronophage si on souhaite la mener pleinement, doit apparaître en tant que telle dans les docobs. Cela ne dispense toutefois pas de suivre au cas par cas les projets de réhabilitations qui pourraient avoir lieu au cours des prochaines années, via les évaluation d'incidence Natura 2000, la veille réglementaire ou l'assistance aux services de l'État pour l'instruction des dossiers réglementaires.

En parallèle, les actions qui traitent de la dynamique fluviale et des zones d'érosion n'ont pas été traitées alors que le niveau de priorité est, à juste titre, considéré comme élevé dans certains docobs. Ainsi elles pourraient être rassemblées en une seule mesure et s'orienter sur le recensement des zones d'érosion majeures (qui peuvent nécessiter un accompagnement des acteurs du territoire concernés) et des protections contre les inondations devenues inutiles aujourd'hui mais qui peuvent entraver la

dynamique fluviale. Ce dernier point pourrait être abordé en lien avec les services subdivision Loire et Police de l'eau de la DDT58 (Direction départementale des territoires).

GROUPE DE MESURES : SUIVI DES TRAVAUX		CONNAISSANCE	
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS			
ZSC FR2400522	12 : Amélioration générale de la connaissance écologique du site		
ZSC FR2600965	D : Maintenir et restaurer les espaces de pelouses et prairies et les capacités d'accueil des espèces E : Réhabiliter les friches post-culturelles		
ZSC FR2600968	-		
ZSC FR2600969	-		
ZPS FR2610004	-		
INDICATEURS			
<b>Réalisation des études :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de la végétation après travaux (FR2400522 et FR2600965 spécifiquement pour les travaux de hersage des pelouses et de débroussaillage) : <b>Réalisée</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sur tous les sites dans le cadre d'un bilan des MAE (2009-2011) et du bilan écologique de chaque contrat Natura 2000</li> </ul> </li> <li>- Suivi des modes de gestion pour la réhabilitation des friches (FR2600965) : <b>Non commencée - non réalisable</b></li> </ul>			
<b>Nombre de suivis/échantillonnage :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan qualitatif des MAE 2009-2011 sur l'ensemble de l'axe Loire-Allier : Terminée <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une campagne de suivi en juillet 2013</li> </ul> </li> </ul>			
		<b>Surfaces prospectées (ha)</b>	<b>Pourcentage des engagements 2009-2011</b>
<b>Prairies</b> (PP2, PF2 et PM2 : adaptation des pratiques de pâturage, fauche ou gestion mixte)		150,36	13%
<b>Pelouses</b> (PO1 et PE2 : gestion pastorale pour l'entretien ou restauration de pelouses)		97,02	100%
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivis intermédiaires et bilan des contrats Natura 2000 : <b>Terminée</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 26 suivis réalisés entre 2011 et 2016, en moyenne 2 par contrat (un suivi intermédiaire et un bilan en fin de contrat)</li> </ul> </li> </ul>			
<b>Type de mesure</b>	<b>Nombre de contrats concernés</b>	<b>Surfaces (ha)</b>	<b>Nombre de suivis</b>
Gestion par la fauche des prairies et pelouses	10	63,08	20
Gestion pastorale des prairies et pelouses	1	34,10	3
Débroussaillage	9	33,46	19
Ouverture lourde	6	17,58	11
Restauration de pelouses	2	1,66	2
Régulation d'espèces invasives	1	3,29	3
ANALYSE DES INDICATEURS			
Le suivi de la gestion menée sur les parcelles contractualisées dans le cadre de Natura 2000, aussi bien via des mesures agro-environnementales que des contrats Natura 2000, a permis d'évaluer			

l'impact des actions menées (gestion courante des parcelles agricoles, travaux ponctuels) sur les milieux et les espèces, avec une attention particulière pour ceux des directives. Ces suivis ont été menés de manière systématique pour les contrats Natura 2000 et lors d'un bilan des MAE (Mesures agro-environnementales) contractualisées entre 2009 et 2011 sur le territoire. Ils fournissent un bilan relativement complet pour les différents modes de gestion ou de restauration des pelouses ligériennes (100% des MAE « pelouses » entre 2009 et 2011 et tous les travaux entrepris avec les contrats Natura 2000), à mettre en parallèle de l'évaluation de l'état de conservation de ces habitats. Concernant les prairies, constituant rarement des habitats d'intérêt communautaire, mais habitats d'espèces d'intérêt communautaire, le suivi de la gestion engagée reste à affiner (échantillonnage faible dans le cadre du bilan des MAE) par la mise en place d'indicateurs d'espèces indicatrices de la fonctionnalité des milieux.

#### NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES

2 terminées, 1 réalisée, 1 non commencée (non réalisable)

*Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée*

#### TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS

- Synthèse qualitative des mesures agro-environnementales : 25 jours / 12 043 €, soit 3 jours/an et 1 338 €/an
- Suivi scientifique des contrats Natura 2000 (en cours et bilan de fin de contrat) : 64 jours / 29 840 €, soit 7 jours/an et 3 316 €/an

**TOTAL : 89 jours / 41 883 €**

**MOYENNE : 10 jours par an / 4 654 € par an**

#### SUITES À DONNER

Poursuivre les suivis des travaux menés dans le cadre des contrats Natura 2000 selon le protocole établi, celui-ci pouvant être amélioré (positionnement systématique des placettes de suivi avant travaux pour pouvoir s'appuyer sur un état initial, comparaison des relevés à des habitats de référence (d'où l'intérêt d'une typologie des habitats, cf. fiche « Suivi de la flore et des habitats d'intérêt communautaire »), adapter la fréquence des suivis à la nature des travaux, intégration de critères d'état de conservation : structure, fonctionnement des milieux, suivi d'espèces indicatrices de la fonctionnalité des milieux.

Réaliser à intervalles de temps réguliers un bilan qualitatif des mesures agro-environnementales contractualisées sur les sites, afin d'évaluer leur plus-value sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire et de réorienter si nécessaire les éléments du cahier des charges des mesures, voire de proposer de nouvelles mesures.

Supprimer la mesure de traitement des friches post-culturelles et de suivi de son efficacité en termes d'évolution de la végétation.

#### COMMENTAIRES / PRECISIONS

Les suivis réalisés démontrent des tendances évolutives pour les habitats visés, mais ne sont généralement pas menés avec assez de recul vis-à-vis des interventions (surtout pour les travaux lourds d'ouverture) pour conclure à leur efficacité. Ce constat révèle la nécessité de suivis sur le moyen à long terme.

### 4.1.3. Catégorie « Actions »

GROUPE DE MESURES : GESTION DES PELOUSES ET PRAIRIES		ACTIONS
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	3 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies 8 : Restauration de la qualité des eaux souterraines et superficielles sur le site	
ZSC FR2600965	D : Maintenir et restaurer les espaces de pelouses et prairies et les capacités d'accueil des espèces E : Réhabiliter les friches post-culturelles I : Restaurer la qualité des eaux souterraines et superficielles	
ZSC FR2600968	2 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies 6 : Restaurer la qualité de l'eau	
ZSC FR2600969	ECCP : Prairies et pelouses	
ZPS FR2610004	B : Conserver et/ou reconstituer des entités prairiales et le maillage bocager associé E : Maintenir et/ou restaurer des habitats secs sur sables ouverts A : Conserver et protéger les habitats favorables aux espèces du lit vif (grèves, falaises et bras secondaires) I : Suivi et évaluation du Docob	

#### INDICATEURS

#### Mesures agro-environnementales (territorialisées et climatiques) : Réalisée

- Bilan des modalités de gestion appliquées :

	Engagements en 2008 (2008 à 2013)			Engagements en 2009 (2009 à 2014)			Engagements en 2010 (2010 à 2015)			Engagements en 2011 (2011 à 2016)		
	Surface (ha)	Nombre d'exploitants	Coût 5 ans (€)	Surface (ha)	Nombre d'exploitants	Coût 5 ans (€)	Surface (ha)	Nombre d'exploitants	Coût 5 ans (€)	Surface (ha)	Nombre d'exploitants	Coût 5 ans (€)
Gestion des prairies par pâturage/fauche	135	4	151 547	1057	29	1 488 971	339	19	478 637	6	1	7 233
Gestion pastorale des pelouses/gestion de la broussaille	14	1	12 614	73	5	129 838	0	0	0	12	1	18 612
Conversion de cultures en prairies	0	0	0	10	3	22 042	249	9	555 922	17	2	38 348
Absence ou limitation de fertilisation	149	4	164 161	1140	30	1 640 851	588	22	1 034 559	35	3	64 194
<b>Surface totale engagée</b>	<b>149</b>	<b>4</b>	<b>164 161</b>	<b>1 140</b>	<b>30</b>	<b>1 640 851</b>	<b>588</b>	<b>22</b>	<b>1 034 559</b>	<b>35</b>	<b>3</b>	<b>64 194</b>

	Engagements en 2014 (2014-2015)			Engagements en 2015 (2015 à 2020)			Engagements en 2016 (2016 à 2021)		
	Surface (ha)	Nombre d'exploitants	Coût 1 an (€)	Surface (ha)	Nombre d'exploitants	Coût 5 ans (€)	Surface (ha)	Nombre d'exploitants	Coût 5 ans (€)
Gestion des prairies par pâturage/fauche	1227	31	341 381	5398	63	3 508 757	735	15	585 029
Gestion pastorale des pelouses/gestion de la broussaille	177	5	51 246	832	7	448 428	63	3	49 115
Conversion de cultures en prairies	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Absence ou limitation de fertilisation	1404	33	392 628	2397	56	2 453 118	352	11	373 580
<b>Surface totale engagée</b>	<b>1 404</b>	<b>33</b>	<b>392 628</b>	<b>6 695</b>	<b>73</b>	<b>4 340 699</b>	<b>797</b>	<b>15</b>	<b>634 144</b>

2014-2015: une seule année d'engagement

2015-2020 et 2016-2021 : estimatifs sur la base des diagnostics écologiques, dossiers non encore instruits en mars 2017

- Bilan global des engagements :

	Année et période d'engagement	Nombre d'exploitants	% des exploitants	Surface (ha)	% SAU des territoires ouverts aux MAE*	% prairies permanentes et landes/estives des territoires ouverts aux MAE*	Coût sur la période d'engagement (€)
<b>MAE†</b>	2008 (2008 à 2013)	4		149	2,36	3,89	164 161
	2009 (2009 à 2014)	30		1 140	18,04	29,79	1 640 851
	2010 (2010 à 2015)	22		588	9,30	16,36	1 034 559
	2011 (2011 à 2016)	3		35	0,55	0,91	64 194
<b>Total</b>		<b>59</b>		<b>1 912</b>	<b>30,26</b>	<b>49,96</b>	<b>2 903 765</b>
<b>MAE†</b>	2014 (2014 à 2015)	33		1 404	22,22	36,69	392 628
<b>MAEC estimatifs</b>	2015 (2015 à 2020)	73		6 695	12,27	-	4 340 699
	2016 (2016 à 2021)	15		797	1,46	-	634 144
<b>Total</b>		<b>88</b>		<b>7 492</b>	<b>13,73</b>	<b>-</b>	<b>4 974 843</b>

\*D'après le Registre Parcellaire graphique de 2017. Pour les MAE† le territoire ouvert correspond au périmètre des sites Natura 2000. Pour les MAEC, les critères d'éligibilité aux MAEC systèmes a induit un élargissement du territoire, le plus souvent au périmètre des communes des sites Natura 2000.

**Contrats Natura 2000 (signés à partir de 2009, actuellement tous terminés) : Réalisée**

- Surface totale engagée (détails dans les tableaux ci-dessous) : 98.4 ha
- Par type de signataire :

Type de signataire	Nombre de contrats	Surface (ha)	Coût (€)
Association	9	71,2	513 157
Collectivité	3	27,2	113 356
Privé	0	0,0	0
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>98,4</b>	<b>626 514</b>

- Par type de mesure :

Type de mesure	Nombre de contrats concernés	Surfaces (ha)
Gestion par la fauche des prairies et pelouses	10	63,1
Gestion pastorale des prairies et pelouses	1	34,1
Débroussaillage	9	33,5
Ouverture lourde	6	17,6
Restauration de pelouse	2	1,7

- Nombre et surface des parcelles aujourd'hui pâturées, par comparaison aux conclusions de l'étude de préfiguration du pastoralisme de 2014 (dans le cadre de Pasto'Loire) :

Hiérarchisation issue de l'étude de préfiguration	Nombre d'entités		Surface (ha)	
	pâturable	pâturé	pâturable	pâturée
Prioritaire	17	11	323,2	226,3
Non prioritaire	16	5	111,5	33,3
Non recommandé	21	3	65,9	8,8
Hors étude de préfiguration*	-	-	-	113,2
<b>Total général</b>	<b>54</b>	<b>19</b>	<b>500,6</b>	<b>381,7</b>

\*Surfaces situées en bordure des entités de l'étude de préfiguration

### Charte Natura 2000 : En cours

### Préconisations générales pour la gestion extensive des habitats pelousaires et prairiaux : Réalisée

- Nombre de projets suivis avec préconisations de gestion, hors contractualisation Natura 2000 : 10 dont 2 font l'objet de contacts réguliers et quasi-systématiques depuis 2007 (travaux de la Direction départementale des territoires 58 subdivision gestion de la Loire dans le cadre de la lutte contre les inondations, entretiens annuels sous les lignes moyenne et haute tension par EDF/RTE)
- Nombre de chartes comportant des engagements en faveur des milieux ouverts : 0 charte signée

### ANALYSE DES INDICATEURS

Les mesures de gestion des milieux ouverts se sont principalement déclinées en mesures agro-environnementales (MAE) et contrats Natura 2000, de 2008 à aujourd'hui. Environ 30% des habitats ouverts d'intérêt communautaire et habitats d'espèces (prairies et bocage associé, habitats secs sur sable et cultures) a ainsi pu bénéficier d'une gestion extensive, réfléchié selon les enjeux locaux. Basée sur les surfaces en contrats et les MAE en cours de 2008 à 2016 (hors contractualisation en 2014 faisant le lien entre les deux périodes de la PAC (Politique agricole commune), et nouvelles MAEC avec lesquelles la demande a explosé, multipliée par près de quatre du fait notamment des nouvelles mesures système, mais dont les instructions induiront une révision des surfaces à la baisse, ce taux de contractualisation n'est pas négligeable. Il est analysé plus finement par la suite. La démarche de revalorisation du pastoralisme itinérant via le programme Pasto'Loire et l'accompagnement d'acteurs variés en amont des travaux envisagés sur des milieux ouverts ou en recréant, participent également aux objectifs liés à ces mesures.

Les forts taux de contractualisation des MAE en début de période PAC (plus de 1000 ha en 2009, près de 7000 ha en 2015), révèlent l'intérêt que présente ce système de soutien aux pratiques extensives pour les exploitants agricoles impliqués dans une démarche de prise en compte des enjeux

environnementaux depuis de nombreuses années sur ces territoires (Opération locale Val de Loire Val d'Allier, Contrat territorial d'exploitation, Contrat d'agriculture durable). L'augmentation importante des surfaces et des coûts à partir de 2015 est en grande partie liée à l'émergence de nouvelles mesures impliquant l'ensemble des surfaces de l'exploitation (mesures systèmes). Les chiffres à partir de 2015 ne sont cependant que des estimations et seront certainement rabaisés, du fait de réductions budgétaires et des désengagements possibles de certains exploitants. La majorité des mesures proposées comprend des engagements relatifs à la fertilisation, les surfaces moins amendées ou ne recevant plus aucun intrant chimique, minéral ou organique, sont ainsi importantes. Les MAE participent ainsi pleinement à la restauration de la qualité des eaux souterraines et de surface, ainsi qu'à la diversification de la biodiversité des parcelles agricoles. Les engagements les plus contractualisés concernent majoritairement les prairies pâturées, et dans une moindre mesure, les prairies mixtes ou fauchées : en moyenne 69% des surfaces engagées (sans prendre en compte les chiffres de 2015 et 2016). La gestion par pâturage des habitats de pelouses, pouvant être renforcée par l'élimination mécanique des ligneux sur les parcelles les plus embroussaillées, est cadrée par des MAE plus exigeantes, également en progression après la réforme de la PAC en 2015. Les pelouses ligériennes proches du lit mineur n'étaient pas toujours intégrées à la SAU (Surface agricole utile) des exploitations et ont alors pu bénéficier d'actions de restauration ou d'entretien via des contrats Natura 2000.

Les surfaces restaurées et entretenues via un contrat Natura 2000 sont également à mettre en avant, même si elles paraissent négligeables par rapport aux engagements MAE. Les contrats ont en majorité été portés par des associations, mais aussi des communes. L'absence de porteur privé peut s'expliquer par le fonctionnement du système d'aides nécessitant une capacité d'avance de trésorerie, ainsi que par la proportion d'habitats pelousaires plus particulièrement visés sur le domaine public fluvial de l'État. La gestion des milieux ouverts par la fauche représente les plus grandes surfaces sous contrat. La mise en œuvre d'une gestion pastorale lors d'un contrat implique de trouver un exploitant ou un berger intéressé par ces surfaces, et concerne au final les mêmes superficies que les travaux d'ouverture-débroussaillage des fruticées. Plus ponctuellement des restaurations plus lourdes impliquant des travaux de bûcheronnage ou d'étrepage ont été entreprises. Au terme des contrats Natura 2000, des réflexions ont été conduites avec les porteurs pour pérenniser la gestion de ces milieux ouverts. Ces derniers ont ainsi souvent vu le retour d'une activité agricole, avec fréquemment l'engagement de l'exploitant en MAE, rendant ainsi à ces espaces leur vocation agricole initiale.

La charte Natura 2000 reste un outil non mobilisé. Bien que fonctionnel et valorisé auprès de propriétaires au début de l'animation, il ne fait plus l'objet d'un démarchage actif aujourd'hui, du fait de la diminution du remboursement par l'État de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Les nombreux contacts, en dehors des démarches liées à la contractualisation, ont permis de suivre d'autres projets portés par des acteurs variés : entreprises, État, associations, exploitants, particuliers... La prise en compte des préconisations faites concernant les milieux ouverts et leurs enjeux, même si elle reste difficilement quantifiable, ne peut être que favorable aux milieux concernés.

Suite à l'étude de préfiguration du pastoralisme ligérien sur les sites Natura 2000 réalisée en 2014, plusieurs bergers ont réinvesti des sites avec leurs troupeaux, tandis que d'autres secteurs ont pu bénéficier de travaux de réouverture et d'entretien dans le cadre de contrats Natura 2000. Aujourd'hui 65% des entités identifiées comme favorables au retour du pastoralisme sont gérées, englobant souvent des sites plus étendus que ceux cartographiés dans cette étude (100,4% de la surface).

## NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DE LA MESURE

3 réalisées, 1 en cours

*Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée*

## TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS

- Diagnostic des MAE et suivi des agriculteurs : 293 jours / 140 721 €, soit 33 jours/an et 15 636 €/an
- Animation des MAE (montage des projets, démarchage des contractants, montage administratif des dossiers, assistance aux agriculteurs) : 248 jours / 122 224 €, soit 28 jours/an et 13 580 €/an
- Contrats Natura 2000 (animation) : 198 jours / 89 554 €, soit 22 jours/an et 9 950 €/an
- Contrats Natura 2000 (diagnostics écologiques) : 77 jours / 32 678 €, soit 9 jours/an et 3 631 €/an
- Charte Natura 2000 (montage, animation) : 71 jours / 30 245 €, soit 8 jours/an et 3 360 €/an
- Étude de préfiguration du pastoralisme ligérien : 77 jours / 38 777 €, soit 8 jours/an et 4 309 €/an
- Pastoralisme ligérien (accompagnement des bergers, point techniques, réunions, etc) : 85 jours / 41 947 €, soit 9 jours/an et 4 661 €/an
- Projets suivis : les temps et coûts d'animation de suivis de projet de toutes natures (soumis ou non à évaluation des incidences) sont détaillés dans la fiche « Information des maîtres d'ouvrage et services instructeurs concernant les sites Natura 2000 / Cohérence des objectifs entre les différents programmes »

**TOTAL : 1 049 jours / 496 145 €**

**MOYENNE : 117 jours par an / 55 127 € par an**

## SUITES À DONNER

La reconduction des mesures de gestion des milieux ouverts et la poursuite de l'accompagnement des exploitants agricoles et porteurs de projets, paraissent indispensables. En effet le maintien ou l'amélioration de l'état de conservation des milieux patrimoniaux de pelouses ligériennes, un des objectifs du réseau Natura 2000 sur ce secteur, nécessite (notamment du fait de la diminution de la dynamique fluviale) la pérennisation d'itinéraires de gestion adaptés tels que le pastoralisme (Cf. Évaluation de l'état de conservation et de la gestion des pelouses ligériennes (phase de test) – Méthode et résultats (Jeandenand et al. – Cen B 2014)). De même la gestion extensive des prairies bocagères soutenue par des MAE paraît bénéfique à tout un cortège faunistique, dont de nombreux oiseaux d'intérêt communautaire.

Il semble néanmoins nécessaire de simplifier et rassembler les mesures parfois redondantes des différents docobs pour plus de clarté.

La réhabilitation des friches post-culturelles par la fauche, envisagée sur des surfaces très restreintes (Germigny-sur-Loire, Cuffy, la Chapelle-Montlinard) ne semble pas une mesure pertinente à maintenir en l'état. Une partie des surfaces est aujourd'hui gérée par le pâturage (encadré par une MAE « gestion pastorale » ou non) ou est à nouveau cultivée. Des MAE ont par ailleurs été mises en œuvre pour la conversion de cultures en prairies, ou la réouverture de friches via une gestion pastorale

renforcée par l'ouverture des milieux. La conversion des terres arables pourrait être à nouveau proposée lors de la prochaine période PAC. L'implantation de bandes enherbées pour la protection de la ressource en eau est la seule mesure n'ayant pas été mise en place dans le cadre de l'animation Natura 2000 sur les sites. Cette gestion raisonnée à proximité des cours d'eau notamment, relève en effet d'obligations existant par ailleurs (directive nitrate, Bonne conditions agricoles et environnementales - BCAE 1 conditionnant les aides PAC, arrêté du 12 septembre 2006 relatif à l'utilisation des produits phytosanitaires...). La mesure est indépendante de la politique Natura 2000 et n'a pas lieu d'être dans le prochain docob.

GROUPE DE MESURES : GESTION DES HAIES ET ARBRES ISOLÉS		ACTIONS
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	4 : Restauration et entretien des corridors biologiques transversaux 3 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies	
ZSC FR2600965	K : Restaurer et maintenir le fonctionnement des corridors écologiques transversaux	
ZSC FR2600968	2 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies	
ZSC FR2600969	-	
ZPS FR2610004	B : Conserver et/ou reconstituer des entités prairiales et le maillage bocager associé E : Maintenir et/ou restaurer des habitats secs sur sables ouverts I : Suivi et évaluation du Docob	
INDICATEURS		
<p><b>Mise en place de mesures agro-environnementales (MAE) et contrats Natura 2000 : En cours – non souscrites</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et nature des MAE proposées : <b>3 types de mesures</b> visant l'entretien des éléments du bocage selon leur nature ; ripisylve, haie ou arbre isolé</li> <li>- Nombre de contractants (MAE et contrats Natura 2000), mètres linéaires, surface de bosquet et nombre d'arbres concernés : <b>0</b></li> </ul>		
ANALYSE DES INDICATEURS		
<p>Contrairement aux engagements en faveur des haies (entretien et plantation) largement pris sur la période des CTE (Contrat territorial d'exploitation) et CAD (Contrat d'agriculture durable), les différentes MAE proposées à la contractualisation en 2008 et 2009 n'ont eu aucun succès auprès des agriculteurs. Le choix a ainsi été fait de ne pas les reconduire les années suivantes.</p> <p>Des préconisations pour la conservation des haies, bosquets ou vieux arbres isolés, ou une simple sensibilisation aux enjeux du bocage, ont pu être faites lors des différentes rencontres avec les exploitants et en particulier lors des diagnostics écologiques des parcelles, préalables à l'engagement en MAE. Ces conseils et leur prise en compte restent difficilement évaluables.</p> <p>La sollicitation de l'animation pour d'autres projets sur les sites a également permis d'aborder ce sujet, comme lors d'évaluations des incidences ou en particulier, lors des travaux d'entretien des quais de Pouilly-sur-Loire en 2009 et de La Charité-sur-Loire en 2015 à l'occasion desquels ont été définis les arbres à conserver, à élaguer ou pouvant être retirés, selon les enjeux identifiés.</p>		
NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES		
<p>1 en cours</p> <p><i>Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée</i></p>		
TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS		
<p>La mise en place de ces mesures est inféodée à la mise en œuvre de mesures agro-environnementales. Ces dernières portant dans leur très large majorité sur les milieux ouverts, les temps et coût d'animation ont été retranscrits dans la fiche du groupe de mesures « Gestion des pelouses et des prairies ».</p>		

#### SUITES À DONNER

Il convient de garder la possibilité de proposer des mesures en faveur des arbres isolés et des éléments linéaires du bocage à travers des contrats Natura 2000 ou un projet agro-environnemental. Ces mesures ainsi que des actions de formation ou sensibilisation des exploitants sont à réfléchir en lien avec les Chambres d'agriculture intervenant également dans ce domaine. Une réflexion pourra également être conduite pour trouver d'autres moyens d'action sur cette thématique.

#### COMMENTAIRES / PRECISIONS

Les MAE proposées en 2008 et 2009 impliquaient l'absence de traitements phytosanitaires, l'enregistrement des pratiques et le suivi d'un plan de gestion pour un entretien sur une période donnée (automne-hiver) des éléments arborés linéaires ou isolés, interdisant l'utilisation de matériel éclatant les branches. La compensation financière annuelle allant de 0,17 € puis 0,86 €/mètre linéaire de haie engagé, 0,84 €/mètre linéaire de ripisylve engagé, à 3,47 €/arbre isolé engagé, a été jugée trop faible vis-à-vis des contraintes imposées par ces mesures et encourage de plus la multiplication des interventions, non adaptée aux enjeux écologiques du bocage.

GROUPE DE MESURES : GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES / ZONES HUMIDES		ACTIONS
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	2 : Restaurer la qualité des zones humides en dehors du lit apparent sur le site 7 : Restaurer la dynamique fluviale et garantir à la Loire et à l'Allier un espace de liberté 1 : Restaurer la fonctionnalité écologique de la Loire et de l'Allier	
ZSC FR2600965	A : Restaurer la fonctionnalité des habitats piscicoles B : Restaurer les annexes hydrauliques C : Réhabiliter les gravières H : Favoriser la dynamique fluviale et garantir un espace de liberté au fleuve	
ZSC FR2600968	1 : Assurer la continuité écologique de la Loire, de l'Allier et de leurs affluents 5 : Maintenir une dynamique fluviale active et garantir à la Loire et à l'Allier un espace de liberté	
ZSC FR2600969	ECGZH : Zones humides et milieux aquatiques - Préserver l'habitat d'espèce de l'Agrion de Mercure - Préserver les habitats des boires closes - Zones humides et milieux aquatiques	
ZPS FR2610004	C : Préserver et/ou restaurer les potentialités de nourrissage des eaux stagnantes et habitats associés	
INDICATEURS		
<b>Entretien des berges : En cours</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surface engagée et nombre de contrats Natura 2000 : 0</li> <li>- Nombre de projets suivis/préconisations : 5 dont un portant sur un affluent de la Loire, le Mazou et participation aux groupes de travail pour la construction du contrat territorial milieux aquatiques Nohain, Mazou et Vrille (porté par le Pays Bourgogne nivernaise)</li> </ul>		
<b>Restauration / entretien de la végétation des marais, roselières et mégaphorbiaies : En cours</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surface engagée en mesure agro-environnementale (MAE) : 0</li> <li>- Surface engagée en contrat Natura 2000 : 0.57 ha – 3150 euros (Étang de Marvy – restauration d'une prairie humide et d'une roselière par la coupe de la peupleraie existante)</li> </ul>		
<b>Restauration / entretien des mares : Non commencée</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de mares et surfaces engagées en contrats Natura 2000 ou MAE : 0</li> </ul>		
<b>Restauration / entretien des annexes hydrauliques : En cours</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'annexes et surfaces engagées en contrats Natura 2000 et MAE : 0</li> <li>- Nombre de projets suivis : 3</li> </ul>		
<b>Gestion des formations végétales des ruisseaux à Agrion de Mercure : Non commencée</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mètres linéaires engagés en MAEC : 0</li> </ul>		
<b>Suppression des enrochements et lutte contre les enrochements sauvages : En cours</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mètres linéaires supprimés : 0</li> <li>- Nombre de projets suivis : 1</li> </ul>		
<b>Restauration des gravières : En cours</b>		

- Nombre de gravières restaurées : 0
- Nombre de projets suivis et préconisations de gestion sur les milieux aquatiques/zones humides : 2

#### ANALYSE DES INDICATEURS

La thématique regroupe différents types de milieux humides présents au sein des sites Natura 2000 et a le plus fréquemment été abordée via l'accompagnement de projets portés par les acteurs du territoire, qu'ils aient pour vocation la restauration et/ou l'entretien de ces milieux (par exemple le contrat territorial milieux aquatiques sur le Nohain, le Mazou et la Vrille, programmes de restauration de frayères porté par les Fédérations départementales de pêche 18 et 58) où qu'il s'agisse d'émettre des préconisations visant à en réduire l'impact (par exemple projet d'extension d'une gravière). Par ailleurs, le travail relationnel mené au cours de l'animation a permis de voir le portage d'un contrat Natura 2000 qui consistait à la suppression d'une peupleraie en bordure de l'étang de Marvy, action favorable notamment au retour d'une roselière sur ce site propriété de la Fédération départementale des chasseurs de la Nièvre.

Les mesures qui impliquent la mise en place de MAE n'ont pas été mises en œuvre. Bien que ce type de contrat ait été envisagé au cours des différentes campagnes d'animation de ce dispositif, les mesures existantes concernant les zones humides ne proposaient pas des modalités d'application adaptées aux enjeux du territoire. La mise en place des actions liées aux contrats Natura 2000 n'a pu avoir lieu qu'à la faveur du relationnel avec le signataire du seul contrat concerné. Une réelle prospection des contractants potentiels sur l'ensemble des sites Natura 2000 ne s'est pas faite du fait d'une orientation des démarches contractuelles vers les pelouses et prairie mais aussi par manque de connaissances sur les milieux humides et leurs besoins de gestion. Enfin, l'Agrion de Mercure s'avère être une espèce relativement ubiquiste sur les habitats naturels qu'il occupe et ne nécessite donc pas une action spécifique par rapport à d'autres enjeux, notamment ceux liés aux milieux ouverts (pelouses essentiellement) qui supportent des menaces plus lourdes et impactantes.

#### NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES

5 en cours et 2 non commencées

*Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée*

#### TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS

- Contrats Natura 2000 (animation) : 25 jours / 14 523 €, soit 3 jours/an et 1 614 €/an
- Contrats Natura 2000 (diagnostics écologiques) : 8 jours / 3 268 €, soit 1 jours/an et 363 €/an
- Mesures agro-environnementales : temps et coûts d'animation globaux présentés dans la fiche « Gestion des milieux ouverts »
- Restauration de frayères (suivis de projets) : 21 jours / 8 958 €, soit 2 jours/an et 995 €/an
- Projets suivis : les temps et coûts d'animation de suivis de projet de toutes natures (soumis ou non à évaluation des incidences) sont détaillés dans la fiche « Information des maîtres d'ouvrage et services instructeurs concernant les sites Natura 2000 / Cohérence des objectifs entre les différents programmes »

**TOTAL : 54 jours / 26 749 €**

**MOYENNE : 6 jours par an / 2 972 € par an**

## SUITES À DONNER

La réactualisation des mesures des docobs pourrait prévoir de concaténer les mesures liées aux mares, aux annexes hydrauliques et aux frayères en prenant toutefois en compte les particularités de chacune. La mise en place effective de cette action prioritaire via la mobilisation de contrats Natura 2000 ou autres financements, en plus du suivi des projets du territoire, nécessite une connaissance effective de ces milieux. Ainsi les mesures prévoient une étude préalable qui comportera par exemple un recensement des milieux humides (boires et zones humides), une définition de leur état de conservation, les habitats et espèces d'intérêt communautaire présents, les besoins en termes de gestion et les menaces potentielles. Couplé à un travail sur le foncier qui permettra d'identifier les propriétaires/gestionnaires à contacter, le croisement de ces éléments aboutira à une priorisation des secteurs d'intervention sur la base de laquelle les actions concrètes de gestion pourront ensuite être mises en place. Il convient de préciser qu'une démarche similaire a été réalisée au sein de la Réserve naturelle du Val de Loire lors de la mise en œuvre du second plan de gestion et a permis de mener à bien cette action. Ainsi, même si l'échelle des sites Natura 2000 complexifie ce travail, il conviendra de prendre exemple sur cette réussite.

GROUPE DE MESURES : GESTION DES MILIEUX FORESTIERS		ACTIONS
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	5 : Maintien de la Saulaie blanche, habitat d'intérêt communautaire prioritaire 6 : Maintien de la forêt à bois dur, habitat d'intérêt communautaire	
ZSC FR2600965	F : Maintenir l'habitat naturel forestier à faible valeur productive : la Saulaie blanche G : Conserver l'habitat naturel de Chênaie-frênaie-ormaies	
ZSC FR2600968	3 : Maintenir la Saulaie blanche 4 : Maintenir la forêt alluviale de bois durs	
ZSC FR2600969	F : Forêt alluviale, reconversion de peupleraie	
ZPS FR2610004	D : Conserver et/ou restaurer les structures de peuplements forestiers pour favoriser la nidification et le nourrissage	
INDICATEURS		
<b>Régénération de ripisylves / mise en œuvre de régénérations dirigées : Non commencée</b>		
- Surface de ripisylve/forêt alluviale engagée en contrat Natura 2000 : 0		
<b>Préconisations générales pour la gestion extensive des boisements alluviaux : En cours</b>		
- Nombre de projets suivis avec préconisations de gestion : 7		
<b>Développement de bois sénescents et d'îlots de vieillissement : En cours</b>		
- Surfaces engagées en contrats Natura 2000 "senescence" : 0		
- Surfaces engagées dans la charte Natura 2000 : 0		
- Nombre de propriétaires de boisement rencontrés : 3		
<b>Rétablissement de mares forestières : Non commencée</b>		
- Nombre de mares et surfaces engagées en contrats Natura 2000 : 0		
ANALYSE DES INDICATEURS		
<p>L'analyse des indicateurs traduit le peu d'actions qui ont été mises en œuvre sur les milieux forestiers. Cela s'explique par un faible niveau de priorité de ces mesures dans les docobs (le plus souvent de niveau 3, parfois de niveau 2), lesquels trouvent leur justification dans la nature même de ces milieux dont la gestion idéale est la libre évolution, laquelle se traduit par l'absence d'intervention, dans un contexte local où les forêts alluviales ne font pas à l'heure actuelle, et pour leur grande majorité, l'objet d'une exploitation ou de projets d'exploitation. À ce titre les niveaux de priorité attribués à ces mesures dans les docobs semblent tout à fait justifiés. Toutefois, ces milieux se trouvent très souvent sur les accès au lit des fleuves qui doivent être créés dans le cadre de projets ou travaux (par exemple travaux effectués dans le cadre de la lutte contre les inondations). Des préconisations pour limiter au maximum l'impact de ces ouvertures sur les milieux et les espèces qu'ils abritent sont donc fréquemment faites dans le cadre de l'animation Natura 2000.</p> <p>Cependant, l'étude sur l'état de conservation de ces milieux est venue contrebalancer cette méthode d'animation en mettant en évidence différents facteurs de dégradations sur lesquels il pourrait devenir pertinent d'agir, tout en gardant à l'esprit un objectif de libre évolution. En parallèle, il convient de prévoir des actions d'accompagnement des propriétaires/gestionnaires en dehors du dispositif contractuel et de ne pas perdre de vue les exploitations actuelles (même si elles ne sont pas majoritaires) ou susceptibles de survenir, particulièrement sur les forêts alluviales de bois durs qui pourraient être exploitées par exemple pour une production de bois plaquettes. Par ailleurs, les forêts</p>		

alluviales abritent plusieurs espèces d'intérêt communautaire (chiroptères, avifaune, entomofaune) lesquelles pourraient bénéficier d'une augmentation des connaissances pour mieux les prendre en compte dans la mise en place d'actions et dans l'accompagnement des projets sur les sites.

#### NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES

2 en cours, 2 non commencées

*Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée*

#### TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS

Les temps et coûts d'animation de suivis de projet de toutes natures (soumis ou non à évaluation des incidences) sont détaillés dans la fiche « Information des maîtres d'ouvrage et services instructeurs concernant les sites Natura 2000 / Cohérence des objectifs entre les différents programmes ».

#### SUITES À DONNER

L'étude sur l'état de conservation des forêts alluviales constitue une première base de travail pertinente pour mettre en place les actions des docobs. Elle devra cependant être couplée à celles portant sur les différents groupes d'espèces d'intérêt communautaire qui sont inféodées à ces milieux pour fournir la connaissance scientifique nécessaire à la mise en place d'une gestion adaptée aux différents enjeux de préservation des habitats et des espèces.

Ainsi, les différentes actions existantes semblent pertinentes dans le sens où elles permettent d'appliquer directement une libre évolution, d'accompagner des propriétaires souhaitant exploiter leurs forêts, de mettre en place une gestion si elle s'avère nécessaire et de prendre en compte les mares forestières. Il conviendrait simplement d'ajouter l'accompagnement des projets susceptibles d'impacter ces habitats.

GROUPE DE MESURES : RÉGULATION DES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES		ACTIONS
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	1 : Restaurer la fonctionnalité écologique de la Loire et de l'Allier 3 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies 6 : Maintien de la forêt à bois dur, habitat d'intérêt communautaire	
ZSC FR2600965	B : Restaurer les annexes hydrauliques D : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies G : Conserver l'habitat naturel de Chênaie-Ormaie-Frênaie	
ZSC FR2600968	1 : Assurer la continuité écologique de la Loire, de l'Allier et de leurs affluents 2 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies 4 : Maintenir la forêt alluviale à bois dur	
ZSC FR2600969	- Zones humides et milieux aquatiques - Pelouses et prairies F : Forêt alluviale, reconversion de peupleraie	
ZPS FR2610004	C : Préserver et/ou restaurer les potentialités de nourrissage des eaux stagnantes et habitats associés	
INDICATEURS		
<p><b>Régulation des espèces végétales indésirables (milieux boisés, aquatiques, secs et limitation du Robinier pseudo-acacia) : En cours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de contrats portant sur la gestion d'une espèce végétale exotique envahissante : 1 (lutte contre le Solidage glabre aux Saulières à Herry – signé en 2012 – 13.26 ha – 99 864,89 euros)</li> <li>- Nombre de projets de gestion suivis : 7</li> <li>- Nombre de projets suivis avec préconisations pour éviter la dissémination d'espèces végétales exotiques envahissantes : 29</li> </ul>		
ANALYSE DES INDICATEURS		
<p>La seule action de lutte contre une espèce végétale exotique envahissante, le Solidage glabre, financée dans le cadre d'un contrat Natura 2000 illustre l'importance des coûts de gestion de ces espèces. Il convient également de préciser que le propriétaire des parcelles avait initié la gestion avant le contrat Natura 2000 et la continue depuis via d'autres sources de financements avec le constat d'une réduction progressive du recouvrement sur la parcelle concernée. Le Solidage glabre est cependant présent sur d'autres secteurs avec, parfois, des recouvrements très importants.</p> <p>Globalement sur l'ensemble des sites Natura 2000 la présence de ces espèces est régulièrement observée lors de l'accompagnement de projets et en tous points des sites. Les principales espèces qui font l'objet de préconisations – visant dans la plupart des cas à éviter de favoriser leur dispersion – sont la Renouée du Japon, l'Érable négundo, le Robinier pseudo-acacias et la Jussie. Par ailleurs, les porteurs de projet ont souvent déjà connaissance, ou du moins entendu parler, de ces problématiques. Des chantiers d'élimination portés par des acteurs du territoire ont également eu lieu, soit dans une optique de préservation de la biodiversité, mais aussi parfois en lien avec la gêne occasionnée pour des activités humaines. Malheureusement il arrive encore de voir des actions qui favorisent la prolifération de certaines espèces. L'animation vise alors à essayer de faire évoluer les pratiques.</p>		

## NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES

3 mesures en cours

*Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée*

## TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS

- Contrats Natura 2000 (animation) : 20 jours / 8 955 €, soit 2 jours/an et 995 €/an
- Contrats Natura 2000 (diagnostics écologiques) : 8 jours / 3 268 €, soit 1 jours/an et 363 €/an
- Projet suivis : les temps et coûts d'animation de suivis de projet de toutes natures (soumis ou non à évaluation des incidences) sont détaillés dans la fiche « Information des maîtres d'ouvrage et services instructeurs concernant les sites Natura 2000 / Cohérence des objectifs entre les différents programmes »

**TOTAL : 28 jours / 12 223 €**

**MOYENNE : 3 jours par an / 1 358 € par an**

## SUITES À DONNER

Au vue de la présence de ces espèces au sein des sites Natura 2000, il semble indispensable de continuer la sensibilisation, les préconisations et l'accompagnement des porteurs de projets qui souhaitent effectuer une gestion. Des actions spécifiques pourront également être financées via les contrats Natura 2000 suivant les budgets disponibles. Elles pourront bénéficier de l'expérience du Groupe de travail technique sur cette thématique qui existe en région Centre – Val de Loire ou du groupe sur ces espèces animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels à l'échelle du bassin de la Loire.

Ainsi ces mesures pourraient porter à la fois sur la mise en place d'actions, l'accompagnement des porteurs de projets et la sensibilisation. Les espèces animales exotiques envahissantes pourraient également faire l'objet d'une mesure spécifique pour les volets sensibilisation et accompagnement.

GROUPE DE MESURES : ASSURER LA TRANQUILLITÉ DES ESPÈCES		ACTIONS
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	9 : Gérer la fréquentation sur le site	
ZSC FR2600965	J : Gérer la fréquentation, conserver et mettre en place des zones de tranquillité	
ZSC FR2600968	8 : Gérer la fréquentation sur le site	
ZSC FR2600969	-	
ZPS FR2610004	D : Conserver et/ou restaurer les structures de peuplements forestiers pour favoriser la nidification et le nourrissage	
INDICATEURS		
<p><b>Mise en place d'un schéma d'aménagement et d'organisation des infrastructures touristiques et de la circulation terrestre et fluviale en fonction de la sensibilité écologique du site : Non commencée – non réalisable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une étude de concertation et d'évaluation de la concertation : Non</li> <li>- Nombre de réunions de concertation spécifique avec les acteurs du territoire : 0</li> <li>- Nombre de dossier de presse / documents de communication réalisés sur la thématique : 0</li> </ul> <p><b>Installation d'une signalétique fluviale temporaire et pose de panneaux : Non commencée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions avec les partenaires : 0</li> <li>- Nombre de site de reproduction de l'avifaune protégés (grèves) : 0</li> </ul> <p><b>Assurer la tranquillité de la faune sensible au dérangement par une mise en défens temporaire de types d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire (boire et milieux forestiers, cigogne noire) : Non commencée – non réalisable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sites de reproduction identifiés : 0</li> <li>- Nombre de sites de reproduction mis en défens : 0</li> </ul> <p><b>Mise en place d'Arrêtés préfectoraux de protection de biotope APPB Sternes : Réalisée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions organisées : 5</li> <li>- Nombre de partenaires mobilisés (structures) : une quinzaine</li> <li>- Nombre de site de reproduction des sternes protégés : 7 en 2016, 5 en 2017, 3 en 2018</li> </ul>		
ANALYSE DES INDICATEURS		
<p>La seule action réellement mise en place dans ce groupe est celle qui concerne l'Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) pour la préservation des sites de nidification des Sternes naines et pierregarin. Initiée en 2016, elle permet de protéger chaque année, grâce à l'implication des acteurs du territoire, les sites de nidification de ces espèces.</p> <p>Si les actions liées à l'installation d'une signalétique fluviale temporaire et de mise en place d'un schéma d'aménagement en fonction de la sensibilité écologique du site n'ont pas été mise en place, elles font l'objet de réflexions communes entre les gestionnaires et animateurs des différents zonages de préservation du patrimoine naturel (Natura 2000, réserves naturelles) sur la Loire. Ainsi un travail est en train d'être initié avec les acteurs pratiquant des activités nautiques, lequel pourrait apporter des éléments pour répondre à ces problématiques. De même, la pose d'une signalétique temporaire induit des questions liées à la mise en cohérence des affichages entre les différents zonages, à la nécessité de ne pas voir un trop grand nombre de panneaux dans le lit du fleuve et engendre une</p>		

logistique de plus en plus conséquente.

Ce dernier constat concerne également la mesure de tranquillité de la faune sensible au dérangement qui implique la mise en défens des zones de nidifications dans les boires et les milieux forestiers. Les modalités de mise en œuvre, outre leur aspect très contraignant (pose et dépose annuelle de poteaux et clôtures), posent aussi interrogation dans le sens où elles risquent d'induire la formation d'un accès aux sites de nidification tant pour les personnes que pour les prédateurs (ces sites de reproduction sont souvent situés sur une zone isolée et peu accessibles conférant ainsi une protection naturelle aux espèces) et aller alors à l'encontre de l'objectif visé dans la mesure.

#### NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES

3 non commencées, 1 réalisée

*Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée*

#### TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS

- APPB Sternes : 46 jours / 21 704 €, soit 5 jours/an et 2 411 €/an

**TOTAL : 46 jours / 21 704 €**

**MOYENNE : 5 jours par an / 2 411 € par an**

#### SUITES À DONNER

Si la mesure de mise en défens des sites de nidification semble inadaptée dans ses modalités de mise en œuvre, l'enjeu de tranquillité pour l'avifaune nicheuse n'en est pas moins prégnant sur les sites Natura 2000. Pour y répondre, il pourra être proposé plusieurs mesures visant notamment l'avifaune nichant dans les zones forestières ou dans les grands arbres de la ripisylve (rapaces tels que Milan noir, Balbuzard pêcheur par exemple, Cigognes noire ou blanche, héronnières, etc.). Dans un premier temps une mesure d'amélioration des connaissances scientifiques permettrait d'inventorier de manière non impactante les sites de nidification au moins pendant une année (récurrence de l'étude tous les cinq ans par exemple). Dans un second temps une mesure d'animation sera liée aux résultats de l'étude et prévoira un travail relationnel avec les propriétaires des parcelles concernées pour aboutir à la confidentialité des sites de nidification, l'absence d'actions dérangeantes telles que coupe de bois en période de reproduction et éventuellement la mise en place d'APPB en accord avec les services de l'État.

L'installation de la signalétique temporaire et le schéma d'aménagement en fonction des zones de sensibilité sont à réfléchir / adapter en fonction des échanges avec les acteurs du tourisme fluvial et de la cohérence entre les actions qui sont mises en place sur les différents zonages de préservation du patrimoine naturel. Cette action serait ainsi à remodeler sur la base des méthodes partenariales qui sont actuellement utilisées sur les sites.

Enfin la réussite de la mise en place de l'APPB Sternes induit automatiquement la reconduite de cette mesure qui a permis de fédérer des acteurs du territoire autour de la préservation de ces espèces.

GROUPE DE MESURES : GESTION DE LA FRÉQUENTATION DU SITE, INFORMATION ET SURVEILLANCE		ACTIONS
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	9 : Gérer la fréquentation sur le site 10 : Information et communication sur le site et en dehors	
ZSC FR2600965	J : Gérer la fréquentation, conserver et mettre en place des zones de tranquillité L : Informer et communiquer sur site et hors site	
ZSC FR2600968	8 : Gérer la fréquentation du site	
ZSC FR2600969	- Connaissance et gestion de la fréquentation	
ZPS FR2610004	H : Communiquer, sensibiliser le public et gérer la fréquentation	
INDICATEURS		
<b>Évaluation de la fréquentation / surveillance du site : Non commencée</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude réalisée : non</li> <li>- Nombre de demi-journées de surveillance organisées annuellement : 0</li> </ul>		
<b>Mise en place de sentiers pédagogiques : Réalisée</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'installations de sentiers pédagogiques suivies : 9</li> </ul>		
<b>Conception et installation de panneaux d'information en certains points stratégiques du site : En cours</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de panneaux d'information conçus et installés : 0</li> </ul>		
<b>Démarches partenariales : Réalisée</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets suivis : 26</li> </ul>		
ANALYSE DES INDICATEURS		
<p>Les mesures liées à la gestion de la fréquentation n'ont pas été mises en œuvre, qu'il s'agisse de l'étude de fréquentation du site ou des actions / aménagements qui auraient dû en découler. Toutefois les problématiques d'accès au fleuve, pour les canoës par exemple, commencent à être abordées en lien avec les gestionnaires de réserves naturelles et les porteurs de contrats territoriaux, ceci afin de mettre en commun et en cohérence les actions, notamment celles envers des acteurs du territoire. Cependant, l'angle d'approche se fait d'une manière plus partenariale et concertative que celui prévu dans les actions des docobs où la structure animatrice joue un rôle majeur et qui sont très centrées sur des aspects réglementaires.</p> <p>Cette notion d'échange et de concertation ressort également dans les suivis des projets portés par des acteurs du territoire, notamment en ce qui concerne les manifestations et les sentiers pédagogiques. Ces accompagnements constituent d'ailleurs le principal axe par lequel ces thématiques ont été traitées au cours de l'animation des docobs.</p> <p>Plusieurs sentiers pédagogiques sont présents au sein des sites Natura 2000 (par exemple : Bec d'Allier à Cuffy et Gimouille, Brocs à La Celle-sur-Loire, sentier du Castor à Challuy) ou sont en cours de conception (par exemple Les Îles de la Gargaude à Ménétréol-sous-Sancerre). Enfin la conception de panneaux d'information a bien été réalisée au cours des premières années d'animation et des emplacements stratégiques et pertinents repérés sans que les autorisations nécessaires aient été obtenues, bloquant ainsi la finalisation de cette action.</p>		

## NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES

2 réalisées, 1 en cours et 1 non commencée

*Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée*

## TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS

- Conception de panneaux d'information : 6 jours / 2 618 €, soit 1 jours/an et 291 €/an
- Démarches partenariale et mise en place de sentiers : les temps et coût d'animation sont inclus dans ceux présentés dans le fiche « Information des acteurs et usagers des sites Natura 2000 / cohérence des objectifs entre les différents programmes »

**TOTAL : 6 jours / 2 618 €**

**MOYENNE : 1 jours par an / 291 € par an**

## SUITES À DONNER

S'il semble difficile d'aborder les thématiques liées à la fréquentation du site par les méthodes décrites dans les docobs, elles n'en restent pas moins importantes pour répondre aux enjeux environnementaux des sites Natura 2000. La réactualisation des mesures des docobs devra donc prendre en compte ces éléments et les nouvelles démarches partenariales qui se mettent en place actuellement pour construire de nouvelles mesures les plus adéquates et réalisables possible.

L'installation de panneaux d'information en des points stratégiques du site pourrait faire l'objet de nouvelles démarches pour déterminer des emplacements adéquats et obtenir les autorisations réglementaires ou locales. Une fois ce travail aboutit et des moyens d'entretien régulier (nettoyage par exemple) des panneaux déterminés, les visuels pourraient être actualisés et posés via les supports existants.

GROUPE DE MESURES : GESTION CYNÉGÉTIQUE ET CONSERVATION DES POPULATIONS DE LAPIN DE GARENNE		ACTIONS
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	3 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies	
ZSC FR2600965	D : Maintenir et restaurer les espaces de pelouses et prairies et les capacités d'accueil des espèces	
ZSC FR2600968	2 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies	
ZSC FR2600969	-	
ZPS FR2610004	-	
INDICATEURS		
<b>Restauration des populations de Lapin de garenne : En cours</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de garennes installées : 0</li> </ul>		
<b>Gestion des équipements cynégétiques : Non commencée</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de lignes de tir positionnées sur des zones à débroussailler : 0</li> </ul>		
ANALYSE DES INDICATEURS		
<p>Aucune installation de garenne n'a été suivie au cours de l'animation Natura 2000. Cependant, au lieu-dit Les Vallées à Couargues, les gestionnaires de la Réserve naturelle du Val de Loire ont accompagné une telle installation en 2010. Ce projet n'a finalement pas abouti car il n'y avait pas de population de Lapin de garenne présente à proximité qui aurait permis la recolonisation du secteur.</p> <p>Bien que la présence d'une population importante de Lapin de garenne joue un rôle indéniable dans le maintien des habitats pelousaires (au côté d'autres facteurs tels que pâturage et impact des crues), cette action nécessite donc, si aucune population source de Lapin de garenne n'est présente à proximité, de la coupler avec une réintroduction de l'espèce sur la zone concernée. Au vu des différents facteurs pouvant jouer sur la raréfaction de l'espèce (telle que myxomatose par exemple) on peut donc s'interroger sur l'intérêt de faire perdurer ce type d'action pour se focaliser plutôt vers les autres modes d'entretien des milieux pelousaires comme la mise en place du pâturage et/ou l'entretien mécanique. Ces deux dernières actions étant mises en œuvre dans le cadre de l'animation Natura 2000 (Cf. Fiche Gestion des pelouses et prairies).</p> <p>S'il n'y a pas eu de travail concernant la gestion des équipements cynégétiques, les activités cynégétiques sont cependant bien présentes au sein des sites Natura 2000. Ainsi des travaux ont été menés avec les services de l'État sur les éléments qui composent les cahiers des charges des adjudications des francs-bords du domaine public fluvial. Par ailleurs, le schéma départemental de gestion cynégétique de la Nièvre a fait, par deux fois, l'objet d'échanges avec les services de l'État et la Fédération de chasse de la Nièvre.</p>		
NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES		
2 non commencées		
<i>Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée</i>		
TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS		
0		

## SUITES À DONNER

En l'état actuel des connaissances, il ne semble pas opportun de maintenir les actions favorables au retour du Lapin de garenne.

En parallèle, il est important de poursuivre le relationnel positif en place avec les acteurs liés à la chasse, qu'il s'agisse de valoriser les actions mises en place et favorables au patrimoine naturel (par exemple actions de nettoyage des déchets sur les bords de Loire et Allier), d'en construire de nouvelles ou de veiller ensemble à la cohérence des modalités de pratiques de la chasse avec les enjeux environnementaux des sites Natura 2000. D'une manière générale ces questions pourront être traitées via les mesures d'accompagnement des projets du les sites, de communication, etc.

GROUPE DE MESURES : GESTION PATRIMONIALE DES MILIEUX ARTIFICIALISÉS		ACTIONS
OBJECTIFS ASSOCIES DANS LES DOCOBS		
ZSC FR2400522	11 : Assurer la cohérence de l'ensemble des programmes et politiques publiques existants sur la Loire et l'Allier	
ZSC FR2600965	M : Assurer la cohérence des différents programmes de gestion existants et mettre en cohérence les politiques publiques et d'aides sur le site Natura 2000 et sur le bassin versant	
ZSC FR2600968	10 : Assurer la cohérence de l'ensemble des programmes et politiques publiques existants sur le site	
ZSC FR2600969	-	
ZPS FR2610004	-	
INDICATEURS		
<b>Gestion des milieux artificialisés : En cours</b>		
- Nombre de milieux artificialisés gérés selon les préconisations apportées (projets suivis) : 18		
ANALYSE DES INDICATEURS		
Si aucun démarchage structuré des partenaires mentionnés dans les mesures des docobs n'a été effectué, cette mesure se met tout de même en œuvre via l'accompagnement des projets qui concernent des zones anthropisées, permettant ainsi de réduire l'impact des différents aménagements et infrastructures concernées et par la même de sensibiliser les porteurs de projets aux enjeux environnementaux.		
NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES		
1 en cours		
<i>Terminée = action ponctuelle achevée, Réalisée = action permanente mise en place de manière optimale ou traitée selon les demandes, En cours = action ponctuelle mise en place mais non achevée ou non optimale, Non commencée</i>		
TEMPS ET COÛTS D'ANIMATION SUR 9 ANS		
Les temps et coûts d'animation de suivis de projet de toutes natures (soumis ou non à évaluation des incidences) sont détaillés dans la fiche « Information des maîtres d'ouvrage et services instructeurs concernant les sites Natura 2000 / Cohérence des objectifs entre les différents programmes »		
SUITES À DONNER		
Le niveau de priorité de la mesure reste faible et ne permettra probablement pas de réaliser un démarchage à l'envergure adéquate pour la mettre pleinement en œuvre. Toutefois, il semble nécessaire de garder la capacité à accompagner les projets, même lorsque ceux-ci ne sont pas soumis à évaluation des incidences, et donc de maintenir une mesure dans ce sens. La liste des projets concernées pourrait être supprimée et remplacée par un intitulé plus large (projets sur zones anthropisées ou artificialisées par exemple) qui ne restreint pas le cadre de l'intervention.		

## 4.2. Analyse globale

	GROUPES DE MESURES	TEMPS (JOURS)	% TEMPS TOTAL	COÛT (€)	% COÛT TOTAL	NIVEAUX DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES	PRIORITE*	
ANIMATION	Information des maîtres d'ouvrages et services instructeurs concernant les sites Natura 2000 / cohérence des objectifs entre les différents programmes	117	6,2 %	77 184	4	Cohérence des actions du Plan Loire Grandeur Nature	En cours	1
						Liste type de projets susceptibles d'avoir un impact (hors soumis à évaluation d'incidence)	Non commencée – non nécessaire	2
						Suivi des projets sur le site (préconisation, sensibilisation)	Réalisée	1 et 3
						Collaboration avec la Réserve naturelle du Val de Loire	Réalisée	3
						Partenariat pour les données eaux	Non commencée	2
						Dispositif rendant visible les lignes électriques pour les oiseaux	Non commencée	-
						Limiter la mise en culture de prairies	En cours	2
						Limiter l'extension urbaine et les constructions sur le site	Réalisée	1
						Aménagement des infrastructures existantes pour permettre le passage des poissons migrateurs (accompagnement des travaux)	Terminée	2
						Rappel de la réglementation en matière de fréquentation du site	Réalisée	1
Information des acteurs et usagers sur les sites Natura 2000 et utilisation de différents supports de communication	267	14,2	127 161	6,6	Information et sensibilisation des acteurs et usagers des sites Natura 2000	Réalisée	1	
					Mise en place d'une information régulière concernant l'avancement de l'application des docobs	Réalisée	1	
					Présentation des sites Natura 2000 dans les différents documents à destination des touristes	En cours	1	
					Création d'un site internet	Réalisée	3	
					Harmonisation du message des différentes structures en charge de la gestion d'espaces naturels	En cours	1	
					Réalisation d'un dossier de presse en début d'animation	En cours	1	
					Conception et installation de panneaux en des points stratégiques du site	En cours	1	
					Réalisation d'un dépliant rappel de la réglementation en vigueur et de recommandations pour la préservation des habitats naturels fragiles	Non commencée	2	
					Réalisation d'un dépliant rappel de la réglementation en vigueur et de recommandations thématiques sur les oiseaux des grèves	Non commencée	-	
					Suivi des documents d'objectifs	63	3,3	31 068
État des lieux du site après les six années	Non commencée – non réalisable	-						
Mise en cohérence des objectifs et mesures de gestion établis sur les sites Natura 2000	Terminée	-						
Maîtrise foncière et convention de gestion	0	0	0	0	Identification des parcelles pour lesquelles la maîtrise d'usage est	Non commencée	3	
					Mise en place de convention de gestion avec les propriétaires	Non commencée	3	
					Procédures d'acquisition	Non commencée	2	
					Maîtrise foncière des terres érodables et zones de dynamisme	Non commencée	-	
Suivi de l'avifaune	25	1,3	11 290 - 9 995 (prestation)	1,1	Étude sur le Grand Cormoran	Non commencée	-	
					Étude sur les Sternes naine et pierregarin	Réalisée	1	
					Étude sur l'Œdicnème criard	Réalisée	1	
					Étude sur le Milan royal et le Balbuzard pêcheur	Non commencée	1	
					Étude sur les Cigognes blanche et noire, et Pie grièche écorcheur	Non commencée	1	
					Grande aigrette et Grue cendrée	Non commencée	1	
					Bilan ornithologique	Non commencée	1	
					Recensement des points noirs	Non commencée	1	
					Évaluation des docobs	En cours	1	
					Suivi de l'entomofaune	28	1,5	13 400
Suivi du Cuivrée des marais	Non commencée	1						
Compléments sur les populations d'insectes	Non commencée	-						
Étude sur l'Agriion de Mercure	Non commencée	-						
Suivi des mammifères	0	0	0	0	Étude sur la reconquête de la Loutre	Non commencée	3	
					Inventaires (complémentaires) sur les chauves-souris	Non commencée	3	
Suivi des poissons migrateurs	0	0	0	0	Recueil des données sur les poissons grands migrateurs	En cours	2	
					Suivi de l'efficacité des passes à poissons	Non commencée	2 et 3	
Suivi des amphibiens et reptiles	4	0,2	2 262 - 3 150 (prestation)	0,3	Inventaires batraciens	Non commencée	2	
					Inventaire du Triton crêté et caractérisation de son	Non commencée	-	
					Étude sur la Cistude d'Europe	Terminée	-	
Suivi de la flore et des habitats d'intérêt communautaire	104	5,5	48 284	2,5	Suivi de la Marsilée à quatre feuilles	Non commencée	1	
					Caractérisation phytosociologique des pelouses sur sable	Réalisée	3	
					Suivi ou participation à des programmes de recherche sur la forêt alluviale et l'hybridation du Peuplier noir	Réalisée	2 et 3	
Suivi des espèces exotiques envahissantes	0	0	0	0	Veille et suivis des espèces exotiques envahissantes	Non commencée	1	
					Veille et qualification de l'impact de certaines espèces animales sur la faune d'intérêt communautaire	Non commencée	2 et 3	
Suivi de la dynamique fluviale et de la qualité de l'eau	4	0,2	1 784	0,3	Centralisation des données eaux	En cours - annulée	1	
					Proposition d'adaptations pertinentes du réseau des mesures	Non commencée	-	
					Recensement des tronçons des berges potentiellement érodables	Non commencée	1 et 3	
					Mise en œuvre de protocoles Loire Nature (suivi de l'érosion des berges)	Non commencée	2	
					Diagnostic approfondi et restauration de gravières	En cours	3	
					Veille concernant les étangs et plans d'eau	Non commencée	2	
					Autres démarches partenariales liées à la thématique	En cours	-	
					Suivi de la morphologie fluviale	Non commencée	-	
Suivi des travaux	89	4,7	41 883	2,2	Suivi de la végétation après travaux (hersage de pelouses et débroussaillage)	Réalisée	1	
					Suivi des modes de gestion pour la réhabilitation des friches	Non commencée	-	

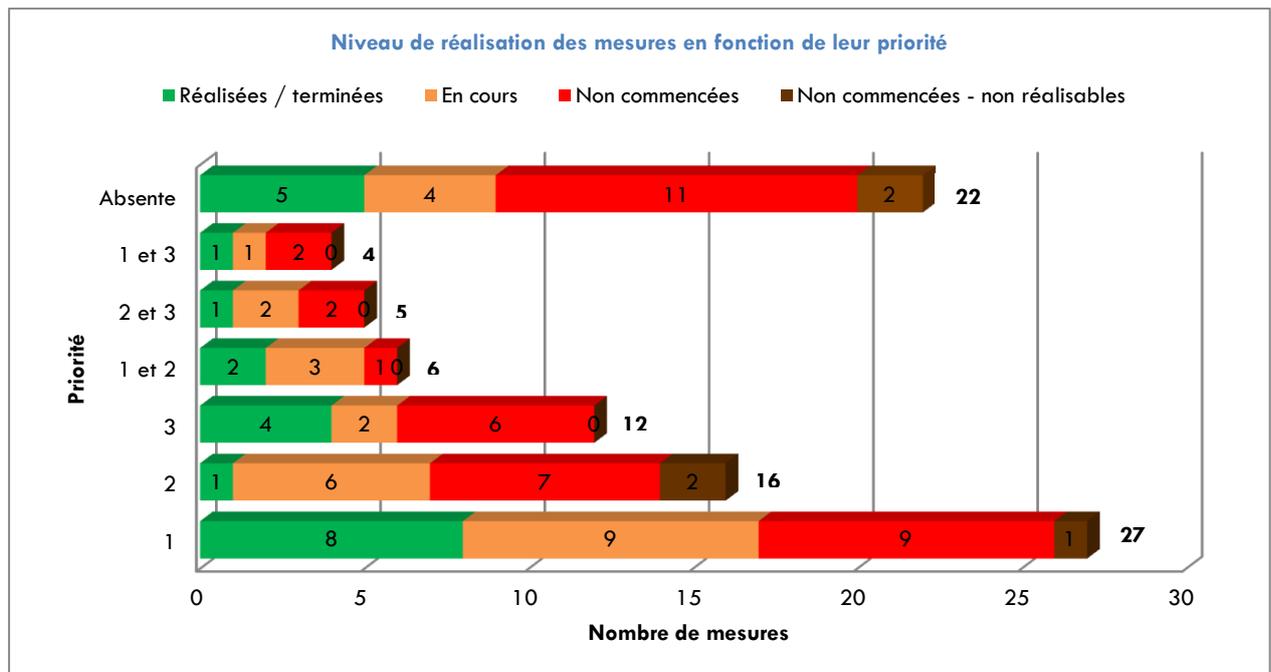
						- non réalisable		
<b>ACTION</b>						Bilan qualitatif des MAE 2009-2011 sur l'ensemble de l'axe Loire-Allier	Terminée	-
	<b>Gestion des pelouses et prairies</b>	1 049	55,7	1 496 145	77,6	Mise en place de Mesures agro-environnementales	Réalisée	1 et 2
						Contrats Natura 2000	Réalisée	1 et 2
						Charte Natura 2000	En cours	-
						Préconisations générales pour la gestion extensive des habitats pelousaires et prairiaux	Réalisée	-
	<b>Gestion des haies et arbres isolés</b>	Cf. fiche « Gestion des pelouses et prairies »				Mise en place de mesures agro-environnementales et de contrats Natura 2000	En cours – non souscrites	1 et 2
	<b>Gestion des milieux aquatiques / zones humides</b>	54 jours	2,9	26 749	1,4	Entretien des berges	En cours	-
						Restauration / entretien de la végétation des marais, roselières et mégaphorbiaies	En cours	1 et 2
						Restauration / entretien des mares	Non commencée	1 et 2
						Restauration / entretien des annexes hydrauliques	En cours	1 et 2
						Gestion des formations végétales des ruisseaux à Agrion de Mercure	Non commencée	1 et 3
						Suppression des enrochements et lutte contre les enrochements sauvages	En cours	1 et 3
	<b>Gestion des milieux forestiers</b>	Cf. fiche « Information des maîtres d'ouvrage »				Restauration des gravières	En cours	3
						Régénération de ripisylves / mise en œuvre de régénérations dirigées	Non commencée	3
						Préconisations générales pour la gestion extensive des boisements alluviaux	En cours	2
						Développement de bois sénescents et d'îlots de vieillissement	En cours	2 et 3
	<b>Régulation des espèces végétales exotiques envahissantes</b>	28	1,5	12 223	0,6	Rétablissement de mares forestières	Non commencée	3
	<b>Assurer la tranquillité des espèces</b>	46	2,4	21 704	1,1	Régulation des espèces végétales indésirables (milieux boisés, aquatiques, secs et limitation du Robinier pseudo-acacia)	En cours	2
						Mise en place d'un schéma d'aménagement et d'organisation des infrastructures touristiques et de la circulation terrestre et fluviale en fonction de la sensibilité écologique du site	Non commencée – non réalisable	1
						Installation d'une signalétique fluviale temporaire et pose de panneaux	Non commencée	-
Assurer la tranquillité de la faune sensible au dérangement par une mise en défens temporaire de types d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire (boire et milieux forestiers, cigogne noire)						Non commencée – non réalisable	2	
<b>Gestion de la fréquentation du site, information et surveillance</b>	6	0,3	2 618	0,1	Mise en place d'Arrêtés préfectoraux de protection de biotope Sternes	Réalisée	1	
					Évaluation de la fréquentation / surveillance du site	Non commencée	1	
					Mise en place de sentiers pédagogiques	Réalisée	3	
					Conception et installation de panneaux d'information en certains points stratégiques du site	En cours	1	
<b>Gestion cynégétique et conservation des populations de Lapin de garenne</b>	0	0	0	0	Démarches partenariales	Réalisée	-	
					Restauration des populations de Lapin de garenne	En cours	2	
<b>Gestion patrimoniale des milieux artificialisés</b>	Cf. fiche « Information des maîtres d'ouvrages »				Gestion des équipements cynégétiques	Non commencée	2	
					Gestion des milieux artificialisés	En cours	2 et 3	
		<b>1 884</b>	<b>1 926 900</b>					

\*Niveaux de priorité attribués dans les docobs présentant cette information : FR2400522 Vallées de la Loire et de l'Allier, FR2600968 Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire, FR2600969 Val d'Allier Bourguignon (priorisation partielle), FR2610004 Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire, Uniformisation de certaines mesures contractuelles (2012).

Le travail de rassemblement des mesures de docobs aboutit finalement à l'existence de 92 mesures. Ce chiffre, très important, est compréhensible sur des sites Natura 2000 qui multiplient les enjeux écologiques (nombreux habitats et espèces d'intérêt communautaires dont les caractéristiques écologiques et les besoins d'interventions sont très variables et nécessitent la mise en place d'outils différents) et socio-économiques (multiplicité des acteurs et des activités). Toutefois l'existence d'un (trop) grand nombre de mesures constitue en elle-même une explication au fait qu'une part importante d'entre elles n'ai pas été mise en œuvre. Pour rappel, l'évaluation comporte quatre niveaux possibles de mise en œuvre :

- Terminée : action ponctuelle achevée,
- Réalisée : action permanente mise en place de manière optimale,
- En cours : action ponctuelle mais non achevée ou action permanente dont la mise en place n'est pas optimale,
- Non commencée : au cours de l'analyse, le besoin est parfois ressorti de préciser certaines non commencée car non réalisables ou non nécessaires.

Il conviendra donc, autant que faire se peut, de limiter le nombre de mesures dans la future actualisation des docobs en pondérant toutefois par la nécessité d'offrir les moyens adéquats pour répondre aux enjeux et objectifs. Malgré cette difficulté apparente, les fiches analytiques par groupes de mesures offrent déjà des pistes de réflexion. Ainsi, certaines mesures sont mises en œuvre par des structures autres que celle animant les docobs (par exemple mesures liées à la qualité de l'eau ou aux poissons migrateurs), alors que d'autres ne trouvent pas une plus-value significative à être mises en place via Natura 2000. En effet, la rédaction des docobs date d'une période où le recul et l'expérience par rapport aux possibilités et limites de Natura 2000 n'étaient pas encore avérés, et cela se ressent dans les mesures choisies puis dans la faisabilité ou pertinence d'application dans le contexte d'animation de docobs. L'actualisation devra donc prendre en compte cette situation dans le choix des mesures puis en attribuant une priorité plus élevée à celles pour lesquelles Natura 2000 et l'animation (outils et temps) offrent une réelle plus-value ou sont les seuls modes d'intervention. La priorisation représente ainsi une clef d'entrée importante pour résoudre les problématiques liées à un trop grand nombre de mesures.



Actuellement, les docobs ne présentent pas tous une priorisation de leurs mesures, et l'un d'entre eux n'a qu'une priorisation partielle, aboutissant ainsi à 22 mesures totalement dénuées de niveaux de priorité,

ce qui semble impacter leur mise en œuvre puisque la moitié d'entre elle n'a pas été commencée. En outre, une mesure similaire dans plusieurs docobs peut s'y voir attribuer des niveaux de priorité différents, ne simplifiant pas l'orientation de l'animation. On observe également que les mesures dont le niveau de priorité est le plus élevé sont également les plus nombreuses, avec les difficultés que cela implique pour les mettre toutes en œuvre même si elles sont les plus nombreuses à être « réalisées/terminées » ou « en cours ».

Enfin, les groupes de mesures qui focalisent un maximum des moyens mobilisés (temps d'animation et outils) sont les suivants :

- **Gestion des pelouses et des prairies** : il s'agit du poste majeur de la mise en œuvre des docobs, tant en temps d'animation qu'en mobilisation d'outils contractuels. Cela s'explique à la fois par l'urgence de conservation de ces habitats dont le maintien dépend notamment de l'intervention humaine, agricole particulièrement. Cette situation a engendré la nécessité de mobiliser des outils contractuels (contrats Natura 2000 ni agricole – ni forestier et surtout mesures agro-environnementales) dont la mise en place s'effectue via un important travail de concertation et de construction/suivi de projet. Il convient de préciser que la construction de projets agro-environnementaux devait initialement bénéficier à deux autres ensembles de milieux, les haies et arbres isolés ainsi que les zones humides, sans toutefois trouver les modalités d'applications adéquates aux contextes écologiques et socio-économiques locaux,
- **Information des acteurs et usagers sur les sites Natura 2000 et utilisation de différents supports de communication** : la construction de ces derniers et leurs actualisation perdure au fil du temps, tout comme la nécessité de continuer le travail relationnel avec les acteurs du territoire,
- **Information des maîtres d'ouvrages et services instructeurs concernant les sites Natura 2000 / cohérence des objectifs entre les différents programmes** : ces actions permanentes d'accompagnement de projets ont vu une augmentation au cours de l'animation et demeurent importantes pour concilier les aspects environnementaux des sites Natura 2000 et les activités humaines,
- **Suivi de habitats et Suivi des travaux** : ces actions sont liées directement à celles mises en place notamment pour la gestion des pelouses et prairies.

## 5. Évaluation des objectifs des docobs

### 5.1. Méthode

La méthode relative à l'évaluation des objectifs des Docobs des sites Natura 2000 a consisté à :

- Comparer et évaluer la forme des différents objectifs des différents Docobs,
- Évaluer la cohérence des objectifs de chaque Docobs par rapport aux enjeux des sites Natura 2000 et de la politique Natura 2000.

Cette évaluation s'est basée sur deux guides techniques relatant l'évaluation et la rédaction de document de gestion d'espace naturel :

- Guide d'élaboration de Docobs, ATEN 2011
- Guide technique du plan de gestion à paraître, RNF 2017

Enfin la méthode standard dite « SMART », spécifique, mesurable, ambitieux et accepté, réaliste et délimité dans le temps a aussi été prise en compte.

À la suite de cette analyse, il est mentionné des pistes de réflexion pour réécrire ces objectifs dans un futur docob unique à l'échelle des sites Natura 2000 de l'axe Loire/Allier.

Évaluation de la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 de l'axe Loire / Allier  
2018



## 5.2. Analyse

Concernant la comparaison entre les différents objectifs des différents docobs, il peut être mentionné que tous les objectifs ne sont pas priorisés (deux docobs sur cinq), cette priorisation étant un élément de lecture intéressant il serait pertinent de la maintenir. Sur les dix objectifs en priorité 1 dans les deux docobs affichant une priorité, huit ont été réalisés partiellement ou totalement, soit 80% des objectifs affichés en priorité 1. Tandis que sur les neuf objectifs affichés en priorité 2 ou 3, quatre ont été réalisés, soit 44.4% des objectifs. Cette analyse démontre que la priorité des actions est un outil qui a été utilisé lors de la première phase d'animation d'une part, et la pertinence d'utiliser cet outil lors de la phase d'actualisation d'autre part.

Nom du site	Numéro de l'objectif	Mesure	Priorité	Action totalement ou partiellement réalisés (R), non réalisé (N)
ZPS	Objectif A	Conserver et protéger les habitats favorables aux espèces du lit vif	1	R
	Objectif B	Conserver et/ou reconstituer des entités prairiales et le maillage bocager associé	1	R
	Objectif C	Préserver et/ou restaurer les potentialités de nourrissages des eaux stagnantes et habitats associés	2	R
	Objectif D	Conserver et/ou améliorer les structures de peuplements forestiers pour favoriser la nidification et le nourrissage	2	N
	Objectif E	Maintenir et/ou restaurer des habitats secs sur sables ouverts	3	R
	Objectif F	Conserver des espaces de nourrissages pour les espèces qui sont liées aux zones de cultures	3	N
	Objectif G (objectifs transversaux)	Améliorer la cohérence des politiques et l'articulation des outils de gestion s'appliquant à la Loire	1	R
	Objectif H (objectifs transversaux)	Communiquer, sensibiliser le public et gérer la fréquentation	1	R
	Objectif I (objectifs transversaux)	Suivi et évaluation du Docob	1	R
Val d'Allier Bourguignon	ZH1	Restaurer et gérer les formations végétales des ruisseaux à Agrion de mercure	1	N
	ZH2	Gestion écologique des boires closes	1	N
	ZH3	Limiter l'implantation de plantes invasives supprimant des habitats d'intérêt communautaires	2	N
	ZH4	Restauration et entretien de mare	2	N
	P1	Gestion extensive de la prairie par la fauche et/ou le pâturage	1	R
	P2	Gestion extensive des pelouses	1	R
	P3	Ouverture et maintien de l'ouverture de pelouses et/ou prairies	2	R
	P4	Ouverture et maintien de l'ouverture de pelouses et/ou prairies	1	R

	P5	Reconversion de cultures en prairies	2	R
	F1	Reconversion de peupleraies	2	R

Chaque docob a gardé la distinction des objectifs transversaux et des objectifs spatialisés. Cette distinction est importante et à maintenir, toutefois il est nécessaire de voir que parfois certains objectifs spatialisés n'en sont pas, notamment sur le docob Bec d'Allier. Les objectifs spatialisés doivent pouvoir être localisés sur une ou des parties des sites Natura 2000, répondant à un enjeu de conservation particulier.

Les thématiques ou enjeux liés aux objectifs des différents docobs sont globalement les mêmes :

- Complexe de prairies et de pelouses,
- Milieux forestiers avec des distinctions sur les différents stades de végétation ou de valeurs sylvicoles,
- Grèves, annexes hydrauliques et lit vif,
- Habitats d'espèces particuliers et nécessitant d'être mis en avant (Agrion de mercure, oiseaux...).

Sur ces thématiques, soit les rôles des milieux naturels ont été mis en avant, soit les habitats ou familles d'habitats ont été désignés directement.

Viennent ensuite des objectifs transversaux ou des enjeux de conservation plus globaux que le sujet Natura 2000 :

- Qualité de l'eau (superficielle ou souterraine),
- Continuité ou fonctionnalité écologique,
- Fréquentation et sensibilisation sur les sites Natura 2000,
- Connaissance naturaliste,
- Intégration de la politique Natura 2000 dans les territoires et dans les autres politiques d'aménagement,
- Suivi et évaluation de la politique Natura 2000.

Concernant la formulation des objectifs des différents docobs, il ressort trois principales remarques :

- La mention d'un verbe en début de formulation d'objectifs est nécessaire pour bien montrer l'ambition sur un sujet et pour différencier les opérations des objectifs. Pour certains des objectifs, cette mention n'est pas présente,
- Certaines formulations sont trop longues et font perdre de la lisibilité à l'objectif. Cela concerne principalement les objectifs transversaux,
- Sur les objectifs transversaux la formulation est trop vague et ne permet pas de bien comprendre les objectifs transversaux.

Concernant la cohérence des objectifs par rapport à Natura 2000, hormis quelques objectifs spatialisés trop larges à cette étape des docobs, la cohérence est effective. Pour les objectifs transversaux, la cohérence des objectifs par rapport à la politique Natura 2000 n'est pas toujours lisible, voir ces objectifs peuvent faire comprendre que Natura 2000 va prendre en charge des problématiques plus large que les sites Natura 2000 en question. Il sera peut être nécessaire de replacer l'action Natura 2000 à l'échelle des possibles dans sa mise en œuvre.

Concernant l'analyse par la méthode SMART, il est difficile de dégager des remarques sur le sujet car pour rendre des objectifs « Spécifiques, Mesurables, Ambitieux, Réalistes et Temporels » il aurait été intéressant de distinguer les objectifs à long terme des objectifs opérationnels que l'on souhaite mettre en œuvre pour tendre vers la trajectoire à long terme. Sans cette distinction, la méthode est difficilement analysable. Toutefois en prenant ces objectifs sous l'angle d'objectifs à long terme, **les objectifs transversaux par leur critère « réaliste » n'atteignent pas une bonne évaluation. En effet, ces objectifs transversaux sont assez larges et dépassent la politique Natura 2000.**

### 5.3. Perspectives de reformulation et de standardisation des objectifs à l'échelle de l'ensemble des sites Natura 2000

Une fois les enjeux identifiés, il convient de se fixer un idéal à atteindre pour chacun d'eux. Ces objectifs stratégiques correspondent aux « Objectifs de développement durable » (ODD). Ils sont définis, au sein du processus d'élaboration du docob et de sa mise en œuvre, et leurs liens avec l'évaluation est nécessaire. À cette étape il serait très intéressant, pour l'appropriation locale et politique d'associer les membres du comité d'epilotage dans la définition et la validation des objectifs de développement durable.

Dans la définition des objectifs, il sera important de se placer dans un contexte géographique élargi, c'est-à-dire tenir compte de ce que font les voisins ou les autres gestionnaires d'espaces naturels dans et aux abords des sites Natura 2000. Cela aura une incidence sur la priorisation ou la responsabilité de tel ou tel gestionnaire pour un objectif donné.

Le dernier point à ce stade d'écriture du docob est de mettre en place le processus d'évaluation. Les indicateurs pourront être basés sur le principe suivant :

- Pertinence : indications significatives par rapport à l'objectif considéré,
- Efficience : l'effort pour récolter des données est raisonnable,
- Simplicité : compréhensible et logique pour chacun,
- Disponibilité : les chiffres sont à disposition au moment opportun,
- Exactitude : donne une mesure fiable.

Il s'agira enfin de formuler des objectifs opérationnels à la suite des objectifs de développement durable.

**Un objectif opérationnel a pour but de corriger ou utiliser les facteurs d'influence pour arriver à un résultat visible à court terme, au moment des évaluations annuelles, ou à moyen terme lors de l'évaluation du docob.**

Les objectifs opérationnels constituent les étapes à atteindre sur la durée du docob (plus exceptionnellement de plusieurs docobs) pour se rapprocher des attendus des Objectifs de Développement Durable.

Ci-dessous un exemple de ce que cela pourrait donner dans la déclinaison des objectifs afin de comprendre la démarche :

Enjeu de conservation	Objectif de développement durable	Indicateurs	Facteur limitant
Pelouses sur sables	Maintenir et réhabiliter les pelouses sur sables sur les secteurs encore actifs de la Loire dans un bon état de conservation	Suivi de l'état de conservation des pelouses sur sables sur les secteurs actifs de la Loire	Dynamique (boisement) naturelle
Objectif opérationnel	Indicateurs	Opérations	
Contenir la dynamique ligneuse sur les pelouses sur sables sur le secteur actif de la Loire	maximum de 30% de ligneux sur les pelouses réhabilitées	Débroussaillage et exportation des fourrés sur les pelouses sur sables	

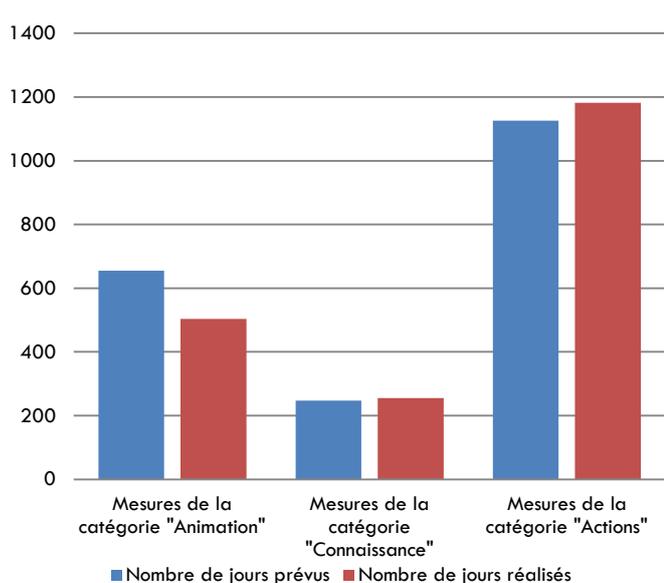
## 6. Évaluation de la méthode d'animation

Les bilans suivants portent sur la période s'étalant de mars 2009 à mars 2018 mais cet intervalle est dénommé « 2009 à 2017 » pour plus de simplicité.

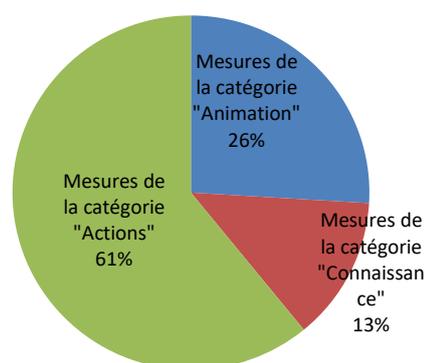
### 6.1. Bilan des catégories de mesures

Sur les cinq sites Natura 2000, les 22 groupes de mesures et les 47 actions ont été assemblés en trois catégories de mesures : Animation, Connaissance et Actions.

Sur la période 2009-2017, **1 983 jours de travail** avaient été, au total, **prévus** dans les différents budgets validés. 1 941 jours de travail ont été effectivement mis en œuvre soit un **taux de réalisation de 98%** par rapport aux prévisions avec une catégorie « Actions » dont le travail est supérieur aux prévisions (105 %) et à l'opposé, « l'Animation » est en sous-consommation avec 77 % (cf. figure ci-dessous à gauche). La majorité des actions conduites concernent la catégorie « Actions » avec 61% du temps de travail, suivi de l'animation (26%) (cf. figure ci-dessous à droite)



Comparaison entre les temps de travail (jours) prévus et réalisés par catégorie de mesures sur la période 2009-2017



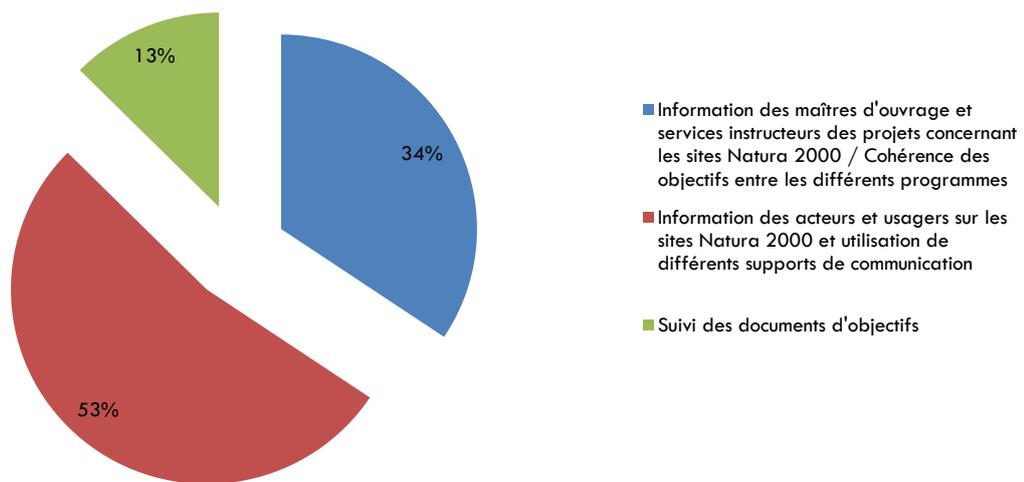
Répartition des temps de travail (jours) réalisés par catégorie de mesures sur la période 2009-2017

## 6.2. Bilans des groupes de mesures de la catégorie « Animation »

Synthèse des temps de travail réalisés par groupe de mesures de la catégorie « Animation » sur la période 2009-2017

Groupes de mesures	Détails des actions	Temps de travail (jours)	
		Jours	€
Information des maîtres d'ouvrage et services instructeurs des projets concernant les sites Natura 2000 / Cohérence des objectifs entre les différents programmes	Veille générale des projets tout au long de l'année	102,49	42 745,58 €
	Appui technique aux administrations lors de l'instruction des dossiers	24,28	11 829,89 €
	Participation aux réunions diverses	46,33	22 608,95 €
Information des acteurs et usagers sur les sites Natura 2000 et utilisation de différents supports de communication	Gazette Natura 2000 (création et diffusion)	29,78	14 089,94 €
	Site internet (création et mise à jour)	13,19	6 351,10 €
	Information des acteurs et usagers	91,48	44 212,90 €
	Communication auprès de la presse (dossier de presse, événements...)	5,51	2 841,12 €
	Comité de pilotage	46,21	20 040,33 €
	Suivi de la conduite de l'animation (rapports d'activité...)	58,38	27 056,01 €
	Relation avec les services de l'État	22,78	10 569,16 €
Suivi des documents d'objectifs	Suivi de l'évolution du site, bilan des actions menées, de leur pertinence	6,21	3 412,82 €
	Évaluation de la mise en œuvre des docobs (en cours d'animation, hors présente étude)	20,68	9 988,25 €
	Mise en cohérence des objectifs et mesures de gestion	36,42	17 666,81 €
Maîtrise foncière et convention de gestion		0	0,00 €
		<b>503,74</b>	<b>233 412,86 €</b>

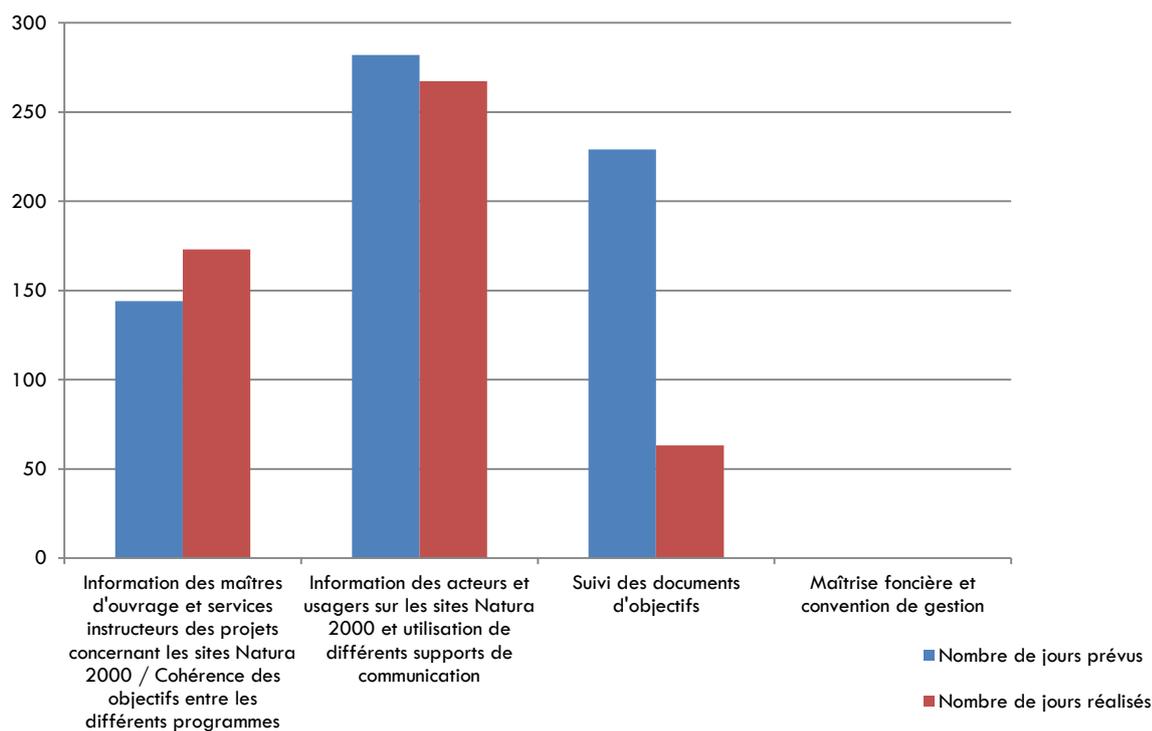
Sur la période 2009-2017, près de **504 jours de travail** ont été consacrés à l'organisation des comités de pilotage, à la communication, à l'appui technique auprès des services de l'État sur les études d'incidence. avec une majorité d'actions liées à l'information des acteurs et des usagers (53% des actions).



**Répartition des temps de travail (jours) réalisés par groupe de mesures de la catégorie « Animation » sur la période 2009-2017**

Conformément aux prévisions budgétaires, aucune action de maîtrise foncière et de convention de gestion n'a été conduite dans le cadre de l'animation Natura 2000. Ce type d'actions est déjà effectué par des organismes locaux.

Sur la période 2009-2017, **655 jours de travail** avaient été, au total, **prévus** dans les différents budgets validés pour les actions de la catégorie « Animation ». 503 jours de travail ont été effectivement réalisés soit **un taux de réalisation de 77 %** par rapport aux prévisions. La majorité des actions sont liées à l'information des acteurs et usagers (53% des actions). A l'inverse, le groupe de mesures « Suivi des documents d'objectifs » marque une forte sous-consommation (cf. figure suivante).



Comparaison entre les temps de travail (jours) prévus et réalisés par groupe de mesures de la catégorie « Animation » sur la période 2009-2017

### 6.3. Bilans des groupes de mesures de la catégorie « Connaissance »

Synthèse des temps de travail réalisés par groupe de mesures de la catégorie « Animation » sur la période 2009-2017

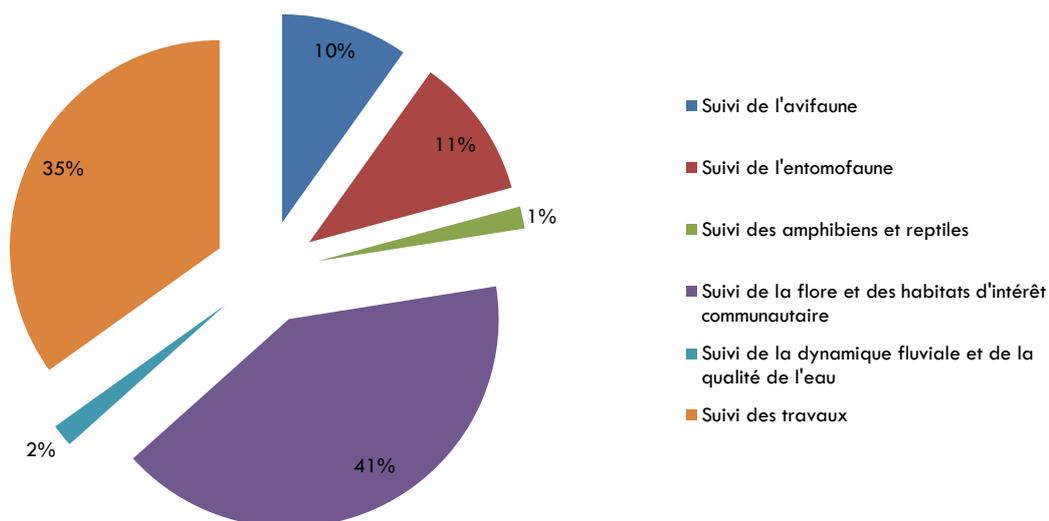
Groupes de mesures	Détails des actions	Temps de travail (jours)		Prestation
		Jours	€	
Suivi de l'avifaune	Amélioration des connaissances d'espèces d'oiseaux à fort enjeu patrimonial	10,03	4 090,10 €	
	Études des populations de Sterne naine, Sterne pierregarin et Édicnème criard	0	0,00 €	5 497,00 €
	APPB Sternes (inventaires des zones de nidification)	15	7 200,00 €	4 498,31 €
Suivi de l'entomofaune	Suivi des Gomphidés d'intérêt communautaire	28	13 400,00 €	
Suivi des mammifères		0	0,00 €	
Suivi des poissons migrateurs		0	0,00 €	
Suivi des amphibiens et reptiles	Étude sur la Cistude d'Europe	4,38	2 262,00 €	3 150,00 €
Suivi de la flore et des habitats d'intérêt communautaire	Suivi de l'état de conservation des pelouses	45	20 250,00 €	
	Évaluation de l'état de conservation des habitats	13,26	5 953,66 €	
	Suivi de l'état de conservation des forêts alluviales d'intérêt communautaire	46	22 080,00 €	
Suivi des espèces exotiques envahissantes		0	0,00 €	

Suivi de la dynamique fluviale et de la qualité de l'eau	Synthèse des données eau	4,46	1 784,00 €	
Suivi des travaux	Synthèse qualitative des mesures agro-environnementales	25,19	12 043,00 €	
	Suivi scientifique des contrats Natura 2000 (en cours et bilan de fin de contrat)	64	29 840,00 €	
		<b>255,32</b>	<b>118 902,76 €</b>	<b>13 145,31 €</b>

Sur la période 2009-2017, trois groupes de mesures représentent 86 % du temps de travail réalisé :

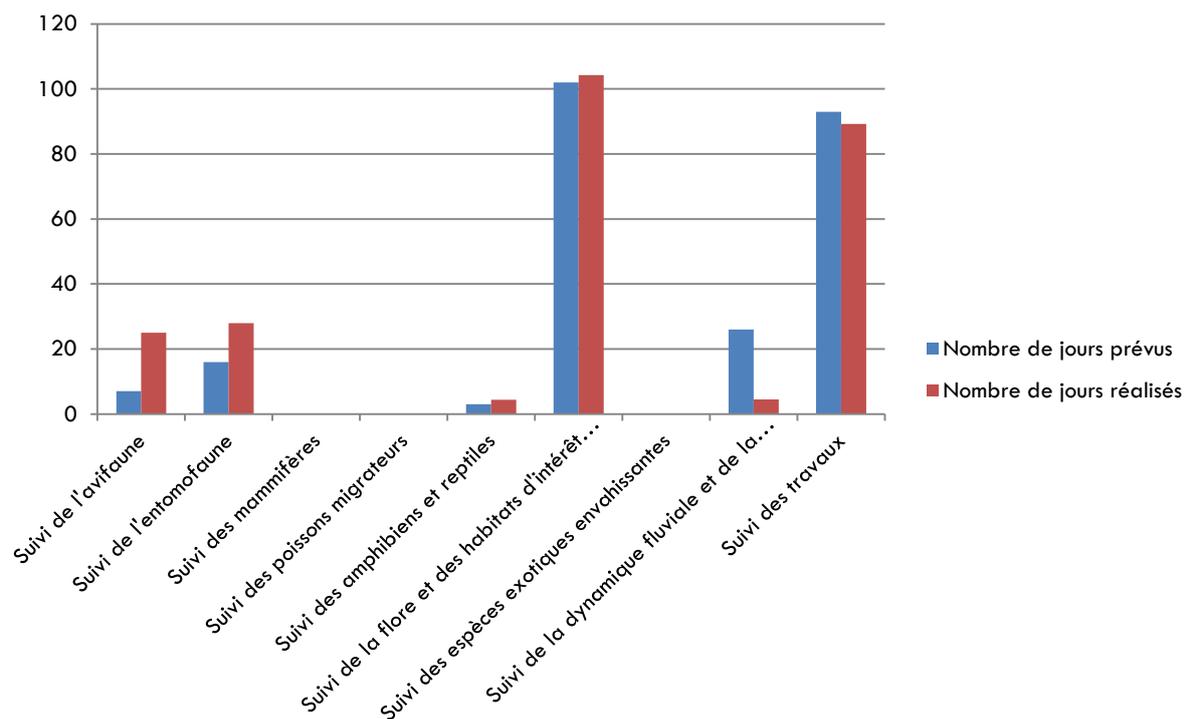
- Le suivi de la flore et des habitats d'intérêt communautaire : état de conservation des pelouses et forêts alluviales (41%),
- Le suivi des travaux dans le cadre des mesures mises en œuvre : mesures agro-environnementales et contrats Natura 2000 (35%),
- Le suivi de l'avifaune liée aux bancs de sable : Sternes et Œdicnème criard (10%).

En parallèle, trois études en prestation ont été conduites pour un montant total de 13 145,31 € portant sur des inventaires et suivi des sternes et Œdicnème ainsi qu'une étude sur la Cistude.



#### Répartition des temps de travail (jours) réalisés par groupe de mesures de la catégorie « Connaissance » sur la période 2009-2017

Sur la période 2009-2017, **247 jours de travail** avaient été, au total, **prévus** dans les différents budgets validés pour les actions de la catégorie « Connaissance ». 255 jours de travail ont été effectivement réalisés soit **un taux de réalisation de 103 %** avec deux groupes de mesures (suivis de l'avifaune et de l'entomofaune) qui ont dépassé les prévisions (cf. figure suivante).



Comparaison entre les temps de travail (jours) prévus et réalisés par groupe de mesures de la catégorie « Connaissance » sur la période 2009-2017

## 6.4. Bilans des groupes de mesures de la catégorie « Actions »

Synthèse du temps de travail réalisés par groupe de mesures de la catégorie « Animation » sur la période 2009-2017

Groupes de mesures	Détails des actions	Temps de travail (jours)	
		Jours	€
Gestion des pelouses et prairies	Diagnostic des MAE et suivi des agriculteurs	293	140 721,00 €
	Animation des MAE (montage des projets, démarchage des contractants, montage administratif des dossiers, assistance aux agriculteurs)	248,43	122 223,90 €
	Contrats Natura 2000 (animation)	197,7	89 554,00 €
	Contrats Natura 2000 (diagnostics écologiques)	77,5	32 677,75 €
	Charte Natura 2000	70,83	30 244,52 €
	Étude de préfiguration du pastoralisme ligérien	76,72	38 777,00 €
	Pastoralisme ligérien (accompagnement des bergers, points techniques, réunions ...)	85,1	41 947,24 €
Gestion des haies et arbres isolés	MAE (cf. Gestion des pelouses et prairies)	0	0,00 €
Gestion des milieux aquatiques et zones humides	Contrats Natura 2000 (animation)	24,7	14 523,40 €
	Contrats Natura 2000 (diagnostics écologiques)	8	3 267,75 €
	MAE (cf. Gestion des pelouses et prairies)	0	0,00 €
	Restauration de frayères (suivi de projets)	21,17	8 958,30 €

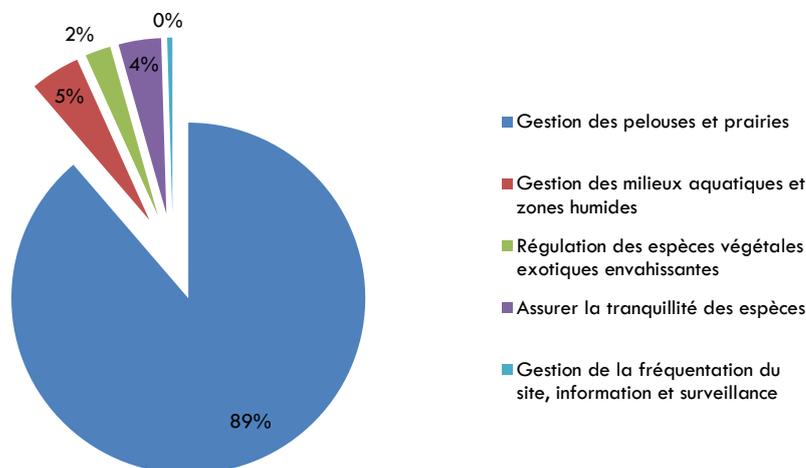
Gestion des milieux forestiers		0	0,00 €
Régulation des espèces végétales exotiques envahissantes	Contrats Natura 2000 (animation)	19,7	8 955,40 €
	Contrats Natura 2000 (diagnostics écologiques)	8	3 267,75 €
Assurer la tranquillité des espèces	APPB Sternes	45,92	21 704,22 €
Gestion de la fréquentation du site, information et surveillance	Conception de panneaux d'information	5,57	2 617,90 €
Gestion cynégétique et conservation des populations de lapin de garenne		0	0,00 €
Gestion patrimoniale des milieux artificialisés		0	0,00 €
		<b>1182,34</b>	<b>559 440,13 €</b>

Sur la période 2009-2017, un groupe de mesures (Gestion des pelouses et prairies) représente 89 % du temps de travail réalisé de cette catégorie (1 182 jours au total) permettant la mise en œuvre de mesures agro-environnementales (à hauteur de 8 271 236 € d'engagements de 2008 à 2021), de contrats Natura 2000 et d'actions sur le pastoralisme.

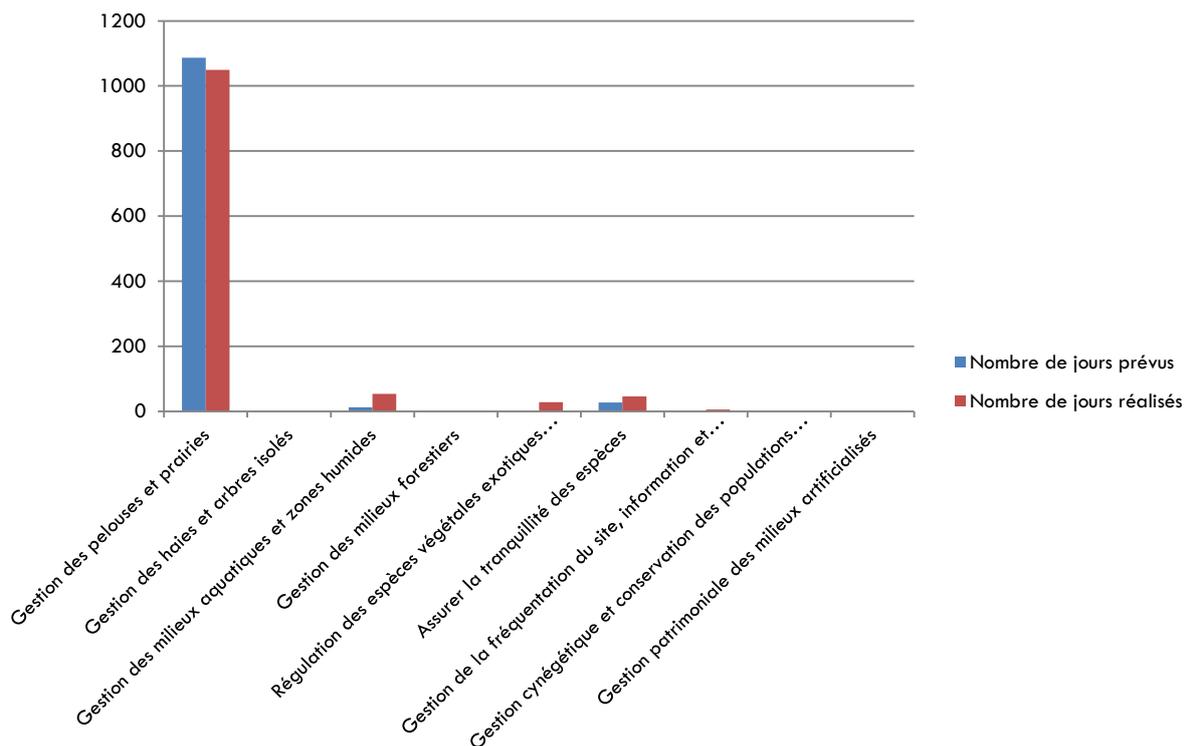
**Synthèse des engagements pour les mesures agro-environnementales sur la période 2008-2021 et des contrats Natura 2000 réalisés sur la période 2009-2017**

Types de mesures	Coût
Mesures agro-environnementales	8 271 236,00 €
Contrats Natura 2000	729 528,89 €

En complément, la gestion des milieux aquatiques et zones humides ainsi que le suivi de l'APPB Sternes représentent 5 % et 4 % du temps de travail réalisé.



**Répartition des temps de travail (jours) réalisés par groupe de mesures de la catégorie « Actions » sur la période 2009-2017**



#### Comparaison entre les temps de travail (jours) prévus et réalisés par groupe de mesures de la catégorie « Actions » sur la période 2009-2017

Sur la période 2009-2017, **1126 jours de travail** avaient été, au total, **prévus** dans les différents budgets validés pour les actions de la catégorie « Actions ». 1 182 jours de travail ont été effectivement réalisés soit **un taux de réalisation de 105 %** par rapport aux prévisions (cf. figure suivante).

### 6.5. Synthèse

Sur les cinq sites Natura 2000, sur la période 2009-2017, l'animation conduite respecte à la fois les budgets validés mais aussi une logique en lien avec les enjeux de conservation et sensibilisation du territoire.

Les pelouses alluviales et les prairies représentent des enjeux très forts sur les ZSC et ZPS. L'animation a pleinement répondu à cette attente en produisant des études sur l'état de conservation des pelouses alluviales ou de préfiguration sur le pastoralisme, par exemple, et en conduisant des actions de gestion des pelouses et prairies, ces dernières représentant la majorité des jours de travail réalisés (54% - 1049 des 1941 jours).

L'information des acteurs est également une part importante de l'activité (14% - 267 des 1941 jours). Il répond à une logique d'appropriation de la démarche Natura 2000 par les élus, les usagers et les propriétaires. La communication est essentielle pour faire connaître et expliquer les actions menées.

L'avifaune des bancs de sable (Sterne naine, Sterne pierregarin, Œdicnème criard) est un enjeu fort de la ZPS. L'animation conduite a permis l'étude et le suivi de ce cortège mais aussi la mise en œuvre d'actions de protection forte (APPB), en concertation avec les acteurs du territoire.

Dans les points d'amélioration, les forêts alluviales sont un élément paysager fort des vals de Loire et d'Allier et un enjeu fort du territoire. Une étude sur l'état de conservation de ces milieux a été réalisée mais elle n'a pas été suivie d'actions de gestion particulières notamment en favorisant la libre évolution qui reste la gestion à privilégier.

Enfin, même si des suivis de travaux ont été effectués, ils sont probablement insuffisants pour suivre l'évolution de l'état de conservation des habitats concernés que cela soit à l'échelle des parcelles objet de la gestion ou du site Natura 2000.

## **7. Appropriation de la démarche, connaissance du dispositif et perception de l'animation**

### **7.1. Méthode**

La France ayant fait le choix d'axer principalement la mise en place de Natura 2000 sur la concertation et le volontariat, ces principes ont été recherchés dans la conduite de l'animation depuis son lancement. Le comité de pilotage y joue un rôle essentiel puisqu'il suit, contrôle et valide le travail mené.

Dans le contexte d'évaluation de la mise en œuvre des documents d'objectifs il est apparu comme indispensable d'évaluer au mieux l'appropriation de la démarche, la connaissance du dispositif et la perception de l'animation menée par les acteurs du territoire. Ces derniers sont également sources d'idées et d'éléments de réorientation à prendre en compte dans la réactualisation des docobs et dans les choix/priorisations qui sont faits dans l'animation.

Pour ce faire, il a été décidé d'utiliser d'un questionnaire avec des questions suffisamment fermées pour rendre son remplissage le plus rapide et aisé possible, et en permettre une analyse graphique et rapide. Il fallait également laisser place à des champs d'expression libre permettant aux acteurs de faire des commentaires complémentaires sur les différentes thématiques, sources de suggestions et remarques à prendre en compte dans les conclusions de l'évaluation. Le comité de pilotage se voulant être représentatif de l'ensemble des acteurs du territoire, ce sont donc ses membres qui ont été destinataires du questionnaire. Ce dernier leur a été transmis par mail ou par courrier le 2 février 2017 avec un délai de réponses de 20 jours. Une relance a été effectuée le 15 février 2017 par les mêmes moyens auprès des membres n'ayant pas encore répondu.

Le questionnaire comporte cinq thématiques (Cf. Questionnaire complet en annexe 4) :

- Connaissance du participant,
- Perception de Natura 2000,
- Connaissance des documents d'objectifs, des sites et des enjeux locaux,
- Estimation de l'efficacité des actions et des moyens,
- Information / concertation.

### **7.2. Résultats et analyse**

L'analyse du questionnaire et la présentation des résultats sont faites anonymement. Les citations ne sont donc pas rattachées à leur auteur ; seul le type de membre du comité de pilotage peut éventuellement être cité si cela peut aider à l'analyse et compréhension générale

## 7.2.1. Connaissance du participant

Sur les 140 membres que compte le comité de pilotage, 34 ont répondu au questionnaire, soit 24.3 %.

Nombre de réponses par type d'organisme / domaine d'activité



Type d'organisme / domaine d'activité	Nombre de structures ayant répondu	Pourcentage
Activité dans le domaine de la chasse ou de la pêche	8	21,6 %
Activité dans le domaine de l'agriculture	2	5,4 %
Collectivité	15	40,5 %
Domaine de la préservation du patrimoine naturel	4	10,8 %
Domaine du tourisme	2	5,4 %
Organisation professionnelle sylvicole	2	5,4 %
Organisme consulaire	1	2,7 %
Représentant de l'État	3	8,1 %
TOTAL	37*	100 %

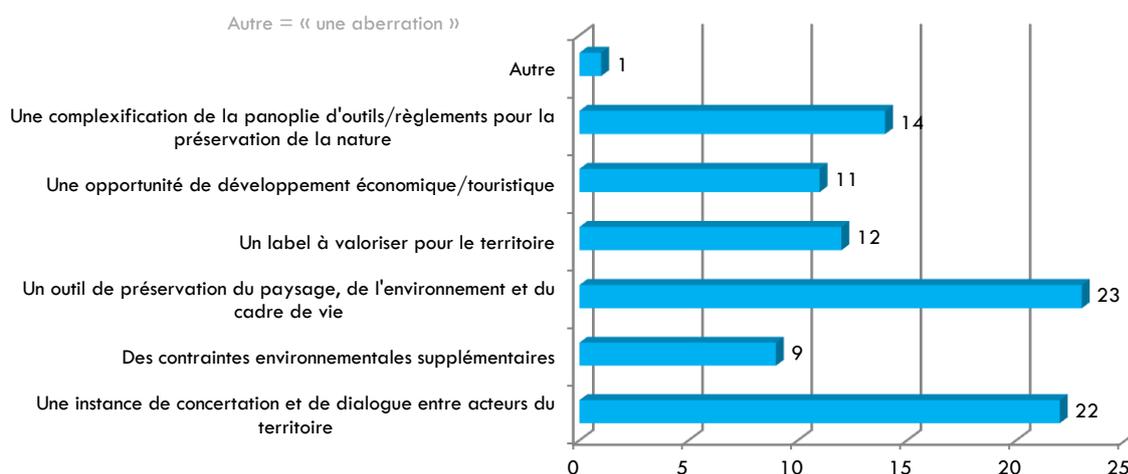
\*Le nombre total de réponses est supérieur au nombre de participants car certains représentent plusieurs organismes membres du comité de pilotage

### Analyse

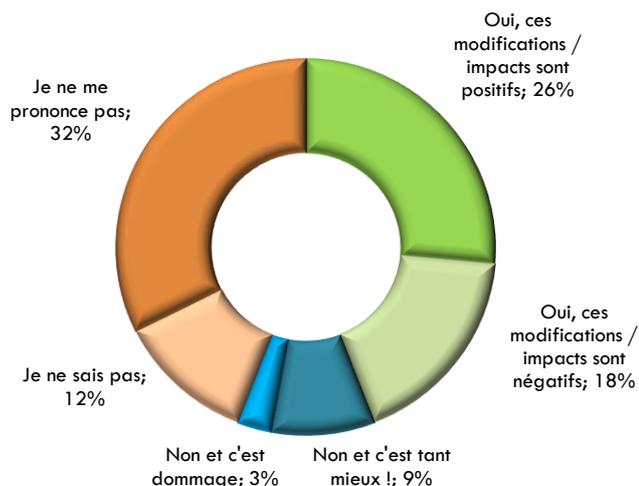
Les membres du comité de pilotage ayant répondu sont principalement des collectivités (catégorie de membre également la plus nombreuse au sein du comité de pilotage) et les représentants d'activités dans le domaine de la chasse ou de la pêche. Deux catégories de membres du comité de pilotage ne sont pas représentées, dans le questionnaire, faute de participation : les propriétaires et exploitants de bien ruraux, ainsi que les représentants des concessionnaires d'ouvrages publics et des gestionnaires d'infrastructures.

## 7.2.2. Perception de Natura 2000

Comment vivez-vous la démarche Natura 2000 ?



## La démarche Natura 2000 a-t-elle entraîné une modification ou un impact sur vos activités ?



### Si oui, lesquelles ?

Les modifications ressenties par les personnes ayant répondu au questionnaire sont de plusieurs natures. Parmi les impacts positifs perçus, la « meilleure prise en compte de la nature » est mentionnée 3 fois notamment dans « le cadre de travaux de restauration et d'entretien du lit de la Loire » ou « pour la création d'itinéraires ». « La prise en main par les acteurs du territoire d'une politique au préalable imposée 'par le haut' » peut également être perçue comme positive sur le plan de l'appropriation locale, même si l'auteur la nuance en estimant que « la dynamique s'essouffle maintenant par manque de moyens d'animation ».

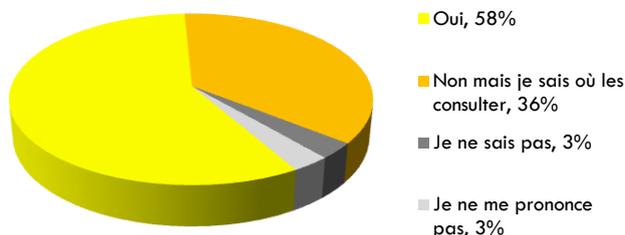
A l'inverse, plusieurs participants évoquent des impacts négatifs tels que le manque d'accessibilité aux sites qui ressort deux fois (« ces territoires sont d'avantage interdits aux citoyens »), les lourdeurs administratives qui sont évoquées trois fois (« dossiers nécessaires pour toutes activités sur la surface Natura 2000 », « au minimum une couche de contraintes administratives supplémentaires », « augmentation du temps passé dans les démarches administratives ») et la « perte de valeur marchande de ces espaces ». Enfin la mise en place de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur les sites de nidification des sternes est ressentie comme une source de « contraintes supplémentaires pour l'exercice de la chasse » même si « ces contraintes restent néanmoins faibles ».

### Analyse

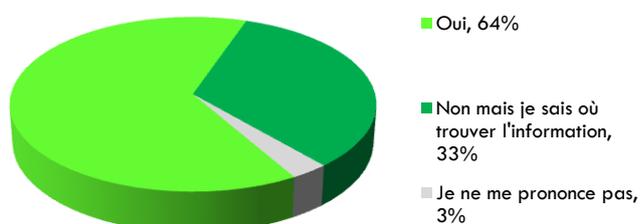
Globalement le programme Natura 2000 est souvent perçu comme un outil de préservation du paysage, de l'environnement et du cadre de vie, ainsi que comme une instance de concertation et de dialogue entre acteurs du territoire qui peut amener à une meilleure prise en compte du patrimoine naturel dans les différents projets. La notion de prise en main par les acteurs de cette politique est également présente dans les commentaires. Les opportunités de développement touristique et le label à valoriser pour le territoire sont également des éléments qui traduisent une volonté de tirer parti du potentiel que peut représenter le patrimoine naturel des sites Natura 2000 en termes de développement du territoire. À l'inverse, Natura 2000 est souvent perçu comme une complexification des zonages de préservation du patrimoine naturel, une source de contraintes administratives et, dans une moindre mesure, comme une source de contraintes environnementales supplémentaires. Ces derniers éléments peuvent venir perturber l'appropriation de la démarche par les acteurs locaux.

### 7.2.3. Connaissance des documents d'objectifs, des sites et des enjeux locaux

**Avez-vous les documents d'objectifs en votre possession ?**



**Connaissez-vous les limites communales des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier ?**

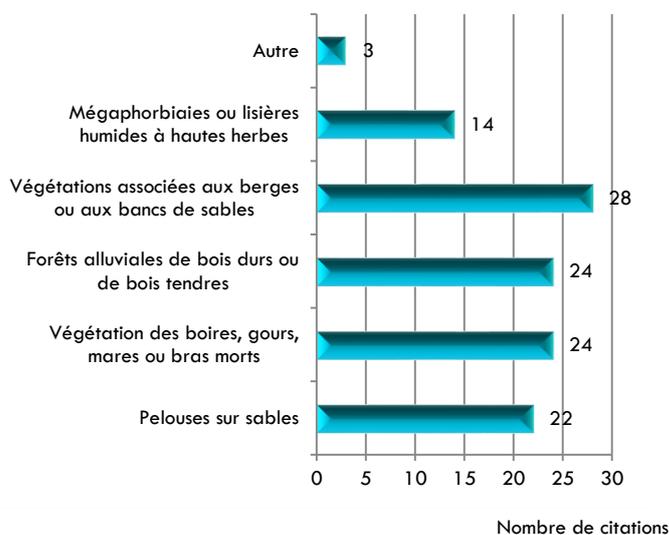


#### Analyse

En termes d'accessibilité de l'information, la majorité des répondants ont les documents d'objectifs en leur possession même si les mises à jour ne sont pas toujours bien connues (« oui pour la version originale mais pas forcément mise à jour »). Le nombre de documents ressort également d'un commentaire (« beaucoup de documents à classer ») et peut être considéré comme un frein à la connaissance des contenus. Sur les limites communales des sites, une majorité des participants estime les connaître même si pour certains cette connaissance semble considérée comme globale (« je connais les limites, mais pas par cœur »). La grandeur des sites est également évoquée par un répondant comme une source d'imprécision de la connaissance des limites (« trop large étendue pour les connaître précisément sans vérification »). Cependant, qu'il s'agisse des documents d'objectifs ou des limites des sites, tous les participants qui n'ont pas les documents d'objectifs ou estiment ne pas connaître les limites savent par ailleurs où trouver l'information si besoin.

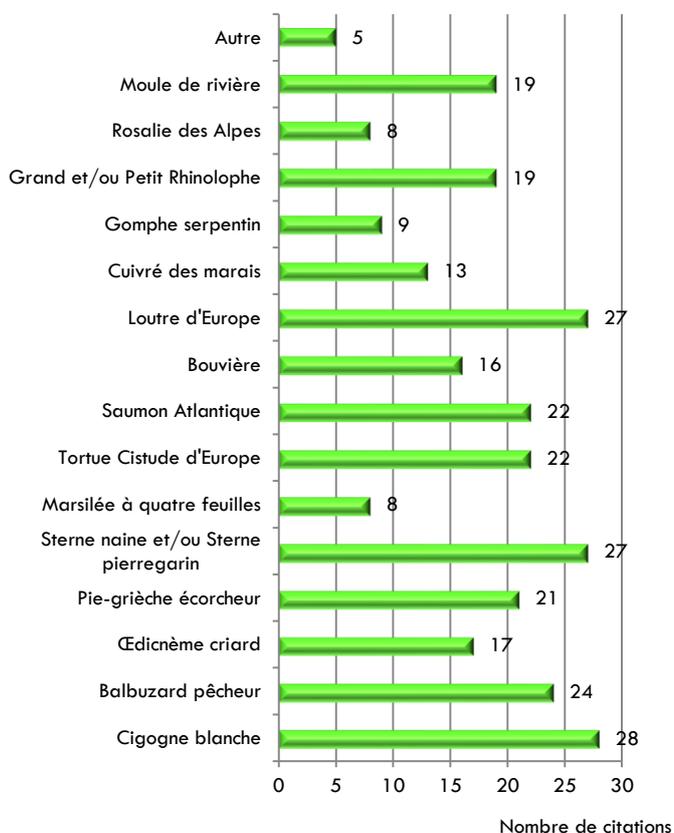
## Les habitats d'intérêt communautaire suivants sont-ils évocateurs pour vous ?

Autre = « tous les habitats », « prairies », « eaux courantes »



## Connaissez-vous les espèces d'intérêt communautaire suivantes ?

Autre = « toutes les espèces », « toutes les chauves-souris », « le Castor d'Europe »

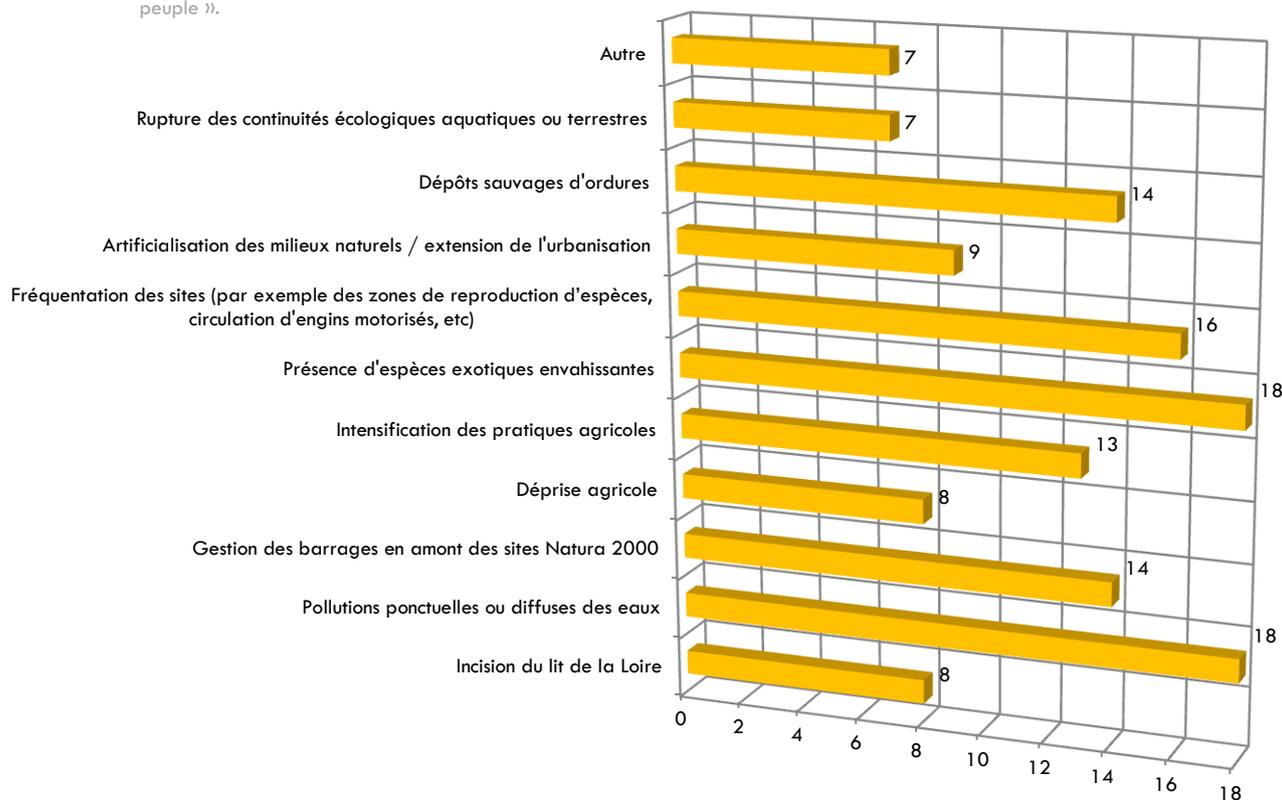


### Analyse

Les habitats et espèces d'intérêt communautaire qui ressortent le plus sont souvent les plus emblématiques des sites Natura 2000 tels que la végétation des bancs de sables, les forêts alluviales, les sternes ou la Cigogne blanche. Si les espèces et les habitats présents de manière plus ponctuelle ou appartenant à des groupes moins connus (Mégaphorbiaies, Rosalie des Alpes, Gomphe serpentifère, Cuivré des marais et Marsilée à quatre feuilles) sont moins cités on observe tout de même qu'ils restent connus par certains acteurs. On constate enfin une bonne connaissance des espèces aquatiques (Moule de rivière, Bouvière et Saumon atlantique) peut-être liée à une bonne représentativité dans les répondants des acteurs de la pêche.

## Selon vous, quelles sont les principales menaces qui pèsent sur les sites Natura 2000 ?

Autre : « manque de moyens financiers », « non entretien du lit par les pouvoirs publics », « toute gestion trop musclée et l'artificialisation des habitats », « l'interdiction d'accès au peuple ».



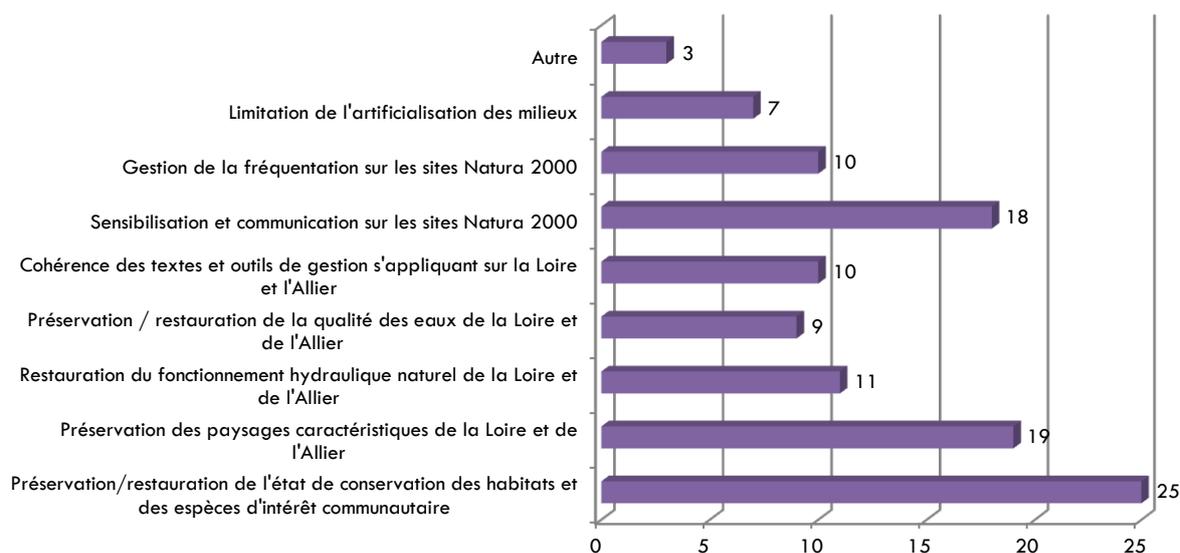
Nombre de citations

### Analyse

Les espèces exotiques envahissantes et les pollutions des eaux ressortent nettement en nombre de citations. Cela est peut-être à mettre en lien avec les campagnes de sensibilisation, programmes ou législations qui ont pu être mis en place sur ces thématiques ces dernières années. Les problématiques liées à la fréquentation par les engins motorisés et les dépôts sauvages d'ordure ressortent peut-être également car ils sont très visibles et donc très perceptibles pour les acteurs d'un territoire. Il s'agit aussi de thématiques auxquelles les élus (notamment les maires) sont particulièrement confrontés. La gestion des barrages est probablement connue via les problématiques de préservation des sites de nidification des sternes. La sixième menace qui ressort particulièrement est l'intensification des pratiques agricoles, beaucoup plus citée que la déprise agricole, qui pourtant a été l'une des causes de fermeture de milieux ouverts sur le territoire (lorsque le pastoralisme a disparu courant du XIX<sup>ème</sup> siècle) et qui est actuellement très prégnante de par les difficultés rencontrées par les éleveurs.

## Selon vous, sur quels enjeux Natura 2000 peut-il permettre d'intervenir ?

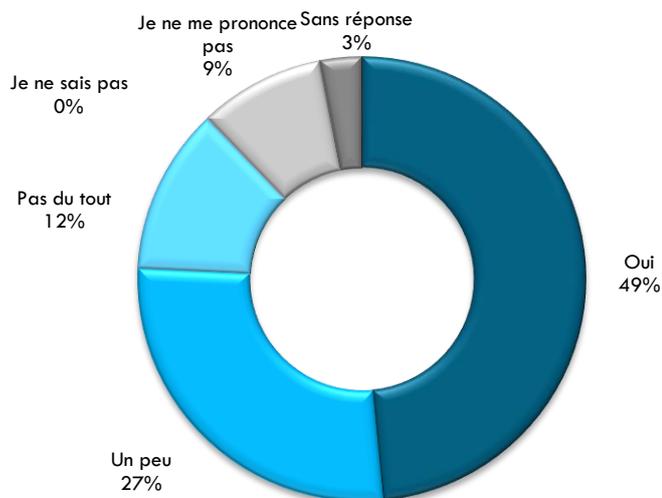
Autre : « régulation des espèces invasives faune et flore (Ambroisie en particulier) ou destruction », « faire découvrir ces territoires inconnus aux enfants », « développement local (tourisme, agriculture...) portée par des collectivités »



### Analyse

Trois enjeux ressortent très distinctement. La préservation/restauration de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire est citée un grand nombre de fois et correspond bien aux engagements pris par les états membres de l'Union européenne sur ce sujet. La notion paysagère (peut-être liée à celle de la préservation par le maintien des mosaïques de milieux caractéristiques) est également prégnante ainsi que la sensibilisation/communication sur les sites Natura 2000. Cette dernière thématique est également abordée sous l'angle de la sensibilisation des enfants (« faire découvrir ces territoires inconnus aux enfants ») même si ces derniers n'ont, à l'heure actuelle, fait l'objet d'aucune campagne de sensibilisation dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000. Il s'agira peut-être donc d'un point de réflexion pour la mise à jour des documents d'objectifs. Enfin le « développement local (tourisme, agriculture...) porté par les collectivités » a également été abordé spontanément par un répondant. Cette thématique a été initiée au cours des dernières années d'animation et le travail partenarial mené avec le Pays Bourgogne Nivernaise. Elle représente un axe de réflexion important pour la poursuite de l'animation.

## Considérez-vous que la présence des sites Natura 2000 vous permette de mieux connaître votre territoire ?

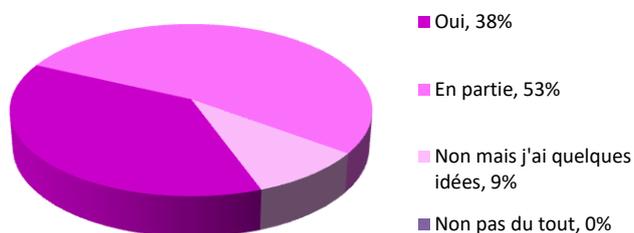


### Analyse

L'apport de Natura 2000 en termes de connaissance de ce territoire est probant avec 76% des répondants qui répondent par l'affirmative, même si pour 27% d'entre eux cet apport reste peu conséquent. Pour les répondants ayant répondu par la négative, l'un s'y intéressait déjà avant et possédait donc déjà une connaissance préalable du territoire (« nous n'avons pas attendu les sites Natura 2000 pour étudier notre milieu »). Un autre semble considérer que la présence des sites est un frein majeur à la connaissance du territoire (« ces labels ont pour conséquence dans la plupart des cas d'en interdire l'accès notamment pour la cartographie »). Ces différences d'opinions traduisent néanmoins des perceptions très différentes selon les acteurs du territoire, lesquelles doivent être prises en compte dans toute action de sensibilisation/communication ou démarche partenariale auprès des différentes catégories d'acteurs.

#### 7.2.4. Estimation de l'efficacité des actions et des moyens

Connaissez-vous les actions et les moyens qui peuvent être mis en œuvre via Natura 2000 ?

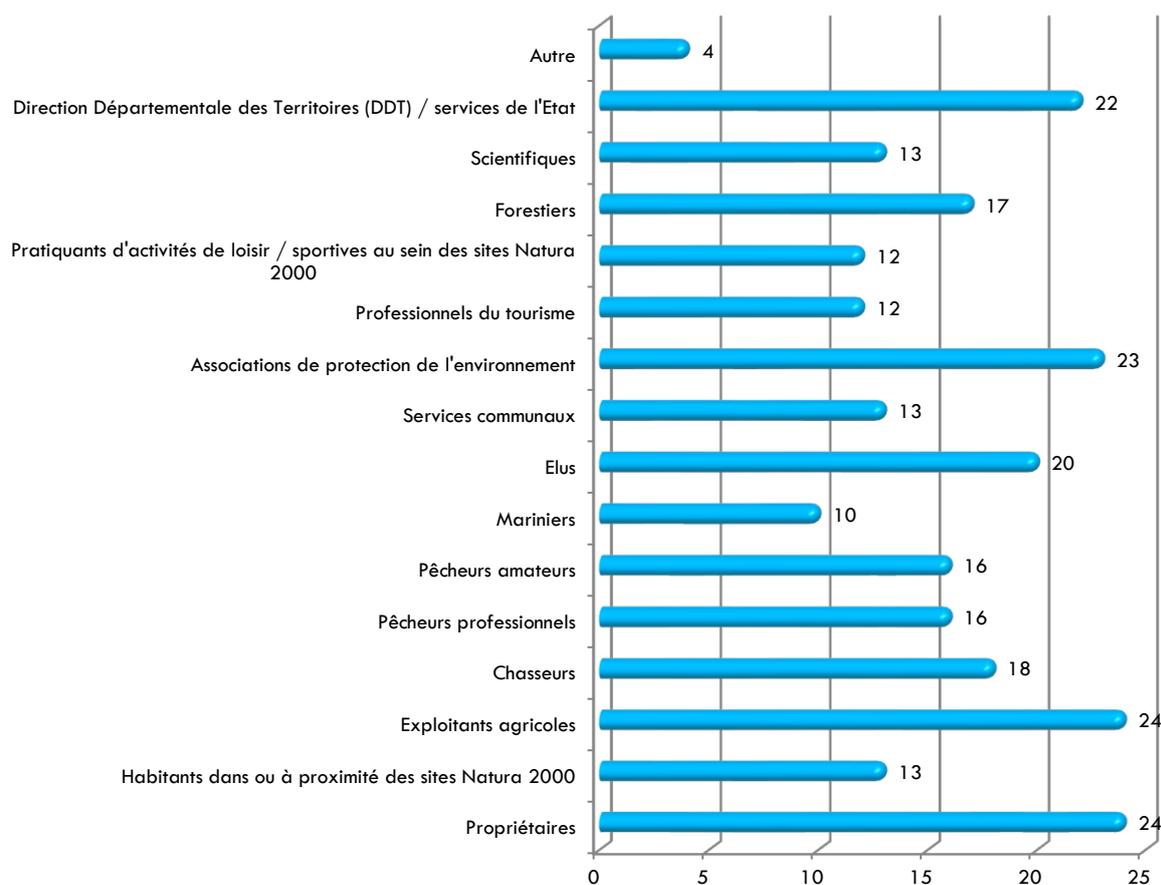


#### Analyse

Question d'introduction sur la thématique, elle indique que 91% des répondants estiment connaître, du moins en partie, les actions et moyens qui peuvent être mis en œuvre via Natura 2000. Les différentes mesures contractuelles mobilisables (contrats Natura 2000, charte Natura 2000 et Mesures agro-environnementales) sont citées en commentaires. Il convient également de noter qu'aucun répondant n'a coché la case « non pas du tout », ainsi même ceux qui estiment ne pas avoir connaissance des moyens mobilisables ont tout de même quelques idées.

## Selon vous, qui peut réaliser des actions pour la préservation des sites Natura 2000 ?

Autre : « tous », « tout le monde peut agir avec ou sans Natura 2000 », « l'Agence Française de la Biodiversité », « les gestionnaires d'espaces de façon plus générale ».



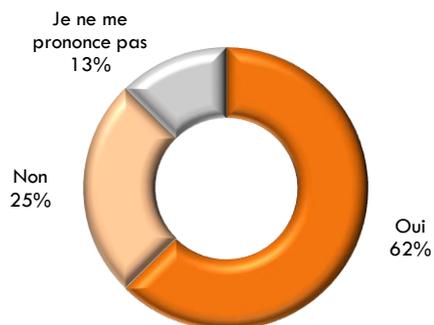
### Analyse

Quatre catégories d'acteurs ressortent nettement en nombre de citations : les associations de protection de l'environnement et les DDT/services de l'État, peut-être parce qu'ils sont directement impliqués dans l'animation des sites Natura 2000 ou la gestion d'espaces naturels/domaine public fluvial. Les deux autres, exploitants agricoles et propriétaires, sont aussi ceux qui peuvent être éligibles aux actions contractuelles portées dans le cadre de l'animation Natura 2000.

Les autres catégories d'acteurs qui ressortent mais dans une moindre mesure sont en premier lieu les élus puis différents pratiquants d'activités liées à l'exploitation des ressources naturelles au sein des sites Natura 2000 : forestiers, chasseurs, pêcheurs amateurs et professionnels.

D'une manière plus générale, il conviendra donc peut-être de réfléchir à des moyens d'actions pouvant impliquer des acteurs du territoire plus variés qu'actuellement.

## Êtes-vous porteur et/ou associés à la réalisation d'actions pour la préservation des sites Natura 2000 ?



### Si oui, lesquelles ?

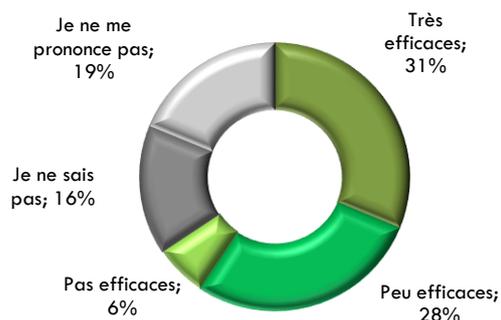
Pour 7 répondants, l'implication est liée à l'activité professionnelle pratiquée notamment sur les sites Natura 2000. Il s'agit ainsi d'activités agricoles (notamment avec un engagement en Mesures Agro-Environnementales), d'actions de contrôles, d'entretien des milieux ouverts, d'instruction de dossiers, d'activités de conseils et d'accompagnement de certaines catégories professionnelles ou encore d'activités professionnelles en lien avec un groupe faunistique ou floristique particulier. La mention d'un syndicat représentatif d'une activité professionnelle et qui s'attache à connaître les « droits et les charges » peut également être rattachée aux activités professionnelles pratiquées sur les sites.

Par ailleurs, plusieurs répondants sont engagés dans des actions associatives et/ou bénévoles portées en dehors de l'animation Natura 2000 par différents acteurs du territoire. La participation à des opérations de nettoyage des déchets sauvages revient ainsi dans 4 réponses. L'implication volontaire dans la préservation des sites de nidifications des sternes et aussi mentionnée 2 fois. Cette dernière est menée dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 avec un cadrage fort de la DDT58.

D'autres répondants se sont engagés dans les mesures contractuelles portées dans le cadre de l'animation Natura 2000 telles que contrats Natura 2000 où participent aux instances décisionnelles de l'animation via le comité de pilotage annuel et les comités techniques organisés par le passé.

Enfin une réponse concerne la gestion des chemins de randonnées communaux situés au sein des sites Natura 2000 et qui bénéficient du soutien d'une association impliquée localement dans la connaissance et la protection du patrimoine naturel et paysager.

## Quel niveau d'efficacité attribueriez-vous à ces actions ?



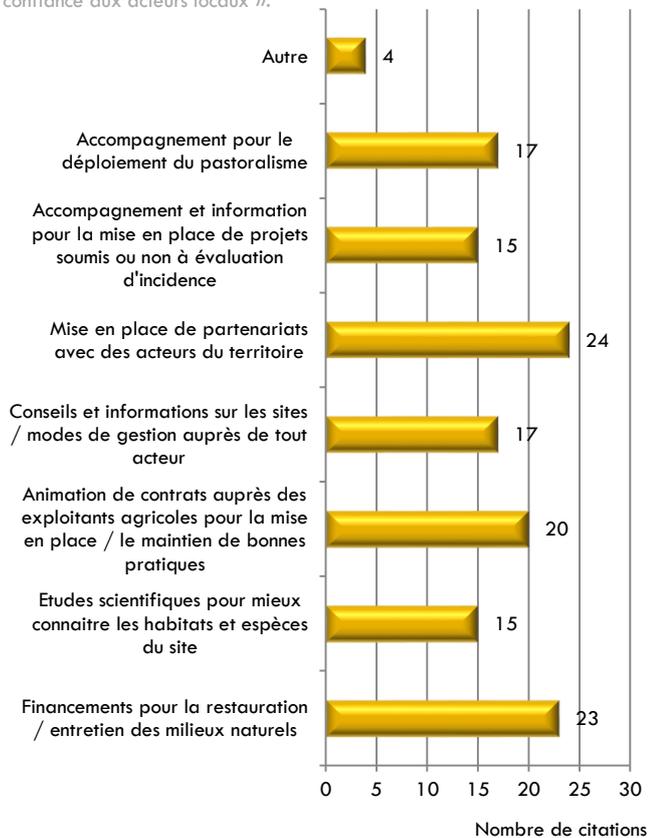
### Analyse

Une large majorité de répondants estime porter ou être associée à diverses actions de préservation des sites Natura 2000, qu'elles soient liées à leurs activités professionnelles ou réalisées sur leur temps libre. Il est intéressant de noter que nombre de ces actions sont faites en parallèle de l'animation Natura 2000, notamment sur des domaines sur lesquels cette dernière n'intervient pas tels que le nettoyage des déchets sauvages. Cela montre ainsi l'importance de l'implication de tous et à différentes échelles dans la préservation du patrimoine naturel, ainsi que l'attachement des acteurs à leur patrimoine naturel et paysager.

Comme mentionné dans plusieurs commentaires, l'absence de proposition de réponse « efficace » à la question sur le niveau d'efficacité perçu constitue un biais notable pour son analyse. Cette absence est probablement en cause dans la forte proportion de répondants qui ne se prononcent pas (19%) ou ne savent pas (16%) répondre à la question. Les autres répondants se situent quasiment à parts égales entre « peu efficace » et « très efficace ». Il convient enfin de constater que seuls 6% des répondants estiment que les actions ne sont pas efficaces.

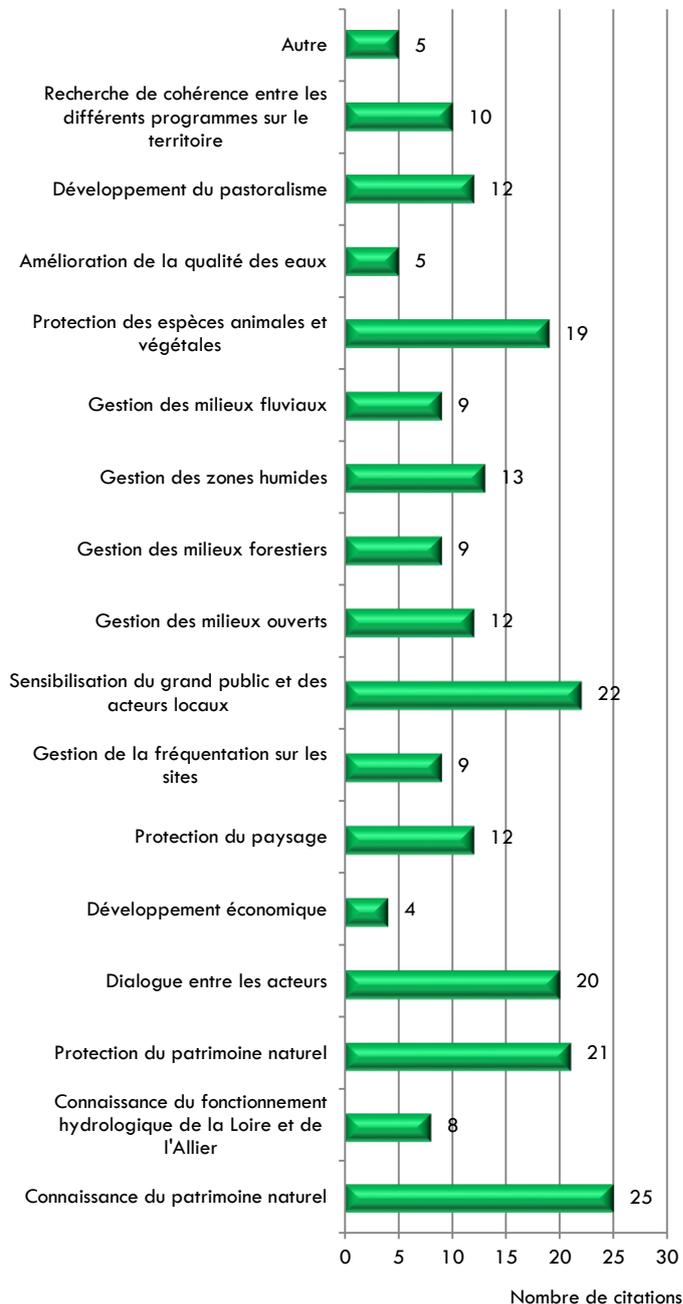
## Selon vous, quels moyens peuvent être mobilisés dans le cadre de l'animation Natura 2000 ?

Autre : « Développement des trames noires », « Faire découvrir la nature aux gens », « Projet global lui seul en mesure de peser sur les populations, les milieux et les paysages en lien avec des activités structurantes », « Faire confiance aux acteurs locaux ».



## Quels sont, selon vous, les apports / plus-values de l'animation des sites Natura 2000 sur le territoire ?

Autre : « Inventaire puis régulation des espèces invasives », « Faire progresser le regard des élus », « Difficile d'estimer la plus-value » de l'animation



## Analyse

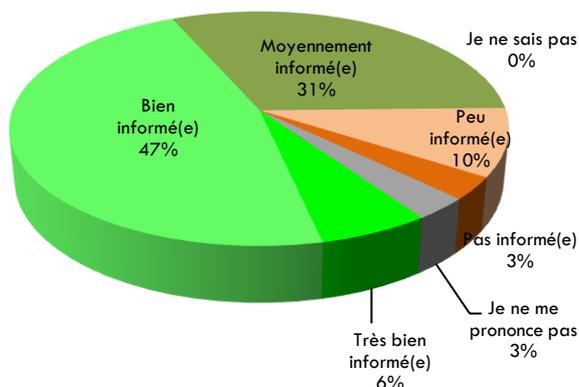
Pour les répondants, les moyens qui peuvent être mobilisés dans le cadre de l'animation Natura 2000 concernent préférentiellement la mise en place de partenariats entre les acteurs du territoire et le financement de la restauration/entretien des milieux naturels. La mise en place de contrats Natura 2000 a ainsi contribué à cette dernière action grâce à l'engagement de propriétaires dans ce dispositif. La plupart des contrats engagés ont permis la restauration de milieux ouverts tels que pelouses et prairies. La pérennisation des entretiens sur les milieux restaurés s'est souvent faite avec l'implantation d'une activité agricole, souvent pastorale, et l'engagement des exploitants en Mesures agro-environnementales. Ces deux moyens apparaissent également dans les réponses au questionnaire via l'accompagnement pour le déploiement du pastoralisme (17 citations) et l'animation de contrats auprès des exploitants agricoles pour la mise en place/le maintien de bonnes pratiques (20). En parallèle et sur les surfaces ne permettant pas une activité agricole, il pourra être envisagé la recherche de financements hors contrats pour permettre la restauration et l'entretien des milieux naturels. La mise en place de partenariats entre acteurs du territoire est un moyen qui en est à son initiation, notamment dans le cadre du travail mené avec le Pays Bourgogne Nivernaise. Il pourrait faire l'objet de mesures spécifiques dans la réactualisation des docobs et constituer un axe de travail majeur sur les prochaines années d'animation. Enfin, les conseils et informations sur les sites / modes de gestion auprès de tout acteur (17 citations) ressort également des réponses et traduit peut-être un besoin d'accompagnement en dehors des dispositifs contractuels.

Plusieurs tendances se dégagent nettement sur la question de la plus-value actuelle de l'animation des sites Natura 2000 sur le territoire :

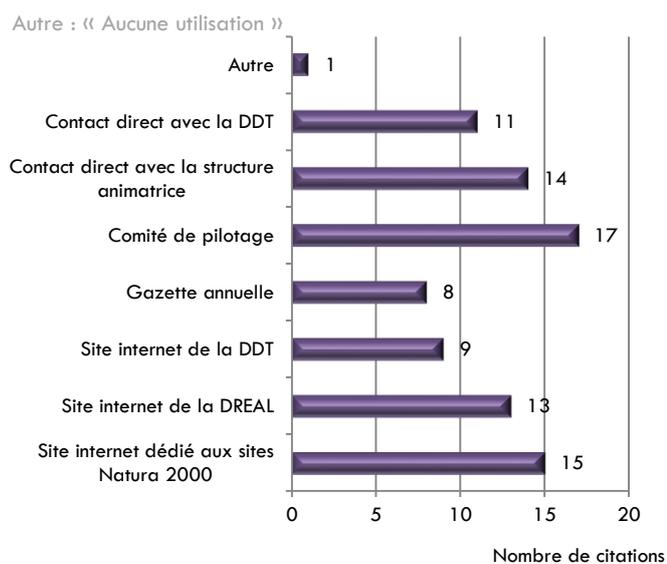
- La connaissance du patrimoine naturel (25 citations) est peut-être liée à l'apport d'information issue des docobs tant sur les espèces d'intérêt communautaire que sur les habitats (notamment leur cartographie), ainsi qu'aux études menées pour augmenter cette connaissance,
- La protection du patrimoine naturel (21 citations) et la protection des espèces animales et végétales (19 citations) peuvent être regroupées via les actions de restauration, mais aussi le suivi des différents projets et la recherche de conciliation entre leur mise en place et la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire,
- La sensibilisation du grand public et des acteurs locaux (22 citations) et le dialogue entre les acteurs (20 citations) renforcent encore l'intérêt des répondants pour le travail partenarial, l'implication et l'information des acteurs autour de ce territoire.

## 7.2.5. Information et concertation

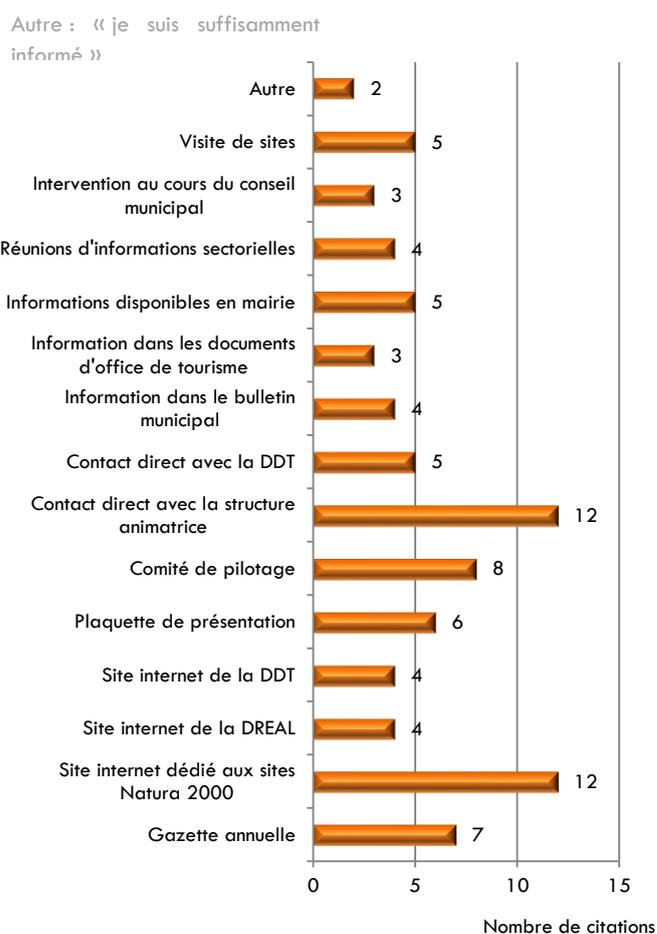
**Vous considérez-vous être suffisamment informés sur le programme Natura 2000, les sites et les actions mises en œuvre ?**



**Utilisez-vous les moyens d'information suivants ?**



**Par quels moyens préféreriez-vous / souhaiteriez-vous être informés ?**



## Analyse

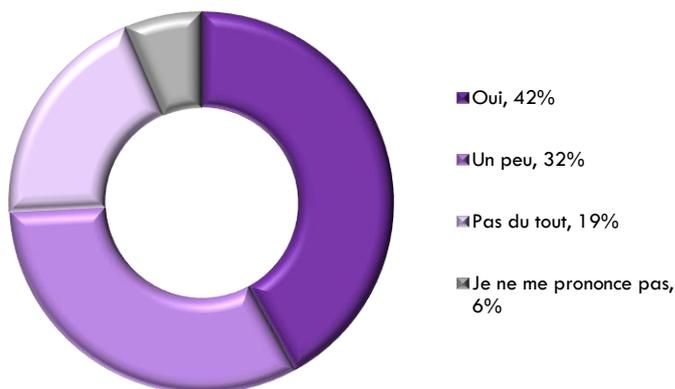
Si 47% des répondants considèrent être bien informés sur le programme Natura 2000, les sites et les actions mises en œuvre, le fait que 31% et 10% d'entre eux considèrent respectivement être moyennement et peu informés indique qu'une marge de progression importante doit être faite sur cette thématique qui constitue une base à l'implication et l'appropriation de la démarche par les acteurs du territoire.

Parmi les moyens proposés dans les deux autres questions sur la thématique, le comité de pilotage annuel reste le plus utilisé actuellement. Il n'est cependant pas en tête des suffrages en termes de préférence. L'organisation très formelle de cette instance décisionnelle est peut-être en cause même si les interventions d'acteurs du territoire au cours des deux dernières réunions avaient en partie pour but de rendre les propos plus variés et plus attrayants. En parallèle, le site internet dédié (et dans une moindre mesure les sites internet de la DREAL et de la DDT) est le 2<sup>nd</sup> mode d'information le plus utilisé actuellement malgré des mises à jours très sporadiques. Le fait qu'il soit également l'un des moyens d'information les plus plébiscités laisse à penser qu'une amélioration du visuel et de la régularité des informations transmises pourra optimiser son usage. Cela conforte donc le projet de refonte du site internet au sein d'une page dédiée aux sites Natura 2000 sur la Loire et l'Allier en Centre-Val de Loire et Nièvre. Le contact direct avec la structure animatrice est également le mode d'information le plus plébiscité et en 3<sup>ème</sup> position dans ceux utilisés actuellement. Il est donc essentiel de le faire perdurer que ce soit par la réponse aux sollicitations ou en prenant directement contact avec les acteurs du territoire.

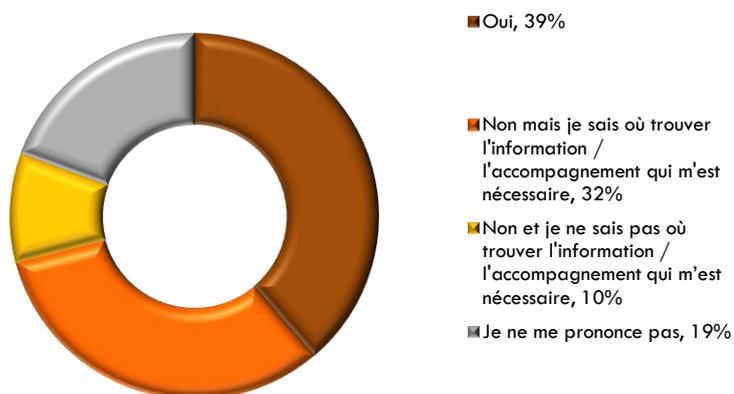
A l'inverse, la Gazette fait partie des moyens les moins utilisés actuellement et parmi les moyens les moins plébiscités malgré le temps et les financements qui sont alloués annuellement à sa conception. Si cela peut poser la question de son maintien, il semble toutefois important de conserver des modes d'informations « papiers » pour les acteurs du territoire ne disposant pas d'un accès à internet. Bien qu'un travail sur l'amélioration générale du visuel ait été entamé pour les deux derniers numéros, la diffusion doit aussi faire l'objet d'une optimisation pour rendre ce document le plus accessible possible.

Des moyens d'informations nouveaux ou peu utilisés ces dernières années ont été proposés aux répondants et remportent souvent peu d'adhésion, excepté la réalisation d'une plaquette d'information générale sur les sites Natura 2000. A l'instar de la Gazette, la question des modes de diffusion devra se poser si cette idée est retenue pour une utilisation optimale de cet outil.

## Connaissez-vous le dispositif d'évaluation des incidences ?



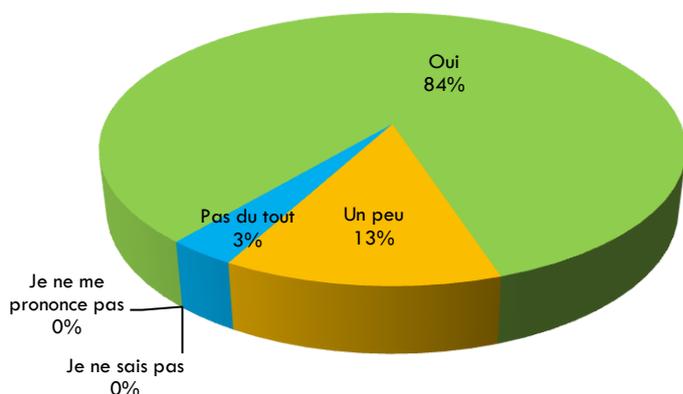
## Sauriez-vous si l'un de vos projets est soumis à évaluation des incidences et quelles démarches il faut engager ?



### Analyse

La connaissance de l'évaluation d'incidence Natura 2000 semble partielle puisque seuls 42% des répondants estiment connaître ce dispositif et 39% sauraient si leur projet y est soumis ou non. Le fait que 32% des répondants sauraient néanmoins où trouver l'information et l'accompagnement nécessaire vient toutefois pondérer ces éléments même si, comme mentionné en commentaire, « un rappel de la procédure ne serait pas inutile (limite de l'évaluation des incidences, critères...) ». Ce rappel pourrait prendre différentes formes complémentaires (intervention spécifique au cours du comité de pilotage, fiche synthétique imprimable et diffusable sur le site internet, etc.) et doivent être soumises à réflexion. Pour l'heure, l'information sur le dispositif se fait essentiellement par contact direct avec la Direction départementale des territoires (services instructeurs des dossiers) et/ou avec la structure animatrice. Cependant, même si l'intérêt du travail d'animation mené sur le sujet est reconnu, le dispositif d'évaluation d'incidences reste tout de même perçu comme une « contrainte administrative supplémentaire imposée aux acteurs du territoire à posteriori de Natura 2000 ».

## Vous sentez-vous impliqué(e) dans la préservation / gestion des sites Natura 2000 ?



### Analyse

Pour conclure le questionnaire 84% des acteurs se sentent impliqués dans la préservation / gestion des sites Natura 2000. Les exemples d'implication qui apparaissent dans les commentaires sont liés au dispositif contractuel (« surtout si l'on est dans une démarche de type contrat ») ou sont liés à la protection du patrimoine naturel dans sa globalité (« comme dans la protection générale de la nature que nous avons reçu de nos parents et devons transmettre à nos enfants, ce qui n'empêche pas de la faire évoluer »). Ces éléments semblent donc très positifs sur la poursuite des actions et viennent confirmer l'intérêt de l'appropriation et de l'implication des acteurs du territoire pour préserver le patrimoine naturel reconnu par les sites Natura 2000 et faire émerger des projets de territoire qui permettent de le valoriser.

### 7.2.6. Synthèse et conclusion

L'analyse des réponses au questionnaire met en exergue plusieurs axes de réflexion pour la poursuite de l'animation et/ou la réactualisation des documents d'objectifs, notamment sous les angles des objectifs et des actions.

#### ✓ 1<sup>er</sup> axe : **Projet de territoire partenarial**

Ce travail a été initié dans le cadre du partenariat avec le Pays Bourgogne Nivernaise et notamment la tenue du séminaire à destination des élus (22 avril 2016) qui avait permis de poser les bases d'un projet collaboratif centré sur la valorisation des produits locaux, la structuration de filières économiques viables et le tourisme. Ces axes de travail, notamment ceux portant sur la valorisation de produits locaux pourraient constituer des éléments de réponses à des problématiques rencontrées sur le territoire : risque de déprise agricole due aux difficultés rencontrées par les exploitants agricoles (notamment les éleveurs) et aide au déploiement du pastoralisme en s'attachant aux aspects économiques de ces activités qui sont garantes du maintien de milieux naturels, particulièrement les milieux ouverts.

Le projet de territoire et le travail partenarial entre acteurs ressort des réponses faites au questionnaire, notamment en lien avec l'animation Natura 2000. Cela peut poser différentes questions pour la poursuite des actions :

- Comment poursuivre le travail engagé avec le Pays Bourgogne Nivernaise et les collectivités locales ?

- Quels projets sur le territoire ?
- Quels projets peuvent se développer et par quels porteurs ?
- Quel rôle de l'animation Natura 2000 ? Quelle plus-value peut-elle apporter ?
- Comment l'animation peut-elle venir en accompagnement / être vecteur de leur montage ?

✓ **2<sup>nd</sup> axe : Restauration et entretien des habitats et espèces d'intérêt communautaire**

Cet axe pourra passer par la poursuite de la mobilisation des dispositifs contractuels (mesures agro-environnementales, contrats Natura 2000), mais aussi en recherchant de nouveaux moyens d'actions :

- Poursuite de la mobilisation des dispositifs contractuels
- Comment renforcer les capacités d'actions des élus, permettre à des acteurs non éligibles aux mesures contractuelles d'agir ?
- Comment développer les conseils sur la gestion auprès des acteurs du territoire hors mise en place des dispositifs contractuels ?
- Recherche de nouveaux moyens d'actions avec les exploitants agricoles,
- Recherche de nouveaux modes de financements des actions de restauration et entretien,
- Compléter la connaissance des habitats et espèces d'intérêt communautaire via la poursuite des études et suivis réalisés pour optimiser les actions mises en place et leur prise en compte dans les différents projets.

✓ **3<sup>ème</sup> axe : Sensibilisation et communication**

En termes de modes de communication, il semble essentiel de maintenir la disponibilité de la structure animatrice pour les acteurs du territoire. Le site internet pourra aussi être optimisé, ainsi que la Gazette annuelle pour assurer la complémentarité entre un mode de communication informatique et un mode de communication « papier ».

Une réflexion sur les publics visés par la communication active pourrait également avoir lieu, notamment sur la nécessité de communiquer auprès du grand-public et des enfants via l'animation Natura 2000 ou si d'autres structures du territoire sont plus judicieuses.

✓ **4<sup>ème</sup> axe : Complémentarité avec les autres actions menées sur le territoire**

En dehors de la stricte conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, les documents d'objectifs contiennent des objectifs qui impliquent de travailler sur différents axes. La présence sur le territoire de multiples autres initiatives et l'évaluation des objectifs constitueront des axes de travail sur les actions qui peuvent être menées dans le cadre de l'animation, celle qui sont portées en dehors de l'animation Natura 2000 et la nécessité de voir une complémentarité et un partenariat dans leur mise en œuvre.

✓ **5<sup>ème</sup> axe : Évaluation d'incidence et veille réglementaire**

Les réponses aux questions sur les évaluations d'incidences mettent en évidence un manque de connaissance sur le dispositif et sa mauvaise perception par les acteurs du territoire. Ainsi la réflexion pourra porter sur les actions à engager pour optimiser l'accompagnement et apporter une information facile d'accès et synthétique aux porteurs de projets. D'une manière générale cela pourrait être étendu

à la veille réglementaire dans sa globalité pour permettre de mieux intégrer les enjeux sur les sites Natura 2000 dans les projets qui se développent sur le territoire.

## 8. Bilan et conclusion

L'évaluation de la mise en œuvre des documents d'objectifs à différents niveaux d'analyse – groupes de mesures, objectifs des docobs, méthodes d'animation et perception des membres du comité de pilotage – offre plusieurs angles complémentaires pour travailler sur leur actualisation.

La manière d'exprimer les enjeux et objectifs est variable entre les cinq docobs et devra être harmonisée lors de l'écriture d'un document unique. En parallèle, il semble fondamental pour une bonne compréhension de la logique suivie dans leur détermination que la différenciation entre enjeux et objectifs soit nette. Ces derniers se doivent également d'être cohérents avec la vocation de Natura 2000 pour aboutir à des actions réalisables dans le cadre de ce dispositif et prendront en compte les projets/actions mises en place par les autres gestionnaires ou partenaires dans et aux abords des sites Natura 2000 de l'axe Loire/Allier, d'où l'importance d'impliquer les membres du comité de pilotage dès cette première phase pour bénéficier de leur regard et de leur expérience. Par ailleurs, cela permettra d'identifier la responsabilité et les capacités d'action de chacun pour un objectif donné. Ces éléments apporteront donc une part des informations nécessaires pour la priorisation des objectifs et actions, lesquels sont indispensables pour répartir judicieusement les moyens humains et financiers mobilisés lors de la mise en œuvre du docob.

La question des objectifs de développement durable et des objectifs transversaux se pose également sur des sites Natura 2000 qui occupent une superficie importante et recoupent des enjeux variés. En effet, les objectifs transversaux servent à définir des objectifs chiffrés à atteindre sur la durée de mise en œuvre des docobs (ex : 30% des pelouses à restaurer). Toutefois l'application de cette méthode sur de grands sites implique une ambivalence entre le caractère atteignable de l'objectif chiffré et les besoins en termes de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Le premier aspect induira un sentiment d'inefficacité dû à la faible proportion des habitats ou d'espèces concernée par la mesure au regard des surfaces ou populations présentes sur le site. Le second aboutira à des objectifs irréalisables sur la durée d'application du docob et donc à la même impression d'inefficacité lors de l'évaluation. Dans un tel contexte, la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire semble se réfléchir sur un terme plus long que celui du docob. Il est donc proposé, pour l'actualisation, de s'affranchir des objectifs transversaux en ne gardant que les objectifs de développement durable. Toutefois ces derniers doivent être assortis d'indicateurs de conservation précis et judicieux qui permettront d'évaluer avec fiabilité l'impact sur la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire et réorienter, en cas de besoin, la mise en œuvre des mesures. La notion de priorisation des objectifs, puis des mesures, apparaît une fois encore comme indispensable pour mobiliser les outils proposés dans les mesures et le temps d'animation en fonction des besoins les plus urgents.

Sur cet aspect de mobilisation du temps d'animation, il ressort de l'analyse de la méthode d'animation que le taux de réalisation suivant les catégories de mesures (Actions, Animation, Connaissance) est relativement bon, mais avec des disparités au sein des catégories. Ainsi l'animation s'est fortement orientée sur les pelouses et prairies (comme en témoigne également la fiche mesure « Gestion des pelouses et prairies »), puis sur l'information des acteurs du territoire et enfin, dans les dernières périodes d'animation sur l'APPB Sternes. En parallèle certains éléments restent à améliorer comme la prise en compte des forêts alluviales et les suivis des travaux. La priorisation des mesures, pourrait là encore favoriser une meilleure prise en compte de ces aspects, en gardant toutefois à l'esprit que l'information et le relationnel avec les acteurs du territoire est un élément fondamental de l'animation de sites Natura 2000, que l'APPB sternes est maintenant une action récurrente dont la réussite est

avérée et, enfin, que la gestion de pelouses et prairie reste un enjeu important sur les sites Natura 2000 et mobilise beaucoup d'outils contractuels. Néanmoins un rééquilibrage de la répartition des moyens semble aujourd'hui nécessaire.

Par ailleurs, les dernières périodes d'animation ont vu le lancement de démarches concertatives et partenariales sur les sites Natura 2000 : acteurs du tourisme fluvial, séminaire auprès des élus et APPB Sternes. Tous ont reçu un bon accueil et ont vu/voient une mobilisation prégnante des acteurs du territoire concernés. Par ailleurs, les échanges avec d'autres acteurs, tels qu'exploitants, et les expériences sur d'autres sites Natura 2000 montrent l'intérêt de ce type de démarches. L'apparition dans l'actualisation de mesures de concertations ciblées semble alors intéressante car elles ouvrent des possibilités d'actions qui peuvent être différents et complémentaires aux dispositifs contractuels. Elles sont aussi en adéquation avec la démarche de concertation qui caractérise l'application de Natura 2000 en France.

## Annexe 1: Tableau de mise en cohérence des mesures de la catégorie « Animation »

Groupe de mesures	FR2400522			FR2600965			FR2600968			FR2600969			FR2610004			
	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure	
Information des maîtres d'ouvrage et services instructeurs des projets concernant les sites Natura 2000 / cohérence des objectifs entre les différents programmes	Veille à la cohérence des actions du PLGN, volet "sécurité des populations face au risque d'inondation" avec les objectifs du site Natura 2000		11.1	Veille de la cohérence des opérations du PILGN, volet "sécurité des populations face aux risques d'inondation" avec les objectifs des sites Natura 2000		M1	Assurer la cohérence entre les objectifs de préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur le site et le Plan Interrégional Loire Grandeur Nature	Objectif 10 : Assurer la cohérence de l'ensemble des programmes et politiques publiques existants sur le site	10.1							
	Participation au choix et à la définition des travaux prévus dans le cadre du PLGN, volet "restauration des milieux aquatiques et des espaces naturels"	Objectif 11 : Assurer la cohérence de l'ensemble des programmes et politiques publiques existants sur le lit de la Loire	11.2	Participation au choix et à la définition des travaux prévus dans le cadre du PILGN, volet "restauration des milieux aquatiques et des espaces naturels"	Objectif M : Assurer la cohérence des différents programmes de gestion existants et mettre en cohérence les politiques publiques et d'aides sur le site Natura 2000 et sur le bassin versant	M1 bis										
	Etablissement d'une liste type de projets et procédures susceptibles d'avoir un impact sur les milieux et information des maîtres d'ouvrage		11.4	Etablissement d'une liste type de projets et procédures d'aménagement susceptibles d'avoir un impact sur les milieux et information des maîtres d'ouvrage		M3	Information des maîtres d'ouvrage et des services instructeurs de projets concernant le site Natura 2000		10.2	Information des maîtres d'ouvrage et des services instructeurs concernant le site Natura 2000	Objectif G : améliorer la cohérence des politiques publiques et l'articulation des outils de gestion s'appliquant à l'axe Loire/Allier	MTG1				
	Adaptation des cahiers des charges s'appliquant sur le Domaine Public Fluvial		11.5	Adaptation des cahiers des charges s'appliquant sur le Domaine Public Fluvial		M4	Adaptation du cahier des charges d'exploitation des francs-bords afin d'assurer la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire	Objectif 10 : Assurer la cohérence de l'ensemble des programmes et politiques publiques existants sur le site	10.5							
									10.3							
									10.4							
	Collaboration entre la Réserve naturelle du Val de Loire et la structure animatrice du Document d'objectifs	Objectif 11 : Assurer la cohérence de l'ensemble des programmes et politiques publiques existants sur le lit de la Loire	11.3	Collaboration entre la Réserve naturelle du Val de Loire et la structure animatrice du Document d'objectifs	Objectif M : Assurer la cohérence des différents programmes de gestion existants et mettre en cohérence les politiques publiques et d'aides sur le site Natura 2000 et sur le bassin versant	M2				Collaboration entre la Réserve naturelle du Val de Loire et la structure animatrice du Document d'objectifs	Objectif G : améliorer la cohérence des politiques publiques et l'articulation des outils de gestion s'appliquant à l'axe Loire/Allier	MTG2				
	Mise en place d'un partenariat entre la structure animatrice et les services chargés des suivis de la qualité et de la quantité de l'eau	Objectif 8 : Restauration de la qualité des eaux souterraines et superficielles sur le site	8.2	Mise en place d'un partenariat entre la structure animatrice et les services chargés des suivis de la qualité de l'eau	Objectif I : Restaurer la qualité des eaux souterraines et superficielles	I3	Centralisation des différentes données sur la qualité des eaux du site et veille à l'application des différents suivis et réglementations	Objectif 6 : Restaurer la qualité de l'eau	6.1							
							Aménagement des infrastructures existantes ou à venir pour permettre le passage des poissons migrateurs	Objectif 1 : Assurer la continuité écologique de la Loire, de l'Allier et de leurs affluents	1.4							

				Mise en place de dispositifs appropriés permettant de rendre inoffensives les lignes EDF	Objectif K : Restaurer et maintenir le fonctionnement des corridors biologiques transversaux	K3								
							Rappel de la réglementation en matière de fréquentation du site	Objectif 8 : Gérer la fréquentation du site	8.4					
Information des acteurs et usagers sur les sites Natura 2000 et utilisation de différents supports de communication	Information et sensibilisation des différents acteurs et usagers du site	Objectif 10 : information et communication sur le site et en dehors	10.1	Information et sensibilisation des différents acteurs et usagers du site	Objectif L : informer et communiquer sur site et hors site	L1	Sensibilisation au respect du site	Objectif 7 : Préserver la qualité générale du site et des équilibres écologiques et paysagers	7.1	Informer et sensibiliser la population locale, les usagers, les collectivités locales et les acteurs agricoles, forestiers et touristiques	Objectif H : Communiquer, sensibiliser le public et gérer la fréquentation	MTH1		
						Communication à destination des usagers (grand public) et riverains	Objectif 8 : Gérer la fréquentation du site	8.2						
	Mise en place d'une information régulière concernant l'avancement de l'application des Document d'objectifs		10.3	Mise en place d'une information régulière concernant l'avancement et l'application du Document d'objectifs		L3								
	Création d'un site internet		10.6											
	Harmonisation du message		10.7											
	Réalisation d'un dossier de presse	10.5	Réalisation d'un dossier de presse	Objectif L : informer et communiquer sur site et hors site	L5			Communication par voie de presse des zones de mise en défens temporaire	Objectif H : Communiquer, sensibiliser le public et gérer la fréquentation	MTH2				
	Conception et installation de panneaux d'information en certains points stratégiques du site	10.2												
	Présentation du site Natura 2000 dans les différents documents à destination des touristes	9.4	Présentation des sites Natura 2000 dans les différents documents à destination des touristes		J5	Communication ciblée	Objectif 8 : Gérer la fréquentation du site	8.1						
	Réalisation d'un dépliant de rappel de la réglementation en vigueur et de recommandations pour la préservation des habitats naturels fragiles	Objectif 9 : Gérer la fréquentation sur le site	9.3	Réalisation d'un dépliant de rappel de la réglementation en vigueur et de recommandations pour la préservation des oiseaux nicheurs des grèves	Objectif J : Gérer la fréquentation, conserver et mettre en place des zones de tranquillité	J4								
				Réalisation d'un dépliant de rappel de la réglementation en vigueur et de recommandations pour la préservation des habitats naturels fragiles		J4 bis								
Suivi des documents d'objectifs	Mise en place d'un tableau de bord de l'application du Document d'objectifs	Objectif 13 : Evaluation de l'état du site Natura 2000 au bout de la période de 6 ans d'application du Document d'objectifs	13.1	Suivi, analyse des mesures et de leur taux de réalisation	Objectif O : Evaluer l'état du site Natura 2000 au terme de la période de 6 ans	O1			Mise en place d'un tableau de bord de l'application du Docob	Objectif I : Suivi et évaluation du Docob	MTI9			

				Réalisation d'un état des lieux du site après les 6 années d'application du Document d'objectifs	O2			Suivi du Docob	MT10	
				Mise en cohérence des objectifs et mesures de gestion établis sur les deux sites Natura 2000 (Cher, Nièvre)	M6					
				Objectif M : Assurer la cohérence des différents programmes de gestion existants et mettre en cohérence les politiques publiques et d'aides sur le site Natura 2000 et sur le bassin versant						
Maîtrise foncière et convention de gestion	Identification des parcelles pour lesquelles la maîtrise foncière ou d'usage est nécessaire à la gestion patrimoniale des milieux et des espèces	Objectif 14 : Mise en place d'une stratégie d'acquisition de parcelles sur le site	14.1	Identification des parcelles pour lesquelles la maîtrise foncière ou d'usage est nécessaire à la gestion patrimoniale des milieux et espèces	Objectif P : Mise en place d'une stratégie foncière cohérente sur le site Natura 2000	P1	Maîtrise foncière des terres érodables et zones de dynamisme majeur selon la mesure 5.1	Objectif 5 : Maintenir une dynamique fluviale active et garantir à la Loire et à l'Allier un espace de liberté	5.2	
	Mise en place de conventions de gestion avec les différents propriétaires		14.2	Mise en place de conventions de gestion avec les différents propriétaires		P2				
			Procédures d'acquisition	P3						

## Annexe 2 : Tableau de mise en cohérence des mesures de la catégorie « Connaissance »

Groupe de mesures	FR2400522			FR2600965			FR2600968			FR2600969			FR2610004			
	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure	
Suivi de l'avifaune				Précision sur le fonctionnement ornithologique du site par rapport aux couloirs de circulation		N7							Bilan global de la population ornithologique des Vals de Loire et Allier à l'issue de la première période d'application du Document d'objectifs	Objectif I : Suivi et amélioration du Docob	MT17	
					Objectif N : Améliorer la connaissance du site								Recensement et évaluation de l'impact des "points noirs" au sein de la ZPS			MT18
				Suivi des populations de Grands cormorans		N2										
				Suivi des populations de Sternes et Oedicnème criard		N5								Amélioration des connaissances des sites de nidification de l'Oedicnème criard		MT14
													Amélioration des connaissances des populations de Sternes naines et pierregarin		MT12	
													Amélioration des connaissances des effectifs de Milan royal et Balbuzard pêcheur	Objectif I : Suivi et amélioration du DOCOB	MT15	
													Amélioration des connaissances des populations de Cigogne blanche, Cigogne noire et Pie-grièche écorcheur			MT13
													Veille sur les connaissances relatives à la Grande aigrette et à la Grue cendrée		MT16	
Suivi de l'entomofaune	Inventaires entomologiques complémentaires : odonates et	Objectif 12 : Amélioration générale de la connaissance	12.3	Etudes complémentaires concernant les peuplements	Objectif N : Améliorer la connaissance du site	N3	Réalisation d'inventaires entomologiques complémentaires	Objectif 9 : Améliorer la connaissance du site	9.1	Statut et état de conservation de l'habitat	Améliorer les connaissances naturalistes	MT2				



	Suivi des espèces végétales envahissantes		12.5	Suivi des espèces végétales envahissantes	Objectif N : Améliorer la connaissance du site	N6	Suivi des espèces végétales envahissantes	Objectif 9 : Améliorer la connaissance du site	9.2	
							Veille concernant les espèces végétales envahissantes		7.3	
Suivi des espèces exotiques envahissantes	Quantification de l'impact de certaines espèces animales (Grand Cormoran, Silure glane, Tortue de Floride...) sur les espèces d'intérêt communautaire (poissons d'intérêt communautaire)	Objectif 12 : Amélioration générale de la connaissance écologique du site	12.12				Veille concernant les espèces animales pouvant poser problème sur les espèces patrimoniales	Objectif 7 : Préserver la qualité générale du site et des équilibres écologiques et paysagers	7.2	
	Centralisation des données existantes sur la qualité et la quantité des eaux superficielles et souterraines	Objectif 8 : Restauration de la qualité des eaux souterraines et superficielles sur le site	8.1	Centralisation des données existantes sur la qualité des eaux superficielles et souterraines	Objectif I : Restaurer la qualité des eaux souterraines et superficielles	I1				
				Propositions d'adaptations pertinentes du réseau des mesures		I2				
Suivi de la dynamique fluviale et de la qualité de l'eau	Recensement des tronçons de berges potentiellement érodables	Objectif 7 : Restaurer la dynamique fluviale et garantir à la Loire et à l'Allier un espace de liberté	7.1	Recensement des tronçons de berges potentiellement érodables	Objectif H : Favoriser la dynamique fluviale et garantir un espace de liberté au fleuve	H1	Actualisation du recensement des tronçons de berge potentiellement érodables	Objectif 5 : Maintenir une dynamique fluviale active et garantir à la Loire et à l'Allier un espace de liberté	5.1	
				Suivi de la morphologie fluviale	Objectif N : Améliorer la connaissance du site	N1	Mise en œuvre des protocoles Loire nature (suivi de l'érosion des berges)	Objectif 9 : Améliorer la connaissance du site	9.3	
	Diagnostic approfondi et restauration de gravières	Objectif 2 : Restaurer la qualité des zones humides en dehors du lit apparent sur le site	2.3	Diagnostic approfondi du fonctionnement de la gravière	Objectif C : Réhabiliter les gravières	C1				

				Veille concernant les étangs et plans d'eau	Objectif 6 : Restaurer la qualité de l'eau	6.4	
Suivi des travaux	Suivi scientifique de la végétation après les différents travaux observés	Objectif 12 : Amélioration générale de la connaissance écologique du site	12.11	Suivi scientifique des différents travaux effectués (hersage des pelouses)	Objectif D : Maintenir et restaurer les espaces de pelouses et prairies et les capacités d'accueil des espèces	D8	
				Suivi scientifique des modes de gestion mis en place (sur les friches post-culturelles)	Objectif E : Réhabiliter les friches post-culturelles	E2	

### Annexe 3 : Tableau de mise en cohérence des mesures de la catégorie « Actions »

Groupe de mesures	FR2400522			FR2600965			FR2600968			FR2600969			FR2610004			
	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure	Action	Objectif	Mesure	
Gestion des pelouses et prairies				Gestion des prairies et pelouses par l'intermédiaire du pâturage	Objectif D : Maintenir et restaurer les espaces de pelouses et prairies et les capacités d'accueil des espèces	D1	Gestion des prairies par l'intermédiaire du pâturage			2.1	Gestion extensive des pelouses par un pâturage raisonné et gestion des crues	P2a	Entretien des prairies par la fauche et/ou le pâturage	Objectif B : Conserver et/ou reconstituer des entités prairiales et le maillage bocager associé	MOA2	
								Objectif 2 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies			Gestion extensive des pelouses et gestion écologique des crues	P2b				
		Gestion des prairies et pelouses par l'intermédiaire du pâturage fixe et de la fauche	Objectif 3 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies	3.1				Gestion des pelouses par la fauche et/ou le pâturage			2.3	Gestion extensive de la prairie par la fauche et/ou le pâturage	P1a / P1b			
				Gestion des prairies par la fauche			D3									
		Travaux de débroussaillage des pelouses et prairies	Objectif 3 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies	3.3	Travaux de débroussaillage des pelouses et prairies	Objectif D : Maintenir et restaurer les espaces de pelouses et prairies et les capacités d'accueil des espèces	D2	Travaux de débroussaillage des pelouses et prairies			2.2	Ouverture et maintien de l'ouverture de pelouses et/ou prairies (déprise récente)	P3a / P3b / P3c	Entretien/restauration des pelouses de Loire et d'Allier	Objectif E : Maintenir et/ou restaurer des habitats secs sur sables ouverts	MOA1
										Objectif 2 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies			Ouverture et maintien de l'ouverture de pelouse et/ou prairies (déprise ancienne)			
		Reconversion des terres arables en prairies		3.4	Reconversion de terres arables en prairies		D4	Reconversion des terres arables en prairies permanentes			2.4			Conversion de cultures en prairies de fauche et/ou pâturage	Objectif B : Conserver et/ou reconstituer des entités prairiales et le maillage bocager associé / Objectif E : Maintenir et/ou restaurer des habitats secs sur sables ouverts	MOA3
		Réhabilitation des friches post-culturelles		3.7	Traitement par la fauche des friches post-culturelles	Objectif E : Réhabiliter les friches post-culturelles	E1									
		Réduction ou modification de la fertilisation des surfaces cultivées	Objectif 8 : Restauration de la qualité des eaux souterraines et superficielles sur le site	8.3	Réduction de la fertilisation des surfaces cultivées et adaptation des pratiques agricoles périphériques	Objectif I : Restaurer la qualité des eaux souterraines et superficielles	I4	Réduction des sources de pollutions d'origine agricole	Objectif 6 : Restaurer la qualité de l'eau		6.2					

							Réduction des sources de pollutions d'origine industrielle, urbaine ou routière		6.3									
	Mise en place de bandes enherbées		8.4	Mise en place de bandes enherbées							Réaliser des zones tampon herbeuses	ECCP : Prairies et pelouses	P5a / P5b / P5c					
				Animation des CAD sur le site Natura 2000					D5									
	Griffage de surface ou décapage léger en milieu sec		3.5	Griffage de surface ou décapage léger en milieu sec			Objectif D : Maintenir et restaurer les espaces de pelouses et prairies et les capacités d'accueil des espèces		D6	Griffage de surface ou décapage léger en milieu sec			2.8		Griffage de surface et décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec		Objectif A : Conserver et protéger les habitats favorables aux espèces du lit vif (grèves, falaises et bras secondaires)	LVMA1
	Gestion des pelouses et prairies par le pâturage (hors SAU)	Objectif 3 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies	3.2	Gestion des pelouses et prairies par le pâturage (hors SAU)					D9b	Gestion des pelouses et prairies par le pâturage (hors SAU)	Objectif 2 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies		2.8b		Entretien des milieux ouverts par le pâturage			MONA2
	Travaux de hersage, étrépage et dessouchages ponctuels sur les pelouses installées sur les sols les plus superficiels		3.5							Travaux de débroussaillage des pelouses et prairies			2.2		Restauration des milieux ouverts par le débroussaillage (hors SAU)		Objectif B : Conserver et/ou reconstituer des entités prairiales et le maillage bocager associé  / Objectif E : Maintenir et/ou restaurer des habitats secs sur sables ouverts	MONA1
															Entretien des milieux ouverts par la fauche ou le gyrobroyage (hors SAU)			MONA3
															Réalisation de notices de gestion des prairies, pelouses et systèmes bocagers		Objectif I : Suivi et évaluation du DOCOB	MTI1
Gestion des haies et arbres isolés	Restauration de corridors dégradés : plantation de haies	Objectif 4 : Restauration et entretien des corridors biologiques transversaux	4.1	Restauration de corridors dégradés : plantations de haies	Objectif K : Restaurer et maintenir le fonctionnement des corridors écologiques transversaux	K1	Plantation, entretien et/ou réhabilitation de haies	Objectif 2 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies	2.7						Gestion des éléments linéaires du paysage : haies et arbres isolés		Objectif B : Conserver et/ou reconstituer des entités prairiales et le maillage bocager associé  / Objectif E : Maintenir et/ou restaurer des habitats secs sur sables	MOA4
	Entretien du réseau de haies		4.2	Entretien du réseau de haies														

	Mesure complémentaire aux actions 4.1 et 4.2 : réhabilitation de haies. Pose de clôtures	Objectif 3 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies	4.3														ouverts		
	Restauration de réseau de haies et bosquets	Objectif 4 : Restauration et entretien des corridors biologiques transversaux	4.1	Restauration de réseau de haies et bosquets	K1	Restauration de réseau de haies et bosquets		2.7									Réhabilitation et entretien des haies bocagères	MONA4	
	Entretien de réseau de haies, d'arbres isolés et de bosquets		4.2	Entretien de réseau de haies, d'arbres isolés et de bosquets	K2	Entretien de réseau de haies, d'arbres isolés et de bosquets		2.7											
														Réalisation de notices de gestion des prairies, pelouses et systèmes bocagers	Objectif I : Suivi et évaluation du DOCOB	MT11			
														Restaurer et gérer les formations végétales des ruisseaux à Agrion de mercure	ECGZH : Zones humides et milieux aquatiques	ZH1a/ZH1b			
														Restauration et entretien de frayères	Objectif A : Restaurer la fonctionnalité des habitats piscicoles	A1			
Gestion des milieux aquatiques / zones humides	Restauration et entretien de mares (hors gours du Val d'Allier)	Objectif 2 : Restaurer la qualité des zones humides en dehors du lit apparent sur le site	2.2	Restauration et entretien des mares	B3	Gestion des mares et des trous d'eau	Objectif 1 : Assurer la continuité écologique de la Loire, de l'Allier et de leurs affluents	1.2	Création, entretien et restauration des mares	ECGZH : Zones humides et milieux aquatique	ZH4a / ZH4b / ZH4c								
	Diagnostic approfondi et restauration de gravières		2.3	Restauration de la gravière	C2														
	Suppression des enrochements selon la mesure 7.1 et lutte contre les enrochements sauvages	Objectif 7 : Restaurer la dynamique fluviale et garantir à la Loire et à l'Allier un espace de liberté	7.2	Suppression des enrochements selon H1 et lutte contre les enrochements sauvages	H2	Abandon des enrochements ou ouvrages non justifiés selon la mesure 5.1 et prévention des enrochements sauvages	Objectif 5 : Maintenir une dynamique fluviale active et garantir à la Loire et à l'Allier un espace de liberté	5.3											
	Gestion des berges des cours d'eau affluents	Objectif 2 : Restaurer la qualité des zones humides en dehors du lit apparent sur le site	2.1	Gestion des berges des cours d'eau affluents	B2	Gestion des berges des cours d'eau affluents	Objectif 1 : Assurer la continuité écologique de la Loire, de l'Allier et de leurs affluents	1.3							Gestion des roselières	Objectif C : Préserver et/ou restaurer les potentialités de nourrissage des eaux stagnantes et habitats associés	LVMA4		

	Entretien des végétations hygrophiles des marais		2.4	Entretien des végétations hygrophiles des marais		B4	Entretien des végétations hygrophiles des marais		1.6	Entretien des végétations hygrophiles des marais	Préserver l'habitat d'espèce de l'Agrion de Mercure	ZH1b			
	Restauration d'annexes hydrauliques	Objectif 1 : Restaurer la fonctionnalité écologique de la Loire et de l'Allier	1.1	Restauration d'annexes hydrauliques		B1	Restauration d'annexes hydrauliques		1.1	Restauration d'annexes hydrauliques	Préserver les habitats des boires closes	ZH2	Travaux d'entretien des berges des annexes aquatiques et des plans d'eau artificiels	Objectif C : Préserver et/ou restaurer les potentialités de nourrissage des eaux stagnantes et habitats associés	LVMA2
													Entretien et restauration de mares et trous d'eau (hors gours du Val d'Allier)		LVMA3
	Restaurer la dynamique fluviale	Objectif 7 : Restaurer la dynamique fluviale et garantir à la Loire et à l'Allier un espace de liberté	7.2	Restaurer la dynamique fluviale	Objectif H : Favoriser la dynamique fluviale et garantir un espace de liberté au fleuve	H2	Restaurer la dynamique fluviale	Objectif 5 : Maintenir une dynamique fluviale active et garantir à la Loire et à l'Allier un espace de liberté	5.3	Restaurer la dynamique fluviale	Zones humides et milieux aquatiques	ZH5			
Régulation des espèces végétales envahissantes	Régulation des espèces végétales indésirables	Objectif 1 : Restaurer la fonctionnalité écologique de la Loire et de l'Allier	1.0		Objectif B : Restaurer les annexes hydrauliques	B0		Objectif 1 : Assurer la continuité écologique de la Loire, de l'Allier et de leurs affluents	1.0		Zones humides et milieux aquatiques	ZH3	Limiter l'implantation de plantes invasives supprimant des habitats d'espèces d'intérêt communautaire	Objectif C : Préserver et/ou restaurer les potentialités de nourrissage des eaux stagnantes et habitats associés	LVMA5
		Objectif 3 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies	3.8	Régulation des espèces végétales indésirables	Objectif D : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies	D9	Régulation des espèces végétales indésirables	Objectif 2 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies	2.6	Régulation des espèces végétales indésirables	Pelouses et prairies	P0			
	Régulation des espèces végétales indésirables	Objectif 6 : Maintien de la forêt à bois dur, habitat d'intérêt communautaire	6.6		Objectif G : Conserver l'habitat naturel de Chênaie-frênaie-ormie	G4		Objectif 4 : Maintenir la forêt alluviale à bois durs	4.1		Objectif F : Forêt alluviale, Reconversion de peupleraie	F4			
					Limitation d'une espèce exogène invasive : le Robinier	G4									
Gestion des milieux forestiers	Régénération des ripisylves	Objectif 5 : Maintien de la saulaie blanche, habitat d'intérêt communautaire prioritaire	5.1	Régénération des ripisylves	Objectif F : Maintenir l'habitat naturel forestier à faible valeur productive : la Saulaie blanche	F1	Régénération des ripisylves	Objectif 3 : Maintenir la Saulaie blanche	3.1	Régénération des ripisylves	Objectif F : Forêt alluviale, Reconversion de peupleraie	F3			
					Objectif G : Conserver l'habitat naturel de	G1/F2									

Mise en œuvre de régénérations		6.2	Mise en œuvre de régénérations	Chênaie-frênaie-ormie	G3	Mise en œuvre de régénérations	Objectif 4 : Maintenir la forêt alluviale à bois durs	4.3	Mise en œuvre de régénérations	F1					
		6.3													
Développement de bois sénescents et d'îlots de vieillissement	Objectif 6 : Maintien de la forêt à bois dur, habitat d'intérêt communautaire	6.4	Développement de bois sénescents et d'îlots de vieillissement			G1/F2	Développement de bois sénescents et d'îlots de vieillissement	Objectif 4 : Maintenir la forêt alluviale à bois durs	4.5	Développement de bois sénescents et d'îlots de vieillissement	F5	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	Objectif D : Conserver et/ou restaurer les structures de peuplements forestiers pour favoriser la nidification et le nourrissage	MF1	
		6.5													
Rétablissement de mares forestières		6.7	Rétablissement de mares forestières				G8	Rétablissement de mares forestières	Objectif 4 : Maintenir la forêt alluviale à bois durs	4.4	Rétablissement de mares forestières	F2			
			Reconstitution de ripisylves				G2								
Gestion extensive des boisements alluviaux naturels : préconisations générales	Objectif 6 : Maintien de la forêt alluviale de bois dur, habitat d'intérêt communautaire	6.1	Gestion patrimoniale des massifs forestiers			G6	Pérenniser la non-exploitation des forêts du site	Objectif 4 : Maintenir la forêt alluviale à bois durs	4.2						
											Assurer la tranquillité de la faune sensible au dérangement par une mise en défens temporaire de types d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire	Objectif D : Conserver et/ou restaurer les structures de peuplements forestiers pour favoriser la nidification et le nourrissage	MF2 / MF3		
Assurer la tranquillité des espèces			Installation d'une signalétique fluviale temporaire et pose de panneaux		J3						Mise en place d'Arrêtés préfectoraux (AP)	Objectif H : Communiquer, sensibiliser le public et gérer la fréquentation	MTH5		
Mise en place d'un schéma d'aménagement des infrastructures touristiques et de la circulation pédestre et fluviale en fonction de la sensibilité écologique du site	Objectif 9 : Gérer la fréquentation sur le site	9.2	Mise en place d'un schéma d'aménagement et d'organisation de la circulation terrestre et fluviale en fonction de la sensibilité écologique du site	Objectif J : Gérer la fréquentation, conserver et mettre en place des zones de tranquillité	J2	Organisation de la circulation (terrestre et fluviale) en fonction des zones de plus forte sensibilité écologique	Objectif 8 : Gérer la fréquentation du site	8.3							

	Evaluation de la fréquentation	Objectif 9 : Gérer la fréquentation sur le site	9.1	Evaluation de la fréquentation (taux, fréquence, lieux et nature)	Objectif J : Gérer la fréquentation, conserver et mettre en place des zones de tranquillité	J1				Bilan des activités touristiques et sportives et plan de fréquentation	Connaissance et gestion de la fréquentation	MT1	Bilan des activités touristiques et sportives et plan de fréquentation (taux, fréquence, lieux et nature)	Objectif H : Communiquer, sensibiliser le public et gérer la fréquentation	MTH3
Gestion de la fréquentation du site, information et surveillance	Mise en place de sentiers pédagogiques	Objectif 10 : information et communication sur le site et en dehors	10.4	Mise en place de sentiers pédagogiques selon la mesure J1	Objectif L : informer et communiquer sur site et hors site	L4									
						Conception et installation de panneaux d'information en certains points stratégiques du site	L2								
	Renforcement de la surveillance en certains points du site	Objectif 9 : Gérer la fréquentation sur le site	9.5	Mise en place d'une surveillance saisonnière sur le site	Objectif J : Gérer la fréquentation, conserver et mettre en place des zones de tranquillité	J6	Surveillance du site	Objectif 8 : Gérer la fréquentation du site	8.5				Surveillance localisée du site	Objectif H : Communiquer, sensibiliser le public et gérer la fréquentation	MTH4
Gestion cynégétique et conservation des populations de Lapin de garenne	Restauration des populations de Lapin de garenne (hors lots de chasse du DPF)	Objectif 3 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies	3.6	Gestion des équipements cynégétiques hors des lots de chasse	Objectif D : Maintenir et restaurer les espaces de pelouses et prairies et les capacités d'accueil des espèces	D7	Mise en place d'équipements et gestion en faveur du lapin	Objectif 2 : Maintenir et/ou restaurer les espaces de pelouses et de prairies	2.5						
Gestion patrimoniale des milieux artificialisés	Gestion patrimoniale des milieux artificialisés	Objectif 11 : Assurer la cohérence de l'ensemble des programmes et politiques publiques existants sur le lit de la Loire	11.6	Gestion patrimoniale des zones artificialisées	Objectif M : Assurer la cohérence des différents programmes de gestion existants et mettre en cohérence les politiques publiques et d'aides sur le site Natura 2000 et sur le bassin versant	M5	Gestion patrimoniale des zones artificialisées dans le site et aux abords	Objectif 10 : Assurer la cohérence de l'ensemble des programmes et politiques publiques existants sur le site	10.6						

## Annexe 4 : Questionnaire envoyé aux membres du comité de pilotage



### Questionnaire : Votre perception des sites Natura 2000 de l'Axe Loire / Allier

L'évaluation de la mise en œuvre des documents d'objectifs (docobs) découle des quelques années d'animation de ces documents sur les sites Natura 2000 et doit aboutir à la détermination des besoins et modalités de réactualisation des docobs et de la méthode d'animation. Cette évaluation comporte quatre volets distincts : évaluation de la mise en œuvre des mesures des docobs, évaluation de leurs objectifs, évaluation du travail d'animation mené et, enfin, évaluation de l'appropriation de la démarche, de la connaissance du dispositif et de la perception de l'animation par les acteurs locaux (membres du comité de pilotage).

Ce dernier point ne peut être appréhendé sans votre participation et le recueil de votre point de vue. Pour ce faire, nous vous proposons de remplir le questionnaire suivant (temps nécessaire estimé : 15 à 25 min) qui restera en ligne jusqu'au 22 février inclus.

Plus le nombre de participants sera élevé, plus l'analyse des résultats transcrite dans l'évaluation de la mise en œuvre des docobs sera significative.

**IMPORTANT : Le questionnaire sera analysé anonymement et les résultats présentés de même. Seul le type de partenaire pourra être mentionné, même chose en cas de citation ou d'extrait d'avis**

#### Connaissance du participant

Organisme (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Fonction au sein de l'organisme (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Nom et prénom (facultatif) : \_\_\_\_\_

#### Perception de Natura 2000

Comment vivez-vous la démarche Natura 2000 ? (plusieurs réponses possibles)

- Une instance de concertation et de dialogue entre acteurs du territoire
- Des contraintes environnementales supplémentaires
- Un outil de préservation du paysage, de l'environnement et du cadre de vie
- Un label à valoriser pour le territoire
- Une opportunité de développement économique/touristique
- Une complexification de la panoplie d'outils/règlements pour la préservation de la nature
- Autre : \_\_\_\_\_

La démarche Natura 2000 a-t-elle entraîné une modification ou un impact sur vos activités ? (1 réponse possible)

- Oui, ces modifications/impacts sont positifs
- Oui, ces modifications/impacts sont négatifs
- Non et c'est tant mieux !
- Non et c'est dommage
- Je ne sais pas
- Je ne me prononce pas

Si oui, lesquelles ? (facultatif)

---

---

---

### Connaissance des documents d'objectifs, des sites et des enjeux locaux

Avez-vous les documents d'objectifs en votre possession ? (1 réponse possible)

- Oui
- Non mais je sais où les consulter
- Non et je ne saurais pas où les trouver
- Je ne sais pas
- Je ne me prononce pas

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Connaissez-vous les limites communales des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier ? (1 réponse possible)

- Oui
- Non mais je sais où trouver l'information
- Non et je ne saurais pas où trouver l'information
- Je ne me prononce pas

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Les habitats d'intérêt communautaire suivants sont-ils évocateurs pour vous (cochez si oui) ? (plusieurs réponses possibles)

- Pelouses sur sables
- Végétation des boires, gours, mares ou bras morts
- Forêts alluviales de bois durs ou de bois tendres
- Végétations associées aux berges ou aux bancs de sables
- Mégaphorbiaies ou lisières humides à hautes herbes
- Autre : \_\_\_\_\_

---

---

Connaissez-vous les espèces d'intérêt communautaires suivantes (cochez si oui) ? (plusieurs réponses possibles)

- Cigogne blanche
- Balbuzard pêcheur
- Œdicnème criard
- Pie-grièche écorcheur
- Sterne naine et/ou Sterne pierregarin
- Marsilée à quatre feuilles
- Tortue Cistude d'Europe
- Saumon Atlantique
- Bouvière
- Loutre d'Europe
- Cuivré des marais
- Gomphe serpentin

Évaluation de la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 de l'axe Loire / Allier  
2018

- Grand et/ou Petit Rhinolophe
- Rosalie des Alpes
- Moule de rivière
- Autre : \_\_\_\_\_

---



---

Selon vous, quelles sont les principales menaces qui pèsent sur les sites Natura 2000 ? (5 réponses maximum)

- Incision du lit de la Loire
- Pollutions ponctuelles ou diffuses des eaux
- Gestion des barrages en amont des sites Natura 2000
- Déprise agricole
- Intensification des pratiques agricoles
- Présence d'espèces exotiques envahissantes
- Fréquentation des sites (par exemple des zones de reproduction d'espèces, circulation d'engins motorisés, etc.)
- Artificialisation des milieux naturels / extension de l'urbanisation
- Dépôts sauvages d'ordures
- Rupture des continuités écologiques aquatiques ou terrestres
- Autre : \_\_\_\_\_

---



---

Selon vous, sur quels enjeux Natura 2000 peut-il permettre d'intervenir ? (plusieurs réponses possibles)

- Préservation/restauration de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
- Préservation des paysages caractéristiques de la Loire et de l'Allier
- Restauration du fonctionnement hydraulique naturel de la Loire et de l'Allier
- Préservation / restauration de la qualité des eaux de la Loire et de l'Allier
- Cohérence des textes et outils de gestion s'appliquant sur la Loire et l'Allier
- Sensibilisation et communication sur les sites Natura 2000
- Gestion de la fréquentation sur les sites Natura 2000
- Limitation de l'artificialisation des milieux
- Autre : \_\_\_\_\_

---



---

Considérez-vous que la présence des sites Natura 2000 vous permet de mieux connaître votre territoire ? (1 réponse possible)

- Oui
- Un peu
- Pas du tout
- Je ne sais pas
- Je ne me prononce pas

Commentaire : \_\_\_\_\_

---



---

### Estimation de l'efficacité des actions et des moyens

Connaissez-vous les actions et moyens qui peuvent être mis en œuvre via Natura 2000 ? (1 réponse possible)

- Oui
- En partie
- Non mais j'ai quelques idées
- Non pas du tout

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Selon vous, qui peut réaliser des actions pour la préservation des sites Natura 2000 ? (plusieurs réponses possibles)

- Propriétaires
- Habitants dans ou à proximité des sites Natura 2000
- Exploitants agricoles
- Chasseurs
- Pêcheurs professionnels
- Pêcheurs amateurs
- Mariniers
- Élus
- Services communaux
- Associations de protection de l'environnement
- Professionnels du tourisme
- Pratiquants d'activités de loisir / sportives au sein des sites Natura 2000
- Forestiers
- Scientifiques
- Direction Départementale des Territoires (DDT) / services de l'Etat
- Autre : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Êtes-vous porteurs et/ou associés à la réalisation d'actions pour la préservation des sites Natura 2000 ? (1 réponse possible)

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Je ne me prononce pas

Si oui, lesquelles ? (facultatif)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Ces actions vous paraissent-elles globalement ? (1 réponse possible)

- Très efficaces
- Peu efficaces
- Pas efficaces
- Je ne sais pas
- Je ne me prononce pas

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Selon vous, quels moyens peuvent être mobilisés dans le cadre de l'animation Natura 2000 ? (plusieurs réponses possibles)

- Financements pour la restauration / entretien des milieux naturels
- Etudes scientifiques pour mieux connaître les habitats et espèces du site
- Animation de contrats auprès des exploitants agricoles pour la mise en place / le maintien de bonnes pratiques
- Conseils et informations sur les sites / modes de gestion auprès de tout acteur
- Mise en place de partenariats avec des acteurs du territoire
- Accompagnement et information pour la mise en place de projets soumis ou non à évaluation d'incidence
- Accompagnement pour le déploiement du pastoralisme
- Autre : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Quels sont, selon vous, les apports / plus-values de l'animation des sites Natura 2000 sur le territoire ? (plusieurs réponses possibles)

- Connaissance du patrimoine naturel
- Connaissance du fonctionnement hydrologique de la Loire et de l'Allier
- Protection du patrimoine naturel
- Dialogue entre les acteurs
- Développement économique
- Protection du paysage
- Gestion de la fréquentation sur les sites
- Sensibilisation du grand public et des acteurs locaux
- Gestion des milieux ouverts
- Gestion des milieux forestiers
- Gestion des zones humides
- Gestion des milieux fluviaux
- Protection des espèces animales et végétales
- Amélioration de la qualité des eaux
- Développement du pastoralisme
- Recherche de cohérence entre les différents programmes sur le territoire
- Autre : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### **Information / concertation**

Utilisez-vous les moyens d'information suivants ? (plusieurs réponses possibles)

- Site internet dédié aux sites Natura 2000
- Site internet de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- Site internet de la Direction Départementale des Territoires (DDT)
- Gazette annuelle
- Comité de pilotage
- Contact direct avec la structure animatrice
- Contact direct avec la Direction Départementale des Territoires (DDT)

- Autre : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Vous considérez-vous être suffisamment informés sur le programme Natura 2000, les sites et les actions mises en œuvre ? (1 réponse possible)

- Très bien informé(e)  
 Bien informé(e)  
 Moyennement informé(e)  
 Peu informé(e)  
 Pas informé(e)  
 Je ne sais pas  
 Je ne me prononce pas

Par quels moyens préféreriez-vous / souhaiteriez-vous être informés ? (plusieurs réponses possibles)

- Gazette annuelle  
 Site internet dédié aux sites Natura 2000  
 Site internet de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL)  
 Site internet de la Direction Départementale des Territoires (DDT)  
 Plaquette de présentation  
 Comité de pilotage  
 Contact direct avec la structure animatrice  
 Contact direct avec la Direction Départementale des Territoires (DDT)  
 Information dans le bulletin municipal  
 Information dans les documents d'office de tourisme  
 Informations disponibles en mairie  
 Réunions d'informations sectorielles  
 Intervention au cours du conseil municipal  
 Visite de sites  
 Autre : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Connaissez-vous le dispositif d'évaluation des incidences ? (1 réponse possible)

- Oui  
 Un peu  
 Pas du tout  
 Je ne me prononce pas

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Sauriez-vous si l'un de vos projets est soumis à évaluation des incidences et quelles démarches il faut engager ? (1 réponse possible)

- Oui  
 Non mais je sais où trouver l'information / l'accompagnement qui m'est nécessaire  
 Non et je ne sais pas où trouver l'information / l'accompagnement qui m'est nécessaire  
 Je ne me prononce pas

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Vous sentez-vous impliqué(e) dans la préservation/gestion des sites Natura 2000 ? (1 réponse possible)

- Oui
- Un peu
- Pas du tout
- Je ne sais pas
- Je ne me prononce pas

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Merci de votre participation !**